

Reports/Studies
Rapports/Etudes



Fundação Cuidar o Futuro

Division for the Study
of Development

Division de l'étude du
développement



Unesco, Paris

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Stratégie de l'éducation pour un développement
endogène : l'expérience du Bénin

Fundação ^{por} Cuidar o Futuro

ADJALLA Adrien

République Populaire du Bénin



Porto-Novo
Juillet 1982

Les vues exprimées dans le présent document, la sélection des faits et l'interprétation qui en est donnée engagent la seule responsabilité de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'Unesco.

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>EXPERIENCE DE DEVELOPPEMENT ENDOGENE DANS UNE SOCIETE PRECOLONIALE - EDUCATION ET DEVELOPPEMENT DANS L'ANCIEN ROYAUME FON DU DANXOME</u>	5
1. LA FORMATION PROFESSIONNELLE	5
2. LA FORMATION RELIGIEUSE	7
3. LA FORMATION MILITAIRE	8
4. LE "VIVOTINSA" OU L'UNIVERSITE DES LOISIRS	9
5. L'EDUCATION POLITIQUE	10
CONCLUSION	12
<u>LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE</u>	14
1. CADRE GEOGRAPHIQUE	14
2. GENERALITES SUR L'ECONOMIE	16
3. LES POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE	19
<u>LA POLITIQUE NOUVELLE D'INDEPENDANCE NATIONALE</u>	22
1. SOUS LE REGNE DE "EHUZU"	22
2. LA LUTTE DE LIBERATION NATIONALE	22
3. EDIFICATION D'UNE ECONOMIE INDEPENDANTE	25
4. REHABILITATION DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL	25

Fundação Cuidar o Futuro



<u>STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION FORMELLE ET INFORMELLE</u>	28
1. EDUCATION FORMELLE	28
1.1. Définition	28
1.2. Stratégie	28
1.3. Finalités	29
1.4. Mise en plan de la Réforme	33
1.5. Les structures du système scolaire	34
1.6. Les contenus des programmes	37
1.7. Les méthodes	41
1.8. Matériels pédagogiques	42
1.9. Espace éducatif	43
2. EDUCATION INFORMELLE	44
Définition	44
Approches	44
2.1. Education informelle traditionnelle	44
- L'apprentissage des langues nationales	44
- L'initiation à la culture traditionnelle	45
- L'initiation aux religions traditionnelles	46
- La technologie villageoise	47
- La technologie adaptée en zones urbaines	48
2.2. Education informelle organisée	50
A. La réorganisation du temps de travail	50
- La journée continue de travail	50
- La construction nationale	51
- La fête de la production	51
B. La structure créée par la Loi d'Orientation de L'Education	51
C. Les structures existantes dans les différents Départements Ministériels	52
C.1. Au Ministère du Travail et des Affaires Sociales	52
C.1.1. Le Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises (C.P.P.E.)	52
C.1.2. L'Institut de Formation Sociale et Economique (I.N.F.O.S.E.C.)	55

Fundação Cuidar o Futuro



C.2. Ministère de l'Information et de la Protagande	56
C.2.1. Le Centre National d'Education Révolutionnaire (C.N.E.R.)	56
C.2.2. La Radio rurale	60
C.3. Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire (M.A.C.)	62
C.3.1. La Commission Nationale de Linguistique	62
C.3.2. La Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale	67
C.3.3. La Direction de la Culture Populaire	67
C.4. Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative (MDRAC)	68
C.4.1. Intervention du CARDER	68
C.4.2. Clubs 4-D (Définition)	69
<u>FAIRE FACE AUX PERSPECTIVES DE L'AN 2.000</u>	81

Fundação Cuidar o Futuro



RESUME DU DOCUMENT

Depuis la Conférence d'ADDIS ABEBA en 1961, sur le développement de l'Education en Afrique, il semble que les espoirs qui y sont nés n'ont pas été réalisés.

L'Education s'est développée sur le plan quantitatif mais n'a pas apporté de solutions suffisantes aux problèmes de l'emploi, de l'amélioration des conditions de vie des populations, à la paix dans le monde au développement du monde rural qui constitue dans la plupart des pays africains la majorité de la population.

Les voies choisies par nombre de pays africains sont demeurées fortement influencées par les traditions métropolitaines et peu axées sur les cultures ancestrales et l'histoire économique africaine, qui dans le passé ont permis aux royaumes africains de s'auto-suffire.

Le royaume Fon d'Abomey

L'exemple de développement endogène dans la période précoloniale que nous avons choisi est celui du royaume Fon d'Abomey - R. P. du Bénin.

L'éducation qui s'y pratiquait avait cinq dimensions :

- la formation professionnelle,
- la formation religieuse,
- la formation militaire,
- l'initiation à la sagesse,
- le pouvoir politique.

La formation professionnelle était axée sur le travail manuel (artisanat, agriculture), et était pratiquée par toute la population. Elle assurait l'auto-suffisance alimentaire et permettait des échanges commerciaux avec l'Europe.

La formation religieuse était intégrée à toutes les activités et était fondée sur les relations que les vivants avaient avec les morts et l'univers.

La formation militaire enseignait la discipline et rendait le Danxomènu apte à se défendre et à défendre son pays ; en outre, elle lui permettait par les expéditions militaires de s'ouvrir sur le monde, de s'approprier la culture et la technologie étrangère.

L'initiation à la sagesse qui était science et morale, réglait les rapports entre les hommes dans la société. Elle était faite de l'art de la parole, du respect des anciens et du bien collectif.

Le pouvoir politique était exercé par le Roi et par le peuple qui était, malgré la royauté, maître de son destin. Le pouvoir politique et économique était exercé par le peuple. Un équilibre organique réunissait le Roi et son peuple.

L'éducation qui était pratiquée était sans déperdition et sans inhibition. Elle formait l'individu dans toutes ses dimensions. Elle était permanente et durait toute la vie.

Grâce à elle, le Danxome était fort, prospère et indépendant. Il traitait d'égal à égal avec le reste du monde.



Les conditions naturelles et économiques de la République Populaire du Bénin

1. La République Populaire du Bénin est un pays situé entièrement dans la zone intertropicale entre l'équateur et le tropique du Cancer.

Sa superficie est 112.622 km².

Le relief s'étale du Sud au Nord et comprend des plaines, des plateaux ; la chaîne de l'Atacora a la plus haute altitude du pays : 604 m.

Le climat est modéré et bénéfique pour les plantes et le déroulement de la vie agricole.

La population du Bénin est de 3,38 Millions d'habitants et le taux d'accroissement, 2,7 %. Mais elle est inégalement répartie ; la densité variant de 9,6 dans le Borgou à 214,6 dans la Province de l'Atlantique.

Il faudra noter que la population est à majorité rurale (81 %).

2. Généralités sur l'économie

La République Populaire du Bénin fait partie de la CEDEAO dont l'objectif est de promouvoir un ensemble intégré et solidaire dans tous les domaines (politique, économique et technique).

Son économie peut être caractérisée par les traits suivants :

Traits positifs : existence de grandes potentialités (climat modéré, sols favorables à l'agriculture, ressources minières inexploitées, potentiel humain qualifié, budget de fonctionnement équilibré).

Traits négatifs :

- déficit de la balance commerciale (hypertrophie des importations de produits alimentaires),
- prédominance de l'aide extérieure,
- développement insuffisant des zones rurales,
- atrophie du commerce intérieur.

Une nouvelle orientation s'imposait pour dynamiser l'économie et le développement du pays afin de privilégier les intérêts nationaux.

La Politique Nouvelle d'Indépendance Nationale

Le changement se définit en République Populaire du Bénin par le mot EHUZU. EHUZU est un mot Fon qui signifie changement, mutation.

Le contenu de la politique nouvelle d'indépendance a été formulé dans le discours-programme du 30 Novembre 1972.

Il a défini les bases de la politique extérieure et intérieure : - nouveaux accords de coopération ; extension des relations internationales à tous les pays du monde.

- Politique affirmée de non-alignement et recherche de l'aide multilatérale.
- Sur le plan intérieur, affermissement de l'autorité de l'Etat et pouvoir au peuple ; d'où la création des structures de décentralisation sous la direction du Parti de la Révolution Populaire du Bénin.



Stratégie de développement de l'éducation formelle et informelle

1. L'éducation formelle

L'éducation fait partie des grandes actions entreprises par l'Etat béninois pour promouvoir un développement indépendant. L'affirmation préalable de volonté de changement et des objectifs politiques généraux constitue un avantage stratégique inestimable et un cadre d'action sûr.

La réforme de l'enseignement et de l'éducation a été conçue, élaborée et mise en application par toutes les catégories socio-professionnelles du pays sur la base de débats larges, ouverts et démocratiques.

La caractéristique essentielle de l'Ecole Nouvelle est l'équation :
Ecole = Unité de Production.

Elle tend à rétablir la primauté du travail manuel et à lier l'école à la vie dans tous les ordres d'enseignements.

Le nouveau système éducatif comprend deux degrés :

- le premier degré (enseignement maternel, de base, les enseignements moyens général, technique et professionnel),
- le second degré (les instituts et l'université).

Les programmes et les méthodes sont élaborés et expérimentés par les CTIS (Commission Technique d'Intervention Spécialisée) qui regroupent les professeurs et enseignants de tous ordres.

Dans les classes, le maître n'est plus seulement celui qui sait mais un animateur du milieu, un conseiller, un guide.

Des expériences - Education et Développement, Expérience de Comé - se déroulent pour mettre au point les méthodes pédagogiques et matérialiser la liaison travail intellectuel et travail productif.

Toute l'école béninoise est en situation de recherche. Manuels et matériels pédagogiques ne conviennent plus. La confection de nouveaux matériels est confiée à des équipes interdisciplinaires de chercheurs et de pédagogues.

Une partie importante est constituée par les études sur les langues nationales.

2. L'éducation informelle

Elle recouvre deux aspects :

- un aspect traditionnel, infrajuridique,
- un aspect organisé.

Aspect traditionnel, infrajuridique

Il concerne l'apprentissage des langues nationales, l'initiation à la culture ancestrale, aux arts, aux métiers et religions traditionnels, à la pharmacopée, à la technologie villageoise, à la technologie adaptée en zones urbaines.

Cette éducation informelle traditionnelle est certainement une ouverture vers un développement qui favorise le génie créateur des peuples et une tentative vers la création d'une technologie adaptée au milieu africain et à ses moyens.



Aspect organisé de l'éducation informelle

Trois sortes de moyens ont été mis en oeuvre :

- a) La réorganisation du temps de travail pour une autoformation,
- b) La structure créée par la Loi d'Orientation de l'Education,
- c) Les structures existantes dans différents Ministères.

a) La réorganisation du temps de travail

La journée continue permet de disposer des après-midi pour la formation idéologique, patriotique et préliminaire, pour l'initiation à la culture et aux arts traditionnels.

La matinée du samedi est consacrée aux tâches de construction nationale.

La fête de la production, le 31 décembre de chaque année, permet à tous les travailleurs d'une même entreprise de dresser le bilan de leurs actions et de fixer de nouveaux objectifs.

- b) La structure créée par la Loi d'Orientation est le Centre Populaire d'Education, de Perfectionnement et d'Initiation à la Production.

Il est appelé à prendre en compte toute l'éducation informelle traditionnelle.

c) Les structures existantes dans différents Ministères

Il existe des centres d'éducation informelle dans certains Départements Ministériels : **Fundação Cuidar o Futuro**

Ministère du Travail et des Affaires sociales, Ministère de l'Information et de la Propagande, Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture, Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative...

Mais l'organisme le plus important est le CARDER au Ministère du Développement Rural et de l'Action coopérative qui est un Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural.

La République Populaire du Bénin considère comme prioritaire le monde rural.

C'est le CARDER qui est le carrefour où se rencontrent et s'organisent toutes les actions en direction du paysan.

Le cadre d'action directe du CARDER est le village et ses divers groupements.

Le développement endogène et auto-centré a pour point de départ le développement des villages.

Il ne s'agit plus seulement d'une production agricole mais d'un développement global qui prend en compte toutes les dimensions de la vie - éducation nutritionnelle, sanitaire, amélioration de l'habitat, les sports et loisirs, la commercialisation, etc.

Le travail de transformation s'opère lentement car il faut éviter la coercition et une directivité rigide.



L'essentiel est que toute la population prenne en main son propre destin et participe volontairement aux innovations.

Les perspectives sont celles de l'an 2.000 - autosuffisance, santé, mais en utilisant nos propres ressources matérielles et humaines.

L'aide extérieure devra aider les peuples du Tiers-Monde à entreprendre des recherches sur les problèmes spécifiques de leurs régions afin d'y apporter les solutions appropriées.

La richesse dans les pays du Tiers-Monde sera évaluée en fonction de ce qu'ils sont et non en fonction de ce que les autres sont. L'essentiel est d'assurer l'auto-suffisance alimentaire et des conditions décentes de vie et de loisirs à la majorité de la population béninoise.

Fundação Cuidar o Futuro



INTRODUCTION

La Conférence d'Addis Abeba sur le Développement de l'Éducation en Afrique s'est tenue en mai 1961 quelques mois seulement après l'accession à l'Indépendance de la majorité des 34 pays participants.

Les jeunes Etats nouvellement promus à la souveraineté nationale et internationale considèrent l'éducation comme l'un des facteurs essentiels du développement ; une arme efficace pour combattre le sous-développement sous toutes ses formes (misère, analphabétisme, maladies, etc.). Pour eux, l'éducation est au coeur du développement.

Plus de vingt ans se sont écoulés depuis cette Conférence mémorable. Les espoirs qui y sont nés ont-ils été réalisés et que constatons-nous ?

Sur la plan éducatif, il y eut, dans tous les Etats africains indépendants un développement rapide de l'aspect quantitatif de l'éducation grâce à une politique effective de démocratisation des enseignements primaire, secondaire technique et supérieur :

- augmentation du taux de la scolarisation,
- multiplication des écoles maternelles, primaires,
- création d'un grand nombre d'établissements d'enseignement secondaire et technique,
- développement des universités,
- ouverture d'instituts et de centres de formation,
- formation d'un grand nombre d'enseignants et de cadres nationaux.

Sur le plan du développement global des nations, des progrès social, économique et culturel des distorsions surgissent :

- inadéquation entre l'emploi et la formation,
- régression de la production alimentaire,
- état stagnant des campagnes et des villages,
- coût élevé des dépenses éducationnelles,
- dégradation des conditions matérielles de travail,
- multiplication des sources de tension dans le monde,
- dégradation des termes de l'échange,
- absence de dialogue entre pays pauvres et pays riches.

Devant cette situation, il faut se demander si le développement de l'éducation dans les différents pays africains satisfait vraiment les besoins des peuples ; si l'éducation-institution qui absorbe la plus grande partie des budgets nationaux n'est pas demeurée seulement "formelle", fortement influencée dans sa forme comme dans son fond par les traditions "métropolitaines", coupée, malgré un quart de siècle d'indépendance, des réalités des pays.

Quel est le poids effectif de nos valeurs culturelles africaines dans nos écoles, notre système éducatif ? sur notre vision du développement et de l'éducation qui en découle ?

Quelle direction a-t-on imprimée au développement des divers Etats africains ?

Les nations africaines sont en train de se transformer de fond en comble. En même temps qu'elles accèdent à l'indépendance politique, elles passent rapidement des modes de vie traditionnels à ceux qui caractérisent la société industrielle du XXe siècle. Gagnées par le flot montant des aspirations qui bouleversent le monde



elles veulent secouer la tutelle étrangère, rattraper leur retard économique, vaincre l'analphabétisme et la maladie. Elles s'efforcent de réduire rapidement les inégalités qui sont allées s'accroissant, depuis un siècle, entre les pays riches et avancés et les pays pauvres qui constituent le gros de l'humanité. Dans leur marche en avant, les nations africaines se heurtent à des obstacles redoutables dont elles ne sauraient venir à bout qu'au prix d'un labeur acharné. Elles s'orientent vers un avenir industriel dans lequel elles placent de grands espoirs. Pour cela, elles se sont engagées dans un long processus de modernisation, qui transformera forcément leur société en des communautés nouvelles, de nature encore imprécise". (1)

En fait, des pays africains s'orientent ou se sont orientés vers un avenir industriel dans lequel ils placent ou avaient placé de grands espoirs. Mais force est de constater qu'en réalité les contours des communautés nouvelles attendues sont demeurés imprécis car elles ne sont pas encore nées. Il n'est question de refuser les progrès nés de la science et de la technologie mais il faudra choisir la technologie en fonction des valeurs africaines. Les problèmes d'éducation sont liés au problème global de développement d'un pays ; ils ne peuvent donc pas être résolus par des généralités qui sont vraies partout : en Europe, en Afrique, en Amérique, à l'Est comme à l'Ouest. L'éducation et le développement social, culturel et économique sont des cas spécifiques qui n'ont de sens et de solutions que dans leur contexte géographique, historique et culturel.

"L'éducation est donc une position stratégique dans la bataille du progrès. Or, pour répondre adéquatement à ses multiples objectifs, l'éducation en Afrique doit être africaine, c'est-à-dire fondée sur le soubassement de la culture africaine spécifique, et basée sur les impératifs particuliers du progrès africain dans tous les domaines". (2)

Le développement global d'une nation, sa conception du progrès sont liés à sa vision du monde, de l'homme et de son avenir. Les résultats peu convaincants de l'éducation, les difficultés à promouvoir un développement endogène et autocentré dans les pays africains sont dus à des systèmes éducatifs et à des plans de développement se déroulant en marge des fondements culturels de nos pays, en dehors de leurs structures de base. Dans ce domaine peu d'efforts ont été déployés par les chercheurs africains pour définir les bases culturelles de développement et de progrès. Les systèmes éducatifs actuels, et les plans de développement des pays africains sont, la plupart du temps, contrés sur les villes où l'on semble pressé de rattraper le retard que les pays en voie de développement accusent par rapport aux pays industrialisés. Aussi ignorent-ils presque tous les structures de base de toute civilisation africaine à savoir : le village, les campagnes et les traditions qu'ils recèlent.

Dans ces conditions, le fossé entre pays riches et pays pauvres ira se creusant ; parce que nos modèles de développement veulent être des copies de modèles de développement étrangers ; or nos cultures, nos milieux différents ; objectivement les voies de développement devraient aussi se différencier.

70 à 80 % des populations africaines sont rurales ; elles détiennent les clefs des cultures africaines ; elles constituent la mentalité collective africaine. Tout développement se voulant endogène et auto-centré devrait s'appuyer sur elles.

.../...

(1) Rapport Final - Conférence d'Etats africains sur le Développement de l'Education en Afrique. Addis Abeba, 15-25 mai 1960 - Annexes p.49.

(2) Document précédemment cité - Annexes p.59



Le développement et l'éducation sont faits pour l'homme ; mais pour quel homme ? à quel homme accorder la priorité ? Ailleurs, à l'homme des villes ; ici, en Afrique, ce sera à l'homme des villages, aux populations rurales. Elles devraient être au centre de tout projet de développement et d'éducation.

Les colonisateurs l'ont compris dès les premières heures de leur contact avec l'Afrique. Ils ont accordé la priorité au développement des écoles rurales. Ils savent que pour changer la culture d'un peuple, son style de vie il faut s'intéresser à ses structures de base ; à sa racine, aux villages. Il faut partir des préoccupations des villages, de leur environnement, du "dedans" de l'Afrique.

Le gouverneur William PONTY qui a défini l'orientation de l'enseignement dans les colonies françaises de l'Afrique Occidentale, terminait aussi sa circulaire relative à l'enseignement adressée à tous les gouverneurs des colonies, le 30 août 1910 :

"Je vous serais obligé de vouloir bien, en m'accusant réception de la présente circulaire, me rendre compte des mesures que vous aurez prises en vue de multiplier les écoles de village et d'assurer conformément aux indications qui précèdent le développement de l'instruction dans votre colonie". (3)

Multiplier les écoles de villages car la communauté villageoise est la cellule de base de la vie africaine, de sa culture, de son développement. Chaque école de village qui se créait était un pas de plus de la colonisation dans l'entreprise de déracinement de l'Africain, un pas de plus au cœur de l'Afrique, un pas vers un développement exogène.

Tout projet de développement endogène et auto-centré doit prendre en compte les valeurs africaines - humaines et matérielles - dans leur contexte originel.

"Quoiqu'il en soit, les cultures africaines traditionnelles imprègnent l'univers social des Africains et s'expriment à travers chacun de leurs gestes intimes. Elles font partie de la réalité objective qu'ils "trouvent" autour d'eux lorsqu'ils naissent et "s'éveillent" dans ce monde physique et social qu'ils découvrent au fur et à mesure qu'ils grandissent. Même si les techniques dont ils se servent pour vivre dans cet environnement évoluent à un rythme très lent ou si leurs conditions économiques restent fondamentalement les mêmes que du temps de leurs ancêtres, leurs valeurs culturelles ne contribuent pas seulement, comme on l'a dit, à maintenir et à reproduire des structures sociales figées. Tout au contraire, elles ont bien des fois, au cours de l'histoire, amené l'homme à refuser ces structures et les rapports de production qui les caractérisaient, à les aménager et à briser certains liens qui entravaient leur évolution, lui donnaient les moyens de faire face à ses besoins nouveaux et l'aidant à mieux comprendre le sens de sa vie et à se remettre en cause dans l'organisation de son quotidien ainsi que dans ses relations avec la société et le cosmos. Quand on ne perçoit pas ces cultures comme une collection de pratiques et de recettes mécaniques, elles ne s'opposent point à l'évolution des sociétés africaines : elles l'impliquent". (4)

C'est pour cela que la première partie de cette étude sera la présentation d'un type d'éducation dans un développement endogène et auto-centré dans une société précoloniale, celle du DANXOME, ancien royaume d'Abomey.

.../...

(3) Archives Nationales de la R.P.B. - Documents G. Circulaire No. 82 C du 30 août 1910 du Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française.. Circulaire relative à l'Enseignement dans les Colonies de l'A.O.F.

(4) Introduction à la culture africaine, p. 31 - UNESCO No. 1018



La deuxième partie sera consacrée à l'environnement géographique et historique du Dahomey caractérisé par la domination étrangère, une éducation et un développement extravertis ;

La troisième partie ou l'avènement de la République Populaire du Bénin décrira les objectifs de la politique nouvelle d'indépendance nationale sous le signe de "E H U Z U" dont la caractéristique essentielle est le retour à nos valeurs culturelles nationales en vue d'un développement endogène et auto-centré.

Dans une quatrième partie, nous parlerons de la stratégie du développement de l'éducation issue de la politique nouvelle d'indépendance nationale.

La cinquième partie abordera les problèmes et les perspectives.

La présente étude s'insère dans le cadre du Thème 01 de l'Objectif 3.2 du Plan à Moyen terme (1977-1982) de l'Unesco qui s'intitule comme suit : "Etudes des conditions socio-culturelles, des systèmes de valeurs, des motivations et des modalités de participation des populations pouvant favoriser le processus de développement endogène et diversifié, répondant aux réalités et aux besoins des différentes sociétés".

Fundação Cuidar o Futuro



EXPERIENCE DE DEVELOPPEMENT ENDOGENE DANS UNE SOCIETE PRECOLONIALE

EDUCATION ET DEVELOPPEMENT DANS L'ANCIEN ROYAUME FON DU DANXOME

L'ancien royaume Fon appelé DANXOME, s'étendait de Savalou à COTONOU. Il était limité à l'ouest par les pays Aja et le royaume Popo, à l'est par le royaume de Savè, les pays Ayonu, le royaume de Kétu et le royaume de PORTO-NOVO. Sa capitale était Agbomè, ses habitants s'appelaient Danxomenu. Dahomey, nom de la colonie française, après la prise d'Agbomè par le Général DODES en 1892, est la francisation du nom Danxome.

Il a atteint son apogée au XIXe siècle sous le roi Gèzo. Son organisation socio-politique, son développement économique et culturel étaient remarquables.

Quelle éducation s'y pratiquait et qui permit au Danxomè de jouir d'une véritable prospérité économique et culturelle, d'une longue stabilité politique et sociale ?

Nous retiendront cinq composantes essentielles du système éducatif qui était en usage au Danxomè. Ce sont :

1. La formation professionnelle,
2. La formation religieuse,
3. La formation militaire,
4. L'initiation à la sagesse,
5. Le pouvoir politique.

Fundação Cuidar o Futuro



1. LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Tout Danxomenu, était tenu par édit du roi, d'apprendre et d'exercer un métier manuel et les adultes chefs de famille étaient chargés d'éduquer leurs enfants et de les aider à préparer leur avenir. Dans le royaume d'Agbomè, il n'y avait pas de place pour les paresseux et les fainéants. Quel que soit son statut social, anato ou prince, le Danxomenu se livrait à des activités productives de son choix. En général, il était artisan : forgeron, orfèvre, tisserand, teinturier, armurier, couturier. L'apprentissage à un milieu se pratiquait à zoxosa (atelier) lequel était presque toujours à l'entrée de la concession pour en rendre l'accès facile. Le flesa était l'atelier du forgeron ; Avelonxesa celui du tisserand ;

L'atelier était familial et regroupait les fils du maître-artisan et d'autres enfants qui voulaient apprendre le même métier qu'eux. Les artisans se regroupaient en corporation ayant à leur tête un chef-artisan reconnu comme tel par ses pairs non seulement à cause de sa compétence mais aussi pour ses qualités humaines : sens de l'hospitalité et du service, sagesse. Les apprentis mettaient très tôt la main à la pâte et apprenaient par l'observation directe, par des exercices dirigés et gradués. L'atelier était ouvert et tout le monde pouvait apprécier leur ardeur et leur sérieux. Le maître artisan encourageait et félicitait les apprentis méritants ; par contre, il était sévère et réprimandait ceux qui se laissaient aller à la négligence et à la paresse. Il y avait toujours entre l'artisan et ses élèves une véritable communion de pensée et de gestes car tout travail était un rituel ; les apprentis étaient les disciples de leur maître. C'est le maître artisan qui détenait les secrets du métier, les us et les coutumes, les interdits, les chansons et incantations, les prières. N'importe qui ne faisait pas n'importe quoi. Ainsi, chez les forgerons un jour de la semaine était réservé à l'adoration du dieu de la forge et ce jour-là, aucun forgeron ne se rendait à l'atelier. C'est le chef du

corps des forgerons qui était chargé de faire respecter cette loi et de punir les contrevenants.

Quand l'apprenti avait acquis une certaine notoriété, il devenait maître-artisan, grade que lui conférait la corporation après l'examen des œuvres qu'il a réalisées. Il était tenu compte de la technicité, de son ingéniosité mais aussi de son sens de la hiérarchie, du respect des anciens et des traditions, de sa paresse.

Il recevait les prières, les bénédictions du groupe des artisans et la société pouvait compter sur lui. L'artisanat et l'agriculture constituaient les facteurs les plus importants de la croissance économique du pays.

La grande majorité de la population se consacrait à l'agriculture ; c'étaient les glesi (cultivateurs) qui, la plupart du temps, étaient propriétaires des terres.

L'agriculture était florissant et comprenait des cultures vivrières dont la principale était "li" (millet) le mot "lifi" - poussière de millet - désigne en pays fon toutes les farines de céréales ; les autres cultures vivrières étaient le maïs, le sorgho, le manioc, l'igname. Il existait également des cultures industrielles : le cotonnier pour le tissage, le palmier à huile pour l'extraction de l'huile de palme, ou du vin de palme ; les arachides, le karité.

Parallèlement, le petit élevage se pratiquait autour des concessions familiales (moutons, cabris, volailles).

Très tôt, comme pour l'artisanat, les enfants participaient aux travaux champêtres en fonction de leur âge, de leur force et de leur expérience. Tantôt, ils suivaient leur mère pour les corvées d'eau, le sarclage, le ramassage du bois ; tantôt, ils suivaient leur père pour apprendre à semer, à manier la houe, le coupe-coupe, pour jouer en plein air. De toute façon, ils étaient en contact direct avec les réalités de la production. Tout était occasion de s'instruire : c'est au champ que les enfants et les jeunes apprenaient à connaître les plantes pharmaceutiques ; celles qui annoncent une bonne ou une mauvaise saison sèche ou pluvieuse ; c'est au champ qu'ils apprenaient à interpréter le vol des oiseaux, à lire dans le ciel la direction du vent en observant les nuages. Cette éducation-production était totalement intégrée au milieu qui était par lui-même riche de ses ressources et de ses hommes car tout le monde était capable d'aider l'enfant et l'adolescent en leur apportant les réponses adéquates à leurs interrogations.

Mais l'organisation qui dynamisait efficacement le développement du village était une association de jeunes et d'adultes appelés "donkpè" ce qui signifie les jeunes, la force.

Le "donkpè" était effectivement un groupe d'appui technique, une mise en œuvre des moyens de production au service de l'individu et du groupe. La puissance du "Dansonè" était la combinaison des valeurs individuelles au sein de la collectivité ; plus l'individu était compétent plus fort était le groupe. Aussi, le symbole du "donkpè", une jarre percée de trous que les "Dansonè" ensemble devaient boucher de leurs mains, enseignait l'entraide, l'amitié, la concorde et la force.

Appui technique, le "donkpè" intervenait pour les travaux pénibles pour lesquels les moyens d'un individu isolé étaient insuffisants. Le défrichage de la forêt, les labours, les récoltes, la construction des cases, le forage d'un puits... étaient exécutés par le "donkpè".

Et le travail était une véritable fête ; il n'y avait pas de dichotomie entre le travail et la joie : les tam-tams, les chants des femmes, des hommes se mêlaient aux cris des enfants qui s'essayaient à danser ; mais tous avaient conscience qu'en aidant le voisin, ils bâtissaient la cité ; ils bâtissaient un "Dansonè" plus grand et plus fort.



Aussi, chacun accueillait-il le donkpè avec chaleur et lui offrait pendant la pause de l'eau, de la nourriture et du "lihan" - bière de mil - L'ardeur et la ferveur étaient les mêmes pour tous, la finalité du groupe étant l'aide, l'appui à un membre pour réaliser un projet qui lui permettra de mieux vivre, d'améliorer effectivement ses conditions d'existence - une case, un champ pour s'assurer de la nourriture, des ressources et des médicaments, la sécurité et la liberté.

Cette équipe de travail était une entreprise de promotion individuelle et collective, un outil de développement économique, culturel et social, un centre d'éducation communautaire. A aucun moment, le Danxomenu ne se sentait seul. Il appartenait à une famille, à un groupe ou à une corporation professionnelle ou culturelles ; mais il était d'abord un homme libre, libre de ses décisions, libre de ses projets, libre de circuler d'une province à l'autre à l'intérieur du royaume.

La formation professionnelle était un élément important de la vie du Danxomenu qui n'avait de considération et de valeur que par ce qu'il réalisait de ses mains.

C'est par ses oeuvres qu'il pouvait monter dans la hiérarchie sociale et parvenir à de hauts postes de responsabilités. Les ministres du roi étaient choisis parmi les meilleurs fils du pays et non parmi les membres de la famille royale.

Dans la philosophie fon, le monde ne s'arrête pas au monde visible. Il existe un monde invisible et surnaturel avec lequel l'homme vivant entretient des rapports étroits. La société l'initiait à ce monde par l'éducation religieuse qui était une autre dimension de la maîtrise technique du monde à laquelle l'artisanat et l'agriculture avaient commencé de l'initier.

2. LA FORMATION RELIGIEUSE

Dans les familles où les ancêtres sont présents sur les autels érigés à leur intention, l'enfant apprend l'histoire de sa race, les mythes attachés au nom qu'il porte. Dès les premiers jours de sa naissance, l'enfant danxomenu a été confié à un ancêtre qui le protégera toute sa vie.

Au fur et à mesure qu'il grandit, il lui sera dévoilé les secrets de la vie. Il pourra être membre de sociétés secrètes ; il s'initiera alors aux incantations pour conjurer les mauvais sorts ou s'attirer les faveurs de ses ancêtres ; il comprendra et utilisera de plus en plus les vertus de certaines plantes. Son initiation aux règles du monde surnaturel ira s'approfondissant et d'initié, il deviendra progressivement initiateur. Ainsi, la pédagogie faisait corps avec toute acquisition du savoir ; cette acquisition était permanente et durait toute la vie.

Dans les couvents, il s'agissait d'une initiation plus restrictive qui était destinée à des personnes spécialement consacrées à certaines divinités telles le Xevioso, divinité du tonnerre, le "sakpata", dieu de la variole, etc. Ces personnes recevaient une formation spécifique qui leur permettait d'apprendre et de parler en quelques semaines des langues nouvelles qui demeuraient incompréhensibles aux non-initiés ; en un délai très court, elles changeaient totalement de comportement et devenaient capables d'entrer en communion avec les dieux qui les habitaient et d'exprimer aux autres hommes les volontés divines.

Mais les préoccupations religieuses ne dispensaient pas les féticheurs des activités productives. En dehors des sessions de formation religieuse et des cérémonies coutumières, ils étaient des hommes libres comme tout le monde ayant une vie familiale et professionnelle normale.



Ils avaient une famille, élevaient leurs enfants et exerçaient un métier qui leur permettait de satisfaire tous leurs besoins.

La religion ne constituait ni un frein à l'épanouissement de la personne, ni à celle de la collectivité, au contraire, elle était une source vivante de la morale, du progrès économique, culturel et social.

Le culte des ancêtres et des morts obligeait le Danxomenu à éviter les mauvaises actions, la violence parce qu'il devait tôt ou tard en rendre compte et apprendre donc à se conformer à la volonté de ses ancêtres qui continuaient de veiller sur lui, sur sa famille et sur la communauté. Il apprenait à ne pas mesurer des pouvoirs qui lui ont été transmis.

La religion était également un stimulant puissant des activités de production car il fallait augmenter la production économique pour se procurer les ressources et les moyens indispensables à l'organisation des cultes des morts et des divinités. Au regard de la communauté, le non-respect de ses traditions héritées des ancêtres était une faute grave.

L'art et les activités culturelles sont tributaires de la religion. La plupart des chansons fon, la sculpture, les décorations, la ferronnerie, l'habitat, les danses etc. sont d'inspiration religieuse. La cosmogonie, la géomancie au Danxome sont nées de la religion.

Ainsi, la religion apparaissait comme un facteur déterminant dans la vie du Danxomenu. Elle jouait un rôle important pour son équilibre personnel, l'harmonie au sein de la famille et de la communauté, l'harmonie entre les vivants et l'environnement, entre les vivants et les morts. Une solidarité ininterrompue s'établissait entre le créateur lointain, mythique et les contemporains ; solidarité faite de tous les acquis du passé et des promesses de l'avenir.

Le Danxomenu avait conscience de cette chaîne et son devoir était de la protéger et de la développer.

3. LA FORMATION MILITAIRE

Son objectif était de donner à tout le peuple une discipline militaire, de le préparer à défendre le sol natal et à entreprendre des expéditions militaires qui permettaient d'agrandir le royaume. Aussi, femmes et hommes, jeunes gens et jeunes filles recevaient-ils une formation militaire solide. Cela n'excluait pas le maintien d'une armée de métier car chaque année, pendant la grande saison sèche, le Danxomenu, entreprenait une campagne militaire contre les royaumes voisins. Tout Danxomenu, homme ou femme, devait être prêt. Dans ce domaine, la femme était l'égale de l'homme.

L'une des conséquences de ces guerres fut les contacts qu'elles permirent, bon gré mal gré, d'établir avec d'autres peuples et d'autres civilisations ; ces guerres étaient loin d'être des entreprises de destruction totale, d'anéantissement aveugle. Il semble que les Rois d'Abomey et leurs peuples recherchaient délibérément le contact avec d'autres civilisations, d'autres cultures pour enrichir leur patrimoine culturel et technologique.

Ainsi, c'est grâce aux Yorubas, prisonniers de guerre que l'artisanat se développa rapidement à Abomey et que les Fon furent initiés aux techniques d'extraction et de transformation du fer.

Le marché Hundjro, qui est aujourd'hui le plus grand marché de la région Zou, a été transféré de Savalou à Abomey par le roi Guézo.



Les fétiches ZOMADONU - dieux protecteurs des rois, Xevioso, dieu du Tonnerre - dans la cosmogonie fon, étaient des divinités étrangères qui furent adoptées par les Danxomenu.

Au plan du brassage des races, on pourrait noter que plusieurs reines-mères furent des femmes Yorubas originaires du Nigéria et que plusieurs familles d'Abomey ont leur source à Oyo et dans d'autres villages du Nigéria.

C'est pour cela que les prisonniers de guerre étaient éduqués et intégrés selon leurs compétences techniques dans différents secteurs de la production. Ils recevaient des terres qu'ils mettaient en valeur pour leur propre compte.

Comme on le voit, la formation militaire apprenait aux Danxomenu à se défendre et à défendre leur pays mais aussi à être sensibles aux valeurs et aux compétences des autres peuples, à se concilier l'amitié et la collaboration des vaincus.

En fait, par l'éducation militaire le guerrier apprenait l'humilité, apprenait à placer au-dessus de sa gloire personnelle l'amour de la patrie et du peuple, à taire son orgueil.

Et pour bien signifier que le guerrier n'était rien sans le roi et son peuple, de retour à Abomey après les batailles, mêmes victorieuses, le gahu, ministre de la guerre, était ligoté ! C'était dans cette situation d'être attaché, chargé de "cordes" et de "fers" et à genoux qu'il devait rendre compte de la campagne, citer les faits de guerre, exhiber les trophées. Alors seulement le roi faisait délier et ensemble, ils exécutaient des pays de danse..." (1).

Leçon d'humilité aussi que de participer, en temps de paix aux activités économiques et culturelles, activités qui étaient les mêmes que celles des autres Danxomenu. La plupart des chansons de guerre, les danses guerrières étaient d'œuvre des guerriers eux-mêmes et il y avait des chants pathétiques pour dire adieu aux frères d'armes morts au combat.

4. LE "VIVOTINSA" OU L'UNIVERSITE DES LOISIRS

L'initiation à la sagesse était la clé de voûte de toute la formation et de toute culture au Danxomè. Elle s'enseignait généralement sous le "vivotinsa" mais aussi dans les familles.

Que signifie le mot "vivotinsa".

vivo = loisirs

tinsa = atinsa = à l'ombre de l'arbre

Loisirs devra être pris dans son sens originel qui signifie moment de réflexion, de liberté, de détente et de culture. Il était le lieu du Xo, de la parole, du dialogue ; le détenteur de la parole est le "mexo" celui qui sait parler du monde. Dans une civilisation orale, comme celle des Fon d'Abomey, la parole a un rôle capital parce qu'elle est toujours liée à l'action. Il n'y a pas de parole inutile. Tous ceux qui veulent apprendre, qui veulent s'instruire et acquérir science et sagesse vont sous l'arbre à palabres qui est en fait une université populaire où chacun donne ce qu'il a et reçoit en retour l'expérience et la science des autres.

C'est sous l'arbre à palabres que se disaient et s'apprenaient les contes, les proverbes, les devinettes, l'histoire, les hauts faits des ancêtres et du royaume.

C'est sous l'arbre à palabres qu'étaient organisés les danses, le théâtre, les fêtes populaires.



Les savants, les griots, les faiseurs de tours ou de pluie, les artistes s'y rencontraient, chacun donnant et produisant ce qu'il avait de plus original sans distinction de race, de classe sociale.

On y appréciait l'habileté du conteur ou du chroniqueur, la justesse des jugements ; la profondeur des pensées, des poèmes chantés ; la finesse des danses. Grands et petits s'y côtoyaient.

Mais le Recteur de cette université était toujours un ancien, un vrai mexo parce que tout le monde lui reconnaissait une science maîtrisée et une sagesse éprouvée, une maîtrise incontestable de la parole.

Dans chaque village, il y avait toujours un arbre à palabres ou une place publique qui en tenait lieu. On y réglait et discutait des affaires du village, des affaires d'Etat.

La sagesse n'excluait pas la chose politique.

5. L'EDUCATION POLITIQUE

Elle était pratiquée dès le bas-âge et les cérémonies d'initiation étaient déjà une formation politique puisqu'elles donnaient à l'enfant un certain code de vie fixant ses rapports avec son milieu. Elles constituaient une initiation à l'art de se gouverner et de gouverner les autres ; respect des règles établies, respect de la hiérarchie, respect des anciens, culte des morts.

Et la hiérarchie suprême, au Danxome était le roi, unique source du pouvoir. Tous ceux qui collaboraient avec lui ou participaient à son exercice tenaient leur autorité de ce pouvoir central, unique et indivisible.

"Daadaa", comme l'appelaient ces sujets était vénéré mais il n'était pas un dieu et il y avait une séparation nette entre la religion et l'Etat. On s'adressait à lui, par respect à la 3ème personne. Tout le peuple était éduqué dans ce respect et on ne l'approchait qu'en se prosternant dans la poussière. C'est le kodidé, signe de respect aux personnes âgées.

Mais le pouvoir du roi, fût-il si fort, était partagé jusqu'aux confins les plus reculés du royaume. Ce n'étaient pas les princes qui gouvernaient ; c'étaient des gens issus du peuple qui dirigeaient les affaires de l'Etat. Ils étaient choisis en fonction de leur compétence technique, de leur honnêteté et de leur dévouement à la cause du Danxomè. Le chef du village était issu du village ; on le connaissait et on connaissait son histoire. Il ne gouvernait jamais seul et était toujours assisté d'un conseil d'anciens. On peut affirmer qu'au Danxomè, le pouvoir politique -administration, gestion des affaires publiques - était exercé par le peuple.(1) Le pouvoir central tenait grand compte des réactions du peuple avec qui il tenait à vivre en harmonie. Si le roi avait droit de vie et de mort sur ces sujets, son premier devoir était de les protéger, d'assurer leur sécurité et de maintenir la paix à l'intérieur du royaume.

Aussi existait-il des temps forts de la vie nationale où s'organisaient de grandes fêtes populaires, où l'on honorait la mémoire des morts. Au cours de ces fêtes, le roi aussi distribuait des cadeaux et exposait toutes ses richesses. C'était une manière pour le peuple de contrôler l'état de la nation.

(1) Le Danxome - Maurice GLELE, p. 58/ p. 170



Les anciens rois du Danxomè le faisaient et tout le peuple attendait cette coutume une fois l'an.

Le roi, en personne participait aux fêtes. Il chantait et dansait au milieu de ses sujets. En parlant de GLELE, roi d'Abomey, Burtou écrit :

"..... sa peau est beaucoup plus claire que celle de la plupart de ses sujets, elle ressemble à la couleur cuivrée des Indiens d'Amérique... Il est très actif, il aime chanter et danser, ce qu'il fait en public pendant les coutumes."

Le roi n'était pas isolé du peuple. Il vivait avec lui et tout le royaume avait une foi inébranlable en lui.

Le roi et le peuple formaient une unité organique solide et ensemble, ils oeuvraient pour la grandeur au Danxome, grandeur qui était le fondement de l'éducation.

Fundação Cuidar o Futuro



CONCLUSION

Grâce à cette éducation authentique, fondée sur les valeurs et les données du milieu, le Danxomenu participait toute sa vie à son propre épanouissement et au développement du pays. L'éducation était la vie et la vie l'éducation. Nulle part, il n'existait de dichotomie entre la formation et la vie réelle ; entre le verbe et l'action, entre le contenu de l'éducation et les méthodes qui étaient essentiellement axées sur la pratique. L'éducation était permanente et tout le monde était enseigné et enseignant.

Les problèmes posés étaient ceux du milieu de vie ; les solutions apportées à leur résolution étaient issues du milieu.

Car ce milieu était riche. Tout avait une signification et tout sollicitait l'intelligence et la réflexion : les noms de personnes, de lieux, d'animaux ; les plantes, les formes, les chansons, les danses, les morts, le rituel des travaux champêtres et des arts.

L'esprit et le corps du Danxomenu étaient toujours en éveil. C'était une formation sans déperdition et sans inhibition.

Aussi, cette éducation avait-elle été très efficace et avait-elle assuré un développement économique, culturel politique remarquable du royaume qui s'étendit jusqu'au Golfe du Bénin.

Le royaume était prospère, riche et développé. Le pays n'était pas "sous-développé".

Le Danxomenu, homme ou femme, était libre car il détenait le pouvoir économique et le pouvoir politique. Il était jugé sur sa compétence et sur son efficacité. Le Danxome était alors uni et fort et ouvert aux influences extérieures : le Fâ fut importé du Nigéria ; des missions européennes étaient reçues à Abomey par le roi ou dans les provinces par ses ministres-délégués.

La civilisation fon d'Abomey est tributaire de la civilisation du Golfe du Bénin qui va du Nigéria au Ghana.

Le royaume du Danxome traitait d'égal à égal le reste du monde.

"Au XIXe siècle, au moment de la conquête française, le Danxome constituait un véritable Etat-Nation. Le roi avait conscience d'être le pouvoir, la seule autorité, le maître de son pays. Ainsi en témoigne l'attitude du roi GLELE, le 9 octobre 1876, lors du blocus des côtes danxoméennes par le cuirassé anglais du commodore Hutte, pour outrage à un représentant anglais :

Tout ce que font les Anglais m'est indifférent déclare le roi GLELE. Nous vivons, moi et mon peuple, comme par le passé. Si les Européens souffrent de ce qui se passe, c'est à eux à vider la question. Je n'ai pas besoin des Européens, moi ; s'ils s'en vont, je me passerai d'eux. J'ai des tissus que l'on fait dans mon pays. J'ai de l'eau - de vie de mais - au lieu de poudre, j'ai des arcs. Je n'ai besoin de personne. Si les Anglais veulent prendre Ouidah, je les laisserai faire, mais ils sentiront bientôt ma force et ma puissance. Et si l'on me parle



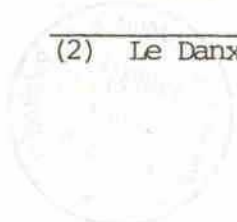
encore de cette affaire qui ne me regarde pas, je vais défendre à mes sujets de rien vendre aux Européens. Moi aussi, je mettrai le blocus, je fermerai les chemins et les Anglais seront bien obligés de prendre les Européens sur leur navire pour les empêcher de mourir de faim...

Sept mois après, le blocus était levé. GLELE avait tenu ferme, le Danxome avait triomphé".(2)

Fundação Cuidar o Futuro



(2) Le Danxome - Maurice GLELE, p. 173



LE CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE

1. CADRE GEOGRAPHIQUE

La République Populaire du Bénin est un pays situé entièrement dans la zone intertropicale entre l'équateur et le tropique du cancer. Elle fait partie de l'Afrique Occidentale. Le pays couvre une superficie de 112.662 km² et s'étend de l'Océan Atlantique, au fleuve Niger sur une longueur de 700 kms. Sa largeur varie de 125 kms dans le sud à 325 kms environ dans le nord. Il est limité au sud par l'Océan Atlantique (Golfe du Bénin), à l'ouest par le Togo, au nord par la Haute-Volta et le Niger, à l'est par le Nigéria.

Le milieu physique et humain présente les caractéristiques suivantes :

1.1 Relief

La République Populaire du Bénin présente un relief peu accidenté. La seule région élevée est située au nord-ouest du pays : c'est la chaîne de l'Atacora. L'ensemble du relief y est constitué par quatre formes principales :

- . la plaine côtière basse, sableuse, souvent marécageuse, et jalonnée de lacs et de lagunes.
- . les plateaux de terre de barre dont les plus importants sont ceux du Bas-Bénin, où l'érosion a creusé la dépression dite de la Lama.
- . la pénéplaine cristalline occupe la plus grande partie du territoire.
- . la chaîne de l'Atacora qui se prolonge au Togo, au Ghana et au Niger, domine la plaine de Gounma par des falaises subverticales. C'est ici que l'on rencontre la plus haute altitude du pays, environ 654 m, c'est le châteaudeau d'eau du Bénin.

1.2 Les climats

L'air humide de la mousson du sud-ouest ou des vents du sud-est, apportent de février à octobre, humidité et précipitations, avec une durée de moins en moins longue quand on avance vers le nord. Il pleut partout suffisamment pour favoriser la mise en valeur des terres : pluviosité forte dans la zone côtière et zone montagneuse du nord-ouest et du nord-est : 1.300 à 1.400 mm ; cette pluviosité est faible au sud-ouest et dans l'extrême nord-ouest ; inférieure à 800 mm.

Il n'y a pas de mois sans pluie dans le Bas-Bénin. La région centrale sert de transition entre le climat équatorial modéré du sud et le climat soudanien typique du nord.

Les deux saisons des pluies du sud favorisent plusieurs récoltes par an. Les précipitations de la saison des pluies (mai à octobre) dans le nord suffisent aussi aux cultures annuelles et même fruitières.

Le degré hygrométrique élevé presque toute l'année, la rétention de l'eau par les sols compensent les déficiences pluviométriques éventuelles du climat.

Les températures, quoiqu'élevées, ne sont jamais excessives pendant les 12 mois de l'année.



Le climat béninois est donc modéré. Une telle modération est bénéfique pour les sols, les plants, le déroulement de la vie agricole.

1.3 Les sols

Les conditions géologiques et morphologiques rendent possible l'existence de plusieurs types de sols en République Populaire du Bénin. Ce sont :

- . Les sols minéraux bruts et peu évolués des zones de relief et des dunes littorales, peu fertiles ;
- . Les sols forragineux plus ou moins concrétionnés du nord et du centre de fertilité moyenne ;
- . Les sols ferralitiques des plateaux du Bas-Bénin assez fertiles ;
- . Les vertisols hydromorphes de la Lama et des vallées, très fertiles.

Tous ces sols sont cultivables, mais ils sont inégalement aptes à la production agricole.

1.4 Hydrographie

La République Populaire du Bénin est arrosée par de nombreux cours d'eau appartenant à deux grands bassins : le bassin du Niger et le bassin côtier. La plupart de ces cours d'eau prennent leur source dans l'Atacora.

Le bassin du Niger comprend le Mékrou, l'Alibori, la Sota et leurs affluents qui se jettent dans le fleuve Niger. La Pendjari prend sa source dans l'Atacora avant de se jeter dans la Volta au Ghana. Le bassin côtier est le plus arrosé et parcouru par le plus grand fleuve national, l'Ouémé (510 kms). Il reçoit sur son parcours l'Opara et le Zou. Ces cours d'eau et plans d'eau sont très utiles pour les hommes car très poissonneux et parfois navigables.

1.5 Population, mouvement et répartition

La population du Bénin a atteint, selon le dernier recensement, 3,38 millions, en mars 1979 et son taux d'accroissement annuel est d'environ 2,7 %.

Cette population est inégalement répartie ; les deux provinces du nord (Atacora et Borgou) comptent 29 % de la population pour 70 % de la superficie, tandis que les trois provinces du sud (Atlantique, Ouémé, Mono) abritent 54 % de la population sur environ 10 % du pays. Il en résulte de très fortes densités pour l'Atlantique 214,6, le Mono, 125,4 et l'Ouémé 132,9 ; les plus faibles densités sont de 15,4 pour l'Atacora et 9,6 pour le Borgou. La densité moyenne pour le Bénin est de 29,6.

Il faut noter que 81 % de la population vit en zone rurale ce qui engendre un exode rural accéléré. La population active du Bénin est de 1.520.000 habitants parmi lesquels 61,2 % se consacrent à l'agriculture, 27,2 % au commerce et aux autres services. Quant à l'industrie et à l'artisanat, ils emploient seulement 7,3 % de la population. Les emplois salariés dans le secteur moderne sont peu nombreux (61.570) dont la moitié par l'administration publique. Il en résulte une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée, et parallèlement un chômage des diplômés. Le chômage est croissant dans les villes alors qu'on note un sous-emploi généralisé dans les zones rurales.



2. GENERALITES SUR L'ECONOMIE

A. Environnement sous-régional

Le Bénin est partisan de l'Unité africaine, est membre du Conseil de l'Entente et de l'Organisation de l'Unité Africaine. Cette dernière dont le but est de créer un ensemble intégré et solidaire dans tous les domaines (politique, économique et social) associe étroitement toutes les différentes régions du continent. Elle a jeté les bases d'une coopération financière avec la création de la B.A.D. (Banque Africaine de Développement). Le Bénin participe activement à l'OCAM et à la CEDEAO dont l'objectif est de promouvoir une coopération politique, économique et technique entre tous les Etats membres. Le plus important de ces organismes est la CEDEAO créée en 1975. Elle cherche à éliminer les barrières douanières et à aboutir à une communauté économique, en créant par étape une zone de libre échange. De nombreuses mesures sont en cours d'élaboration, dont la mise en œuvre permettra aux pays de la sous-région d'atteindre un niveau de développement économique plus avancé. Il importe pour le Bénin d'assurer un développement endogène afin de résister dans un contexte où les économies nationales sont plus concurrentes que complémentaires et pour partager les avantages offerts par la Communauté économique la plus vaste du monde.

B. Evolution de l'économie

Au cours des six dernières années, l'Etat révolutionnaire s'est efforcé de mettre en œuvre une politique nouvelle d'indépendance nationale et de créer de nouvelles institutions considérées comme essentielles pour instaurer une économie nationale indépendante. Mais pour mieux appréhender la situation qui prévaut ces dernières années, procédons à l'examen des principaux agrégats et secteurs économiques.

1. Les comptes nationaux

Le Produit Intérieur Brut

A partir de 1974, la croissance du Bénin a atteint un rythme d'environ 3 % par an en termes réels, ce qui est légèrement supérieur au 48 % réalisé depuis l'indépendance en 1960.

La structure du P.I.B. par secteur a été considérablement influencé par les aléas de l'agriculture, mais en général, il s'est modifié dans les années 70.

Quand on regarde la part des divers secteurs de l'activité économique dans le pays, le P.I.B. a légèrement baissé : durant la période 1970-1972 et la période 1976-1978, dans le secteur primaire, le P.I.B. est passé de 45,9 à 45,2 % et celle du secteur secondaire de 11,9 à 11,1 %. Quant au secteur tertiaire, il a connu une légère amélioration (42,2 et 43,5).

La Balance des Paiements

Le solde de la Balance des Paiements est positif à partir de 1974. Cette position excédentaire de la balance jusqu'en 1977 s'explique par le comblement du déficit commercial par les transferts sans contre partie et par l'excédent du compte des services dû en grande partie aux prestations du port autonome de COTONOU en matière de transit vers le Nigéria. Enfin, notons qu'un élément de plus en plus important est représenté par les transferts des Béninois travaillant à l'étranger et notamment au Nigéria.



2. Secteur primaire

Il vient en tête dans la constitution du P.I.B. mais on observe une tendance à la baisse au cours de la première moitié des années en 1970. Dans la deuxième moitié, ce rôle s'est accru en raison des conditions climatiques moins défavorables et de la croissance agricole accélérée. La part de ce secteur dans le P.I.B. qui était de 45,9 % entre 1970-1972 est retombée à 40,9 % pendant la période 1973-1975, pour remonter à 45,2 % au cours de la période 1976-1978. Il faut souligner que c'est au niveau de la production vivrière et de l'élevage qu'on enregistre cette croissance rapide.

La production de l'igname, du manioc et du maïs vient en tête des produits vivriers ; quant à la production, industrielle, elle aligne par ordre d'importance (volume) l'arachide, les palmistes et le coton-graine.

Les dernières années ont été favorables à l'élevage dont la production a augmenté très sensiblement entre 1976 et 1979.

Plusieurs organismes publics s'occupent des aspects divers du développement rural, parmi lesquels il faut citer les centres d'action régionale pour le développement rural (CARDER), la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) et la SONACEB (Société nationale de commercialisation et d'exportation du Bénin).

3. Secteur secondaire

Il regroupe l'industrie, l'artisanat et la construction. Ce secteur a accusé une faible croissance ces dernières années. L'Etat contrôle les grandes branches de l'industrie (75 % du secteur industriel moderne).

La structure industrielle est peu diversifiée et les échanges inter-industriels pratiquement inexistant. L'industrie béninoise est principalement axée sur la transformation des cultures industrielles (huile de palme, palmiste, coton). La branche des textiles comprend essentiellement les deux sociétés les plus importantes : l'Industrie Béninoise des Textiles (IBETEX) et la Société Béninoise des Textiles (SOBETEX). Les industries extractives de matériaux de construction comprennent deux usines de broyage de clinker. La cimenterie d'Onigbolo sera mise en service avant la fin de l'année en cours.

Les travaux sont en cours pour mettre en valeurs les gisements du pétrole de la côte béninoise. Quant à l'énergie électrique, elle est importée du Ghana à partir du barrage hydro-électrique d'AKOSSOMBO.

4. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire vient après le secteur primaire et participe pour 43,6 % au P.I.B. Il est dominé par le sous-secteur du commerce qui en représente plus de la moitié. Le commerce occupe une grande partie de la population féminine.

Le rôle du sous-secteur commerce s'est accru avec l'extension du port de Cotonou qui a vu se développer le transit des marchandises.

.../...



Le commerce

Le commerce extérieur du Bénin se caractérise par un déséquilibre profond entre les exportations et les importations. En effet, il faut noter que les importations accusent une tendance à la hausse en raison de l'inflation mondiale, du renchérissement du prix du pétrole, et des besoins en biens d'équipement. Contrairement à ces importations, nos exportations décrivent une tendance à la baisse régulière jusqu'en 1978. Ainsi, le taux de couverture de nos importations par les exportations s'est stabilisé autour de 40 %. De la structure de nos importations, il se dégage que nous importons généralement pour 16 % de biens de consommation alimentaire, 54 % d'autres biens de consommation, 30 % de biens d'équipement.

Au niveau des exportations, nous exportons quasi exclusivement des produits agricoles dont le palmier à huile, 40 % en 1979, le coton et les oléagineux. Ces exportations sont orientées vers les pays à l'économie de marché (CEE, pays de la zone franc). Il convient de mentionner que les biens de consommations sont destinés essentiellement à la réexportation vers les pays limitrophes.

A la chute préoccupante des exportations traditionnelles du Bénin, il faut ajouter la détérioration des termes de l'échange qui vient aggraver la situation dans le commerce extérieur. Le fonds de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX) a permis d'atténuer quelque peu les difficultés dans le commerce extérieur sans les résoudre complètement.

5. Le système monétaire et la monnaie

Le Bénin appartient à la zone franc. La monnaie est le franc C.F.A. A la suite de la prise en charge du secteur bancaire par l'Etat dans les années 1974-75, le système bancaire comprend désormais trois banques primaires :

- la Banque Commerciale du Bénin "B.C.B."
- la Banque Béninoise pour le Développement "B.B.D."
- La Caisse Nationale de Crédit Agricole (C.N.C.A.) et l'Agence Béninoise de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest "B.C.E.A.O."

Le régime des changes du Bénin est analogue à celui des autres pays de la zone franc qui maintiennent un compte d'opérations avec le Trésor Français. Il n'y a pas de restrictions aux paiements et transferts relatifs aux transactions internationales courantes. Tous les transferts dans les pays ne faisant pas partie de l'U.M.O.A. sont assujettis à une commission de 0,25 % dont une partie est retro-cédée au Trésor. Le franc C.F.A. est rattaché au franc français aux taux de 50 C.F.A. pour un franc français.

6. Finances publiques

Les finances publiques ont connu un redressement sensible depuis l'arrivée au pouvoir du Gouvernement militaire révolutionnaire. Une gestion plus stricte des finances a permis à la R.P.B. de ne plus recourir, à partir de 1973, aux subventions d'équilibre du Trésor français comme c'était le cas après l'indépendance. Mais il convient de noter que cette politique rigoureuse des dépenses a pour corrolaire une faible croissance des salaires dans le secteur public et semi-public, une ampleur limitée donnée au programme d'équipement socio-administratifs et aux activités d'entretien.

A partir de 1979, une coordination plus étroite entre la tranche annuelle du Plan d'Etat et le Budget prévisionnel a permis l'intégration des différents projets au Budget d'investissement du pays.



7. Investissements

La nouvelle politique financière consiste à concentrer l'ensemble des ressources financières de l'Etat et à centraliser les décisions en matière de mobilisation et d'affectation de ces ressources. Cette politique vise à la prise en charge de la gestion du surplus économique national et de l'aide extérieure. La valeur des investissements bruts dans le P.I.B. est en croissance. Elle est passée de 16,5 % pour la période 1972-1976 à 17,5 % pendant la période 1976-1978.

Les ressources extérieures ont contribué au financement des investissements publics, à concurrence de 81 % pendant la période 1976-1977 contre 92,3 % au cours de la période 1972-1975. On prévoit dans les années à venir d'augmenter la contrepartie nationale dans le financement des investissements.

3. LES POTENTIALITES DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE

En vue de réaliser un développement endogène, le Bénin dispose tant dans son sol que dans son sous-sol, d'importantes ressources naturelles aussi bien que d'un potentiel humain habile, au service d'une ferme volonté de réaliser un développement rapide par lui et pour lui-même.

a) Situation géographique privilégiée dans une sous-région appelée à un grand essor économique

La situation géographique particulière du Bénin dans le cadre de la sous-région de l'Afrique de l'ouest, lui permet de jouer un rôle croissant de fournisseur de services liés aux activités de transit maritime, terrestre, ferroviaire et aérien, dans le cadre d'un développement des échanges entre pays africains. En effet, en dehors de la proximité du géant Nigéria, le port de Cotonou et les chemins de fer du Bénin sont d'un atout important pour les échanges avec le Niger et la Haute-Volta, Etats continentaux.

b) Potentiel agricole important

Le Bénin n'est pas un pays désertique. Son potentiel agricole est étendu et varié. Le sol et, dans une moindre mesure, l'eau constituent les principales ressources naturelles du pays.

Le centre et le nord du pays présentent des conditions favorables aux cultures industrielles, telles que le coton et l'arachide. Dans le sud, le maïs, le manioc et le riz sont des cultures les plus étendues des complexes agro-industriels cotonniers et les huileries ont un important potentiel d'exportation. Cependant, le potentiel agricole du Bénin est peu exploité surtout dans le nord où seulement 13 % des terres cultivables sont utilisées. Les possibilités de développement agricole sont considérables si on adopte les méthodes, les instruments et les formes de production appropriés, adaptés au milieu. Il faut ajouter à tout cela un important potentiel : l'élevage au nord, la pêche sur la côte et les forêts dans le nord-ouest.

Prise globalement, l'agriculture produit au-delà des besoins nationaux. Néanmoins des efforts d'intensification doivent être faits pour éviter à l'avenir de faire face à des problèmes d'insuffisances alimentaires.



c) Potentiel minier

Les ressources minières du Bénin sont encore insuffisamment connues. Les résultats de quelques prospections effectuées sont prometteurs pour asseoir l'autosuffisance du Bénin et pour développer ses exportations.

- Le pétrole du Bénin est pratiquement entré dans sa phase d'exploitation. Les équipements en vue de l'extraction du brut sont déjà mis en place. La gestion est confiée à la SAGAS PETROLUM BENIN.

- Le pays dispose également de phosphate dont la mise en valeur permettra de répondre aux besoins en engrais de l'agriculture.

- Le Bénin dispose par ailleurs d'importants gisements de calcaire dont celui d'Onigbolo déjà mis en exploitation.

- Les prospections ont révélé de l'or et du fer. On note également des traces de rutile, chromite, uranium, zinc, plomb, nickel, etc.

d) Potentiel touristique riche

Le Bénin, par son riche héritage culturel, par la beauté et la variété de ses paysages, figure parmi les grandes régions touristiques ouest africaines. De nombreux autres motifs d'attraction s'y rencontrent également tels que :

- Le Lac Nokoué
- La ville traditionnelle de Ouidah
- La ville d'Abomey, son palais et son musée
- Les parcs nationaux de la Pendjari et du W
- Les caractères de l'anougou.

e) Potentiel humain qualifié

Le Bénin est doté, pour des raisons historiques, d'un nombre important de cadres supérieures et d'une population éduquée et entreprenante. Cette réserve de main d'oeuvre qualifiée constitue un atout important dans la course pour un développement endogène. Néanmoins, il est nécessaire d'accorder plus de soins aux apports techniques et humains à l'appareil d'éducation, de formation, de recherche et d'ingénierie pendant la prochaine décennie. Aussi, dans le 2e plan national de développement un accent particulier est mis sur le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel.

Il ressort de l'étude de l'économie béninoise des traits positifs et des traits négatifs.

Les traits positifs sont constitués de tous les éléments qui orientent ou pourraient orienter l'économie vers l'Indépendance et l'auto-gestion du pays :

- l'équilibre budgétaire
- l'existence de potentialités pour un développement endogène (sols, climat non désertique, eau, ressources minières et touristiques, capital humain).

Les traits négatifs sont ceux qui extravertissent le pays, le maintiennent en léthargie.

- l'hypertrophie des importations de produits alimentaires
- la prédominance de l'aide extérieure
- le déséquilibre de la balance commerciale



- le développement insuffisant des zones rurales
- l'atrophie du commerce intérieur.

Mais il ne suffit pas de recenser les éléments négatifs et positifs. Il est nécessaire d'opérer des changements radicaux pour dynamiser les aspects positifs et orienter l'économie vers le développement du pays en tenant compte des besoins réels des populations. Cette volonté de changement est né le 26 octobre 1972 en République Populaire du Bénin.

Fundação Cuidar o Futuro



LA POLITIQUE NOUVELLE D'INDEPENDANCE NATIONALE

1. SOUS LE REGNE DE "EHUZU"

EHUZU (1) est un nom fon qui signifie changement. Il a été adopté par tout le peuple béninois pour signifier que le 26 octobre 1972 marque le début d'une ère nouvelle, celle de la véritable indépendance politique, économique et culturelle.

EHUZU est traduit dans toutes les langues nationales béninoises. Tout le monde l'utilise pour marquer le début et la fin des réunions de travail, de rassemblements publics.

EHUZU veut dire vigilance, éveil, prise de conscience. Il est surtout un acte de foi en l'avenir, l'espoir que par un travail méthodique et soutenu, le pays connaîtra la stabilité politique, une économie prospère.

EHUZU est donc tout un programme d'action et en même temps une méthode d'analyse et de travail.

Ce programme et cette méthode ont été explicités dans un document de base intitulé :

"Discours-Programme du 30 novembre 1972", élaboré par des cadres béninois.

C'est ce document que le gouvernement révolutionnaire de la République Populaire du Bénin traduit dans les faits depuis 10 ans.

Les maux dont souffre le pays y ont été clairement indiqués. Il s'agit de les connaître et de leur appliquer les remèdes appropriés.

"La caractéristique fondamentale et la source première de l'arriération de notre pays est la domination étrangère. L'histoire de cette domination est celle de l'oppression politique, de l'exploitation économique de l'aliénation culturelle, des contradictions inter-régionales et inter-tribales" (2).

Le Discours-Programme après avoir diagnostiqué les maux, a préconisé des moyens pour l'avènement d'une politique nouvelle d'indépendance nationale orientée vers un développement endogène et auto-centré.

Pour atteindre cet objectif, il faudra compter d'abord sur nos propres forces, sur nos propres ressources sur l'initiative créatrice des larges masses laborieuses".

2. LA LUTTE DE LIBERATION NATIONALE

En matière de politique extérieure, " les rapports du Bénin avec les pays étrangers doivent reposer sur les principes de non-alignement, d'égalité, de respect mutuel de la souveraineté, des avantages réciproques et de la dignité nationale". Sur cette base, les anciens accords ont été révisés et de nouveaux accords de coopération économique et culturelle lient le Bénin aux autres pays et sont régis par l'application d'une politique de non alignement par rapport aux pays de l'est et de l'ouest.

(1) Il existe en R.P.B. une famille EHUZU

(2) Préambule du Discours-Programme du 30 Novembre 1972



Le Japon, les pays de l'est tels que la Chine populaire, l'Allemagne de l'est, l'Albanie, le Cuba, la Corée du Nord, le Vietnam du Nord et autres pays socialistes coopèrent librement avec nous à côté de nos amis de l'ouest, tout ceci bien-sûr sur la base bien comprise des intérêts de notre pays et du respect de sa souveraineté.

La République Populaire du Bénin soutiendra les mouvements de libération de tous les peuples en lutte pour leur indépendance.

A l'intérieur, il s'agira d'abord de construire une nation unie et forte capable d'utiliser toutes ses potentialités pour le développer.

Il s'agira pour chacun et pour tous de combattre tous les facteurs de division et de mettre en exergue les éléments positifs du pays.

Ainsi, le Dahomey est devenu "République Populaire du Bénin" pour éviter de privilégier une région dont l'histoire a nécessairement marqué notre pays, mais de rappeler l'appartenance de notre pays à un ensemble culturel vaste qui dépasse des frontières héritées de la colonisation, celle du Bénin qui va du Nigéria au Ghana.

Le nouveau nom rappelle aussi que le pouvoir était au peuple comme dans nos civilisations précoloniales et que la libération nationale signifie la restitution du pouvoir politique et du pouvoir économique au peuple afin qu'il devienne source de décision et maître de son destin.

C'est pour cela que les formes d'organisation féodale qui ont été encouragées et entretenues au cours de la période coloniale et néo-coloniale sont combattues : le régionalisme, le tribalisme, les castes, le népotisme n'ont plus droit de cité.

Certaines pratiques religieuses telles le trop long séjour des néophytes dans les couvents ont été allégées afin que les féticheurs retrouvent leur place dans une oeuvre de développement.

L'objectif est de retrouver les vertus des temps passés en redonnant à la vie la simplicité et le sens du service, propres à nos cultures ancestrales. Aussi, des cérémonies ostentatoires qui constituent un étalage de fausse richesse et une incitation au gaspillage - mariage, inhumation, baptême, dot, ont été réglementées suivant les codes traditionnels de chaque région.

"Le développement, après tout, n'est-ce pas un effort de soi sur soi, effort qui s'appuie sur l'environnement naturel pour arriver à couvrir les besoins essentiels au niveau de la famille et par la solidarité au niveau du groupe ?". (3)

"Camarades" s'appelle-t-on en République Populaire du Bénin pour marquer cette solidarité qui doit, comme au temps précolonial, marquer les rapports entre les hommes et cela n'exclut pas le sens du respect, de la hiérarchie, fondement de la vie africaine.

Le processus de libération n'a pas oublié la femme béninoise. Elle était dans la période coloniale, plus libre et l'égale de l'homme dans tous les domaines - elle était guerrière comme l'homme - et jouissait davantage de temps de loisirs à la campagne. Elle était riche de cette liberté de faire ce qu'elle voulait.

.../...

(3) La pauvreté, richesse des peuples - Albert TEVOEDJRE, p. 41, les Editions Ouvrières.



La foi fondamentale de la République Populaire du Bénin a réhabilité la femme béninoise : " La femme, en République Populaire du Bénin est en droit, l'égale de l'homme aux points de vue politique, économique, culturel, social et familial.

Toutefois l'unité de la famille doit être sauvegardée sur la base d'une saine compréhension de ce juste principe révolutionnaire d'égalité de l'homme et de la femme.

L'Etat Révolutionnaire mettra tout en oeuvre pour créer progressivement les conditions de jouissance de ce droit". (4)

La femme béninoise a renoué avec l'histoire de ses ancêtres ; dans une cité qui se veut juste, où seront progressivement supprimées toutes les formes d'exploitation de l'homme ou de la femme. Les mariages forcés sont interdits et les jeunes Béninois ou Béninoises sont libres de choisir les partenaires de leur choix ; cette pratique persistait dans certaines communautés.

La réforme administrative va renforcer la lutte de libération nationale en redonnant dans les textes et dans les faits, le pouvoir au peuple.

Le vieux schéma administratif hérité de la colonisation a été élaboré dans le cadre d'un type de développement économique et d'une société donnée et obéissait à des centres de décision extérieurs au Pays. Sa caractéristique était la bureaucratie et la paperasserie.

Le principe de la réforme administrative qui s'opère dans notre pays est non seulement de rapprocher l'administration de l'administré mais de remettre l'administration à l'administré afin qu'il devienne lui-même centre de décision.

L'appareil administratif est démocratisé et décentralisé depuis la province jusqu'au quartier des villes ou des villages.

Au niveau de la Province, le Préfet de Province, élu sur proposition du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin (P.R.P.B.) est président du Comité d'Etat d'administration de la Province - C.E.A.P.

L'organe permanent du C.E.A.P. est son Secrétariat administratif. La République populaire du Bénin compte : six provinces :

- l'Atlantique, chef-lieu : COTONOU
- l'Ouémé chef-lieu : PORTO-NOVO
- le Mono chef-lieu : LOKOSSA
- le Zou chef-lieu : ABOMEY
- le Borgou chef-lieu : PARAKOU
- L'Atacora chef-lieu : NATITINGOU

- 84 districts à la tête desquels se trouve un chef de districts élu aussi sur proposition du Comité central du parti de la Révolution Populaire du Bénin.

Chaque district est subdivisé en Communes, le nombre de communes dépend de la taille des districts du point de vue population. Les communes sont à leur tour subdivisées en villages ou quartiers de villes.

Les communes sont dirigées par un Comité Communal de la Révolution (C.C.R.) dont le secrétariat exécutif est présidé par le Maire de la Commune élu démocratiquement par les masses populaires.



Les quartiers des villes ou des villages sont dirigés eux par le Comité Révolutionnaire Local (C.R.L.). Son secrétariat exécutif est coiffé par le Délégué du quartier élu aussi démocratiquement par les habitants du quartier.

Ces différents organes locaux du pouvoir permettent l'exercice réel du centralisme démocratique. Les ordres parvenus d'en-haut, sont soumis à la critique populaire, puis ils repartent en haut pour leur adoption définitive.

Le chef de district est assisté d'un comité révolutionnaire d'administration du district - C.R.A.D. dont le président est le chef de district.

Le pouvoir judiciaire pour être à portée du peuple a aussi subi une réforme. A côté des juges professionnels, des magistrats, coexistent des juges non-professionnels élus sur la base de leur honnêteté, leur probité et leur sens aigu de justice.

On rencontre ces juges à l'échelon national, provincial, au niveau du district de la commune et du quartier de ville ou de village.

L'introduction de cette réforme dans l'appareil judiciaire appelle nécessairement l'élaboration de nouveaux codes, plus adaptés que les codes français qui ne cadrent pas toujours avec les réalités africaines ; en un mot le traditionnel et le moderne cohabitent pour engendrer quelque chose de plus réaliste et de plus authentique ; mais la vraie libération du peuple ne saurait s'arrêter à une réforme territoriale ou judiciaire ; la vraie libération commence avec le contrôle des secteurs vitaux de l'économie nationale.

3. EDIFICATION D'UNE ECONOMIE INDEPENDANTE

L'Economie nationale a été une économie dominée se traduisant par l'exploitation éhontée des masses laborieuses et des ressources naturelles de notre pays des sociétés étrangères telles que la C.F.D.T. la S.A.T.E.C. la C.A.I.T.A. etc...

La nouvelle politique économique a pour objectif la satisfaction des besoins des Béninois, en particulier des masses laborieuses afin de sortir le pays de l'ornière du sous-développement.

La prise en main progressive des secteurs vitaux de l'économie nationale devient un impératif ; aussi les banques et certaines sociétés étrangères sont-elles nationalisées et orientées vers le développement économique du pays.

Dans le domaine commercial et industriel, des nationalisations ont été opérées.

La société dahoméenne d'électricité et d'eau (S.D.E.E.) devient la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (S.B.E.E.).

4. REHABILITATION DU PATRIMOINE CULTUREL NATIONAL

Le développement d'un pays n'est pas uniquement économique ; il est aussi culturel car c'est la culture qui constitue la donnée première à connaître et à utiliser pour orienter la politique de développement social, économique et politique.

Sans cette connaissance, les voies de développement ne seront qu'artificielles, étrangères à la population qu'elles voudraient éduquer pour le progrès.

.../...



La réhabilitation de la culture nationale est un moyen de redonner confiance au peuple béninois, dans son ensemble, en ses valeurs ancestrales, en ses croyances, en ses traditions, en lui-même. Elle le met à l'abri du mimétisme et lui permet de renouer avec le brillant patrimoine culturel légué par ses aïeux et d'aller sans risques d'aliénation vers le monde moderne. Fort de ses valeurs, il ne sera plus passif et consommateur mais participera de manière active au changement du monde en y apportant son authenticité, ses valeurs propres.

Aussi, le Parti et l'Etat Béninois ont donné une place de choix à cette réhabilitation et des structures appropriées ont été mises en place pour redynamiser ce secteur capital de notre développement.

Dans chaque province, il existe une société d'exploitation des centres de spectacles (SECS) chargée de promouvoir et de susciter la renaissance des arts dans tous les domaines.

Ces sociétés étendent leurs actions jusque dans les districts et les villages. Dans les écoles, collèges, lycées et centres d'enseignement supérieur ou professionnalisés, la coopérative scolaire ou universitaire constitue le centre promoteur des arts, car l'activité culturelle est également une dimension de la production.

La musique tant moderne que traditionnelle connaît un regain d'activité, puisant son inspiration dans notre culture nationale. De nouvelles étoiles de la chanson sont nées Angélique KIDJO, Cella STELLA, TOHON Stanislas sont des révélations dans le domaine de la chanson moderne grâce à leur parfaite connaissance du milieu.

Dans le domaine de la chanson traditionnelle, Ezin GACHON, ALLOKPON, ADJANOUI et Alabi SOURADJOU redonnent, grâce aux instruments de musique traditionnelle vie et émotion aux mots hérités de leurs ancêtres.

Les groupes de Tèkè (la danse du bâton) et les Siriki - troupe ambulante de femmes du nord du pays rappellent la richesse infinie de la culture nationale béninoise.

Dans le domaine du théâtre, des groupes ont été créés dans toutes les provinces dont les plus célèbres sont : les "Zamahara", les "cerveaux noirs", la Troupe d'Ekpè.

Chaque établissement scolaire possède une troupe théâtrale. Partout, on assiste à une reconnaissance des arts décoratifs et en particulier dans les milieux scolaires.

Ce qui est remarquable, c'est à partir des matériaux tirés du milieu que ces artistes réalisent leurs oeuvres ; ainsi les grains de maïs, de mil, de fonio sont devenus, en plus du rôle important qu'ils jouent dans l'alimentation quotidienne, des matériaux de décoration.

Dans les écoles, des journées culturelles organisées chaque année sont des occasions où l'on peut admirer des tableaux d'artistes scolaires, et même acheter des tableaux d'artistes scolaires. A l'échelon nationale, il y a eu un mini-festival des arts en 1977 et le Festival national des arts et de la culture en 1982 ; c'est le rendez-vous de tous les artistes du pays ; tous les genres y sont représentés.



Les artisans locaux ne sont pas laissés. Afin de mieux les organiser et leur donner plus de chance de succès, le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et des Loisirs (MTAL) a procédé à une enquête en vue de recenser tous les artisans du pays afin de les grouper par région et par spécialité. Les artisans ainsi organisés pourront mettre en commun leur génie créateur afin d'être plus compétitifs sur le plan national et international. Le développement de la culture populaire passe nécessairement par l'alphabétisation des masses dans nos langues nationales. Les groupes d'alphabétiseurs sont à pied d'oeuvre dans tout le pays. Les linguistes du pays ont mis au point un alphabet type devant permettre la transcription de nos différentes langues. L'entreprise commence déjà à porter fruit ; quelques journaux en langues nationales font leur apparition : Kparo édité en langue bariba. L'alphabétisation est systématique dans les clubs 4 D. (1) Des prix ont été décernés lors du festival national des arts et de la culture de 1982 à des écrivains s'exprimant en langues nationales.

Grâce à l'alphabétisation, les guérisseurs et les chercheurs en pharmacie ont trouvé enfin un moyen de consigner et de transmettre leurs arts en langues nationales, les rendant plus accessibles à une plus grande majorité de la population. DOSSOU-YOVO Cossi par exemple, a écrit en Fon plusieurs recueils de recettes sur les maladies les plus courantes.

La médecine traditionnelle se débarrasse ainsi de son manteau mystique qui permettait jadis à certains guérisseurs cupides d'exploiter de façon éhontée les masses populaires pour devenir plus simple, plus concrète et plus efficace.

Le Ministère de la Santé Publique reconnaît les praticiens traditionnels et délivre des cartes de guérisseur à tous ceux qui ont fait leur preuve. En ville, comme en campagne, médecins et guérisseurs collaborent étroitement rendant ainsi plus probable la réalisation de l'objectif cher à l'O.M.S., "La SANTE POUR L'AN 2.000".

Fundação Cuidar o Futuro



(1) Voir plus loin Education Informelle Organisée

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION FORMELLE ET INFORMELLE

1. EDUCATION FORMELLE

1.1 Il faut entendre par stratégie l'ensemble des dispositions institutionnelles d'ordre politique, juridique et matériel tendant à transformer l'école en un moteur de développement national. A cet effet, la nouvelle politique d'indépendance nationale dont le discours programme du 30 novembre 1972 constitue la déclaration officielle - "donne le ton" de ce qu'il y avait à faire en matière d'éducation et de formation des cadres, et trace les grandes lignes des tâches qu'il faut accomplir :

"Jusqu'ici l'Enseignement, l'Education et la Culture ont été au service de la domination et de l'Exploitation Etrangère également s'impose une politique nouvelle d'indépendance nationale qui rompt avec le carcan d'étouffement de nos valeurs nationales que constitue l'école traditionnelle. Dans cette optique, il est impérieux d'instituer un système d'éducation démocratique et patriotique qui permette l'enseignement d'une science et d'une technique moderne au service des intérêts du peuple. Pour cela, il faudra élaborer une réforme authentique de l'enseignement conforme aux exigences de la nouvelle politique.

Cette réforme aura à mettre en place des structures, un enseignement d'orientation et de contenu conforme aux nécessités d'un développement économique et national indépendant".

La Réforme promise devra concerner, outre la clientèle habituelle, les masses laborieuses analphabètes (jeunes et adultes) ; elle devra remettre en honneur des valeurs oubliées ou négligées dans le système éducatif de type colonial telles que les langues nationales, le patrimoine culturel authentique, l'histoire locale ... etc. Il s'agit, en définitive, de recentrer le système scolaire sur les préoccupations prioritairement nationales.

L'affirmation préalable de volonté et des objectifs politiques généraux est un avantage stratégique inestimable ; un cadre d'action est ainsi constitué qu'il faut meubler.

La réforme de l'enseignement et de l'éducation, un des nombreux actes politiques programmés par le Gouvernement militaire révolutionnaire pour réaliser effectivement la libération de notre peuple, fait partie du faisceau des opérations qui convergent vers un même but : créer une société heureuse et équilibrée, débarrassée des complexes de toutes sortes, de l'exploitation de l'homme par l'homme et des taxes qui l'empêchaient d'évoluer.

1.2. Cette stratégie comporte la formulation des finalités de l'Ecole Nouvelle, finalités qui ne sont pas, loin s'en faut, simplement pédagogiques ; elles visent à résoudre les problèmes majeurs d'un pays naguère colonisé qui veut se libérer et retrouver son identité culturelle - les tares d'un pays sous-développé à la recherche d'un équilibre économique.

Politiques, ces finalités indiquent que l'école doit être libérée de la domination étrangère et de l'aliénation culturelle, libératrice de toute forme d'exploitation ; elle doit assurer la formation d'un homme conscient des problèmes de son pays, d'un patriote convaincu, d'un type d'homme nouveau intégré à son milieu, d'un citoyen nouveau libéré des complexes et réflexes d'étranger qui l'asservissent et l'éloignent de son peuple et des valeurs de celui-ci etc ; l'école nouvelle est définie comme le creuset où se forge le destin de la Nation et son unité.



Les finalités économiques de l'Ecole nouvelle visent à faire d'elle une unité de production : - c'est sa définition - et un moteur du développement économique et social.

Les exigences d'ordre scientifique sont également prises en charge par l'Ecole nouvelle qui doit donner un enseignement de qualité scientifique garantie et qui recuse les tabous rétrogrades ; dans la même perspective, l'école est ouverte sur les problèmes majeurs du monde extérieur.

1.3. Les finalités et les objectifs généraux de l'Ecole nouvelle ne furent pas imposés de façon dogmatique. Les approches utilisées tiennent compte de l'étude objective de la situation scolaire 1972, et de la volonté de démocratiser au maximum le pouvoir. Ces approches concernent :

1.3.1 L'évaluation de l'ancien système scolaire ; elle a été effectuée, par le Comité Technique Préparatoire (C.T.P.) mis sur pied par le Ministre de l'Education nationale.

Ce Comité était composé de professeurs, d'instituteurs, d'inspecteurs, de planificateurs, de chefs d'établissement : des équipes du C.T.P. ont parcouru toutes les provinces et tous les districts de la République Populaire du Bénin, interrogé des milliers de personnes représentant toutes les couches et catégories sociales, recueilli toutes les opinions possibles, écouté toutes les confessions, toutes les tendances en organisant des débats, des meetings ou des enquêtes dans la visée des changements qui s'annoncent.

L'évaluation ainsi entreprise était une macro-évaluation qui a porté sur l'ensemble du système éducatif existant : programmes, structures, méthodes d'enseignement et d'éducation, examen et même le financement de l'éducation nationale. Les réponses recueillies, critiques, avis, vœux et aspirations - ont été consignées dans un important document intitulé "Echos des villes et des campagnes". Elles ont été à la base de propositions soumises à la commission nationale de Réforme. Comme on le constate, si les cadres nationaux ont eu l'initiative d'aller vers les populations rurales et citadines pour poser la question scolaire - il le fallait bien - c'est finalement les masses laborieuses qui ont, plus intuitivement que scientifiquement, mais nettement évalué l'école néo-coloniale et qui ont avancé les orientations majeures du nouveau système scolaire.

Le Comité Technique Préparatoire a eu également pour mission de proposer une liste de personnalités représentatives pour constituer la Commission Nationale de Réforme d'assurer le secrétariat de ladite commission et son fonctionnement normal (encadrement, questions matérielles).

1.3.2. La Commission Nationale de Réforme était composée de 180 membres représentant tous les milieux : toutes les catégories d'écoles, tous les services administratifs, tous les syndicats, l'armée, les élèves, les étudiants et leurs associations, les organisations de parents d'élèves, l'Union des femmes, toutes les églises et toutes les régions du pays. On ne pouvait trouver un milieu plus diversifié, une tribune plus libre mais aussi un champ de bataille et d'affrontement plus ardent et plus décidé à régler pour le problème de l'éducation en République Populaire du Bénin (Ex Dahomey).

La Commission Nationale de Réforme a tenu ses assises du 14 au 18 mai 1973 à l'Ecole Normale F. NADJO. Elle a élu un Présidium de 5 membres et formé trois sous-commissions :



- Sous-Commission des structures
- Sous-Commission des Programmes, Horaires et Sanctions
- Sous-Commission du Financement.

Ces sous-commissions ont réalisé des travaux d'ordre technique et les enseignants y ont joué un rôle important.

L'Assemblée générale : elle a eu à discuter des questions politiques et philosophiques : finalités et objectifs.

En outre, c'est à l'intelligence collective de l'Assemblée générale que sont soumis les travaux des sous-commissions ; ils y sont passés au crible, soigneusement examinés, critiqués et amendés.

La Commission Nationale de Réforme a travaillé dans un climat de ferveur révolutionnaire mais aussi de vérité exprimée tantôt avec passion, tantôt avec calme et dignité, mais toujours sans hypocrisie. Les syndicats des professeurs et les jeunes intellectuels ont joué un rôle déterminant dans la commission nationale de réforme.

Les longues et houleuses discussions ont toujours débouché sur un consensus et les décisions ont été démocratiquement retenues. Les conclusions de la session de la Commission Nationale de Réforme ont été dactylographiées au fur et à mesure et solennellement remises au Ministre de l'Education Nationale sous la forme d'un document intitulé "Travaux de la Commission Nationale de la Réforme de l'Enseignement et de l'Education".

1.3.3. La phase suivante est la phase juridique : le document évoqué ci-dessous est un ensemble de compte-rendus, de rapports de commission, de discours, de propositions, de recommandations rassemblées sous de gros titres. C'est un document brut qui contient l'essentiel mais auquel il était nécessaire de donner une forme plus concise, plus cohérente, qu'il fallait produire en un style impersonnel et débarrassé de tous les souvenirs et éléments conjoncturels inutiles pour sa compréhension. Il était avant tout important de faire accepter son contenu (pour l'essentiel) par les autorités politiques et gouvernementales et de lui donner forces exécutoires sous la forme d'une loi d'Etat et de décrets d'application.

Cette phase de l'opération ne s'est pas déroulée sans problèmes. Les réformateurs les plus pressés et les plus exigeants réclamaient l'adoption, la diffusion et la mise en application immédiate de la Réforme, et jetaient la suspicion sur les autorités, tandis qu'une autre fraction de la population faisait tout pour mettre en veilleuse les nouvelles propositions afin que la réforme soit mort-née. Les intérêts de classe s'avaient autour de cette Réforme qui apparaissait à tous comme un instrument de polisation. Il a donc fallu, comme le disait le Ministre de l'Education Nationale d'alors, engager la lutte contre les détracteurs de cette référence tant de l'intérieur que de l'extérieur - contre la réaction et les manoeuvres de la contre-révolution qui a réussi à s'infiltrer dans les institutions politiques révolutionnaires en vue d'étouffer dans l'oeuf notre "Révolution Nationale Démocratique et Populaire". (Juin 1975). Cette lutte a duré deux ans.

Les enseignements (notamment ceux du Secondaire et du Primaire pour les raisons diverses), les politiciens aussi ont été les stimulants de la mise en forme définitive de la Réforme.

Dans une telle opération, il n'a jamais été question heureusement de laisser les enseignants entre eux ; car ils auraient perdu de vue les objectifs essentiellement politiques de la Réforme.



Professeurs, spécialistes de l'éducation (inspecteurs, planificateurs, administrateurs et chefs de service), juristes en ont été les réalisateurs.

Pendant que s'accomplissaient ces travaux, fut déclenchée une opération dénommée "la popularisation de la Réforme"...

Elle a été principalement l'oeuvre des politiciens : à nouveau des délégations du Conseil National de la Révolution (CNR) ont parcouru tous les districts pour expliquer à toutes les populations les finalités, les orientations de l'Ecole nouvelle, son contenu, ses structures. La presse et la radio ont été d'un concours très appréciable dans la diffusion et la popularisation des grandes idées de la Réforme. Les enseignants n'ont pas manqué eux aussi, de jouer un rôle dans la popularisation de la Réforme au niveau de tous les villages dotés d'une école : c'était la rentrée politique de l'Ecole Nouvelle en 74-75. Cette action s'avérait absolument nécessaire pour sortir la Réforme du silence qui l'entourait subitement, pour dépasser la timidité des cadres ou leur formalisme et pour mettre l'oeuvre à la portée des masses populaires pour lesquelles elle est faite.

Enfin, l'ordonnance No.75-30 du 23 Juin 1975 portant Loi d'Orientation de l'Education Nationale et les décrets d'application 75-134 et 75-135 du 23 Juin 1975 consacrent l'armature juridique de la Réforme.

Loi et Décrets ont été publiés dans une brochure intitulée "Programme National d'Edification de l'Ecole Nouvelle" - qui est une explication plus abondante et plus littéraire de la Loi d'Orientation formulée avec sècheresse comme toutes les lois. La brochure que le public appelle la "Réforme" a été éditée en Juillet 1975 en plusieurs milliers d'exemplaires rapidement vendus.

Ce livret apparaît désormais comme la bible de l'enseignant et de tous ceux qui ont la responsabilité de promouvoir l'Ecole Nouvelle. Mais les enseignants le lisent-ils et le comprennent-ils ?

Impulsion du politique, réponse des populations, travail d'analyse et de synthèse par les cadres, nouvelle intervention du politique sous forme de feed-back en vue de rendre compte à la base et de la préparer à l'action.

1.3.4. La mise en application de la Réforme

Effectuée sans tergiversation, elle a eu pour résultat la remise en cause des vieilles pratiques coloniales et néocoloniales de l'Ecole. Réorganisation et décentralisation de l'administration centrale de l'éducation nationale, généralisation de la mise en oeuvre de la Réforme traduisent la volonté du Pouvoir de passer rapidement du système colonial de gestion à une organisation de type nouveau plus adoptée et plus efficace.

L'ancienne Direction Générale de l'Enseignement dirigée par un Inspecteur d'Académie français a été remplacée, dans un premier temps, par cinq directions générales dont les dénominations suffisent à rappeler la prise en charge totale du domaine de l'enseignement, de l'éducation, de la formation, de la culture populaire et de l'organisation générale :

- Direction générale de l'enseignement du 1er degré (DG 1)
- Direction générale de l'enseignement technique et de la production scolaire (DG 2)



- Direction générale des enseignements du 2e degré de la recherche scientifique et technique et de la formation pour l'éducation (DG 3)
- Direction générale de la gestion, de la planification et de la prévision (DG 5)

La DG 5 apparaissait comme la structure-clé pour l'application de la réforme, car elle comportait un service de planification chargé de de mettre en plan la Réforme.

En 1975, la restructuration des Ministères a donné à l'Administration centrale de l'éducation nationale, une nouvelle figure.

- Au cabinet :
- Un Directeur général et
 - un Directeur général adjoint
 - un Directeur des études et de la planification

Ce dernier est chargé de l'étude et de la programmation de l'action concrète de tous les services et organismes relevant du Ministère, sur la base des objectifs fixés par les instances politiques et le Gouvernement dans le cadre du Plan d'Action Nationale défini par lesdites instances et le Gouvernement.

A cet effet, le Directeur des études et de la planification fait l'inventaire et centralise les moyens humains et matériels, procède à leur répartition judicieuse selon les objectifs fixés aux différents organismes et services pour une étape donnée.

Il représente le Ministère au sein du Conseil national de la Planification. Un directeur des affaires financières et administratives chargé de l'administration financière, de la gestion et de l'utilisation du personnel de tous les services du Ministère.

Il centralise les besoins matériels de tous les services ainsi que les achats et procède à leur répartition ; il gère le stock du matériel et des fournitures.

Il élabore le projet du budget du Ministère en collaboration avec le Directeur des Etudes et de la Planification".

- des Directeur techniques :
 - . Enseignement du Premier degré
 - . Enseignement du Second degré
 - . Enseignement technique et production scolaire

- Le Conseil des Activités Educatives du Bénin (C.A.E.B.) fusion de trois organismes rivaux (ligue de l'Enseignement et de l'éducation permanente, Loisirs de l'Enfance et de l'adolescence, Centre d'Entraînement aux méthodes d'éducation active du Dahomey).

En 1976, intervient la décentralisation de l'administration de l'éducation nationale.

Dans le but de rapprocher l'administration des administrés, furent créées en 1976, les Directions provinciales de l'enseignement qui, remplaçant les

.../...



anciennes circonscriptions scolaires, sont des structures beaucoup plus étoffées, avec des pouvoirs plus étendus.

La Direction Provinciale de l'Enseignement (DPE) est une unité administrative chargée au niveau de la province de représenter les Ministres de l'Enseignement du 1er Degré et des Enseignements Technique et Supérieur. Elle comprend des services centraux et des services extérieurs.

Les services centraux de la Direction Provinciale dont le nombre et la nature ne sont pas limités sont :

- i) un Bureau des Enseignements Maternel et de Base (BEMB) ;
- ii) un Bureau de l'Enseignement Moyen Général (BEMG) ;
- iii) un Bureau des Affaires Financières et Administratives (BAMA) ;
- iv) un Bureau des Etudes et de la Planification (BEP) ;
- v) un Bureau de la Scolarité, des Examens et Concours (BSEC) ;
- vi) un Bureau des Bourses et Secours Scolaires (BBSS) ;
- vii) un Bureau de la Production Scolaire (BPS) ;
- viii) un Bureau des Enseignements Technique et Supérieur (BETS).

Les services extérieurs sont au niveau des districts, les divisions de district de l'Enseignement.

A la tête de chaque Direction Provinciale de l'Enseignement est nommé un Directeur Provincial.

Fonction du Directeur provincial

Le D.P.E. est le représentant de l'Administration centrale des Ministères de l'Enseignement du 1er Degré et des Enseignements technique et supérieur pour lesquels il constitue au niveau de la Province le relai pour toutes les activités.

Le Directeur provincial est chargé :

- a) d'assurer la coordination, l'exécution et le contrôle de l'ensemble des activités politiques, administratives et pédagogiques relatives à tous les ordres d'Enseignement ;
- b) d'assurer la gestion quotidienne des personnels de tous ordres mis à sa disposition sur le plan administratif et pédagogique ainsi que le fonctionnement de tous établissements d'enseignement public et privé relevant de son autorité ;
- c) de superviser les activités budgétaires et comptables des services et établissements relevant de son autorité ;
- d) d'assurer ou de faire assurer l'Inspection de ces personnels ;
- e) de veiller à l'exécution des programmes et méthodes d'Enseignement.

Les collaborateurs immédiats des D.P.E. sont les responsables des divisions de district de l'enseignement, les conseillers pédagogiques et les chefs d'établissements. On constate qu'il est de moins en moins question dans cette nouvelle organisation, des Inspecteurs de l'Enseignement. Cette disparition va constituer un handicap sur le plan technique. L'animation aura été plus politique que technique et professionnelle.

1.4. Mise en plan de la Réforme

Elle est effectuée par des experts béninois renforcée par une mission d'experts Unesco demandée par notre pays et obtenue sans retard. Les travaux de cette cellule consistent à mettre sous forme de projets réalisables et susceptibles



d'être financés par l'aide extérieure, les organes les plus déterminants de notre réforme :

- l'Institut National de Formation et de Recherche en Education (INFRE) ;
- le Centre Populaire d'Education de Perfectionnement et d'Initiation à la Production (CPEPIP) ;
- l'Enseignement Technique ;
- la Production Scolaire ;
- l'Administration de l'Education Nationale.

Outre le coordinateur du Projet BEN 75-006, un spécialiste en planification de l'éducation, un spécialiste en coût et financement de l'éducation et un expert en programmes et méthodes, le Conseil technique Unesco pour la mise en application de la réforme.

Le financement de l'éducation

L'Article 9 de la Loi de l'éducation constitue pour l'Etat une tâche centrale et vitale en vue du développement et du progrès économique de la Nation.

En conséquence, il est nécessaire qu'elle soit prise en main par l'Etat souverain qui décide, ordonne et contrôle dans le sens d'une vue unitaire et globale conforme à l'intérêt national, les différents aspects de sa conception et de son exécution.

Le financement de l'Education Nationale est ainsi un acte de souveraineté, de libération nationale, selon le principe révolutionnaire qui consiste "à compter d'abord sur ses propres forces et sur ses propres ressources".

La première source de financement est le Budget National dont la part affectée à l'éducation, est passée de 31,7 % en 1972 à 36 % en 1980:

Il importe de noter que 88 % du budget de l'éducation sont affectés au paiement des salaires ; les 12 % restants doivent couvrir les dépenses de matériel, de subventions, de secours et de bourses. Ce déséquilibre signale la dégradation des conditions matérielles de travail : construction de classes, mobilier et équipements divers, matériel didactique, etc...

Les familles et les collectivités interviennent dans tous les domaines où l'Etat ne le peut plus ; ses charges sont de plus en plus lourdes.

L'aide extérieure est caractérisée comme un complément de l'effort national. En réalité, son importance est de plus en plus grande. L'assistance internationale est préférée à l'aide bilatérale. Cette dernière ne provient d'ailleurs que de pays amis, sans conditions politiques.

1.5. Les structures du système scolaire

Critiquant les vieilles structures de l'école coloniale, les auteurs du Programme National d'Edification de l'Ecole Nouvelle décrivent celle-là comme un "îlot privilégié sans liaison organique avec la vie et la production... comme un instrument conçu sans le moindre souci de développement économique rationnel et comme un système éducatif qui déversait sur le marché du travail des diplômés inaptes ou improductifs et de nombreux chômeurs sans spécialité".

Les structures de l'Ecole Nouvelle vont donc corriger les tares de l'Ecole néo-coloniale et prendre en charge les préoccupations et les grandes orientations de la nouvelle politique d'indépendance. Les principes sur lesquels elles reposent sont :



- la nécessaire démocratisation de l'enseignement qui doit permettre à tous, et surtout aux plus déshérités d'avoir accès au savoir et à la science ; cela implique que les structures s'adaptent et intègrent le monde rural et le monde urbain et qu'elles bannissent un enseignement pour élite ;

- le rôle du peuple dans la définition du contenu de l'Enseignement et le contrôle de l'Ecole vu comme, instrument de sa promotion et de son épanouissement intégral, outil indispensable au développement économique national ;

- la gratuité sera un moyen de rendre l'école obligatoire dans la réalité quotidienne. L'enfant qui entre à l'école ne pourra en sortir qu'avec un métier grâce auquel il sera capable de s'intégrer aux structures de la production économique ;

- la conception unitaire du système éducatif se traduira par la destruction des barrages sélectifs, par la mise en place d'un nouveau système d'évaluation du travail scolaire basé sur le contrôle continu et l'orientation. La spécialisation à tous les niveaux doit être introduite très tôt, elle rendra l'école plus efficace, moins coûteuse et liée aux besoins réels du pays ;

- la formation permanente est un corollaire d'une école faite pour la promotion sociale ; son but est d'assurer le perfectionnement continu et encouragé de tous les travailleurs pour leur permettre d'apporter leur contribution à l'amélioration et au développement de la production sociale ;

- enfin, il est reconnu que les structures préconisées pour l'enseignement et l'éducation ne sauraient être figées, elles s'améliorent au contact de la pratique et demanderont des réajustements nécessaires à l'édification d'une société nouvelle.

Les structures sont organisées en deux degrés qui complètent une structure para-primaire et post-scolaire. Quel est l'état d'avancement de la mise en place du système scolaire ?

1.5.1. Le premier degré est subdivisé en :

- Enseignement maternel de durée 2 ans (3 à 5 ans). Il est précisé que l'Enseignement y est dispensé en une langue nationale et que l'accent y est mis sur les disciplines d'éveil et la liaison avec le milieu.

Bien qu'aucune initiation à la production n'y soit prévue, l'enseignement maternel sert le développement. Prenant l'enfant à un âge sensible pour l'éveiller et pour stimuler en lui les grandes fonctions vitales, l'enseignement maternel béninois a pour buts de libérer la mère notamment pour les tâches de production et d'enraciner utilement l'enfant dans son milieu socio-culturel. Le centre d'éveil et de stimulation de l'enfant (CESE) est, dans son essence et dans son fonctionnement la structure la plus conforme aux idéaux de l'Ecole nouvelle. La mise en place de l'enseignement maternel est encore dans sa phase expérimentale.

- Enseignement de base

D'une durée de 5 ans avec possibilité de redoublement * l'école de base est une petite unité de production qui procède partiellement au moins à son propre financement. Aucun diplôme ne devrait être délivré à la fin de l'enseignement moyen, général ou technique.

Le développement très rapide de l'enseignement de base (de 20 % en 1960 à

* Cette durée vient d'être portée à 6 ans par le récent séminaire bilan de l'Ecole Nouvelle, en septembre 1981.



49 % en 1980) a constitué un handicap pour sa qualité. L'enseignement est resté traditionnel, les enseignants dont moins solidement formés, ce qui n'a pas permis d'atteindre tous les objectifs assignés à cet ordre d'enseignement. Par exemple, l'introduction des langues nationales n'a pas été effective et la production scolaire a beaucoup souffert d'absence d'encadrement, de compétences affirmées et de contrôle.

- Les Enseignements Moyens : Ils comportent deux branches :

. L'Enseignement Moyen Technique et Professionnel qui est donné dans les complexes polytechniques de niveau I (formations correspondant aux besoins de l'Etat ; acquises en 3 ans) et de niveau II (qualifications de niveau supérieur au précédent acquises en 3 ans). Les élèves accèdent à ces structures à partir de l'Enseignement de Base, de l'Enseignement Moyen Général niveau I ou de la vie active après un passage dans la structure para-péri et postscolaire. Le contrôle continu est la base de l'évaluation des études qui donne droit à l'obtention d'un certificat d'aptitude à l'exercice d'un métier.

. L'Enseignement Moyen Général est donné dans les collèges d'enseignement moyen général de niveau I (3 ans) et de niveau II (3 ans également). L'initiation à la production avec un souci croissant d'économie et de rentabilité, le contrôle continu des connaissances caractérisent cet ordre d'enseignement, à la fin duquel aucun diplôme ne devrait être délivré. Le niveau II de l'Enseignement moyen général ouvre la porte d'accès aux Instituts spécialisés du second degré.

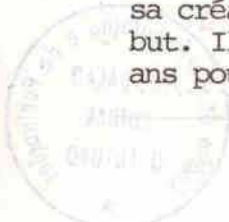
Des possibilités sont prévues pour passer des niveaux de l'Enseignement général à ceux de l'Enseignement technique et professionnel selon l'évolution du cursus scolaire des élèves.

En général, ce schéma a fonctionné de manière plutôt classique. Le nombre encore limité des complexes polytechniques et l'insuffisance des moyens matériels et financiers n'ont pas permis à la Réforme de tenir ses promesses dans ce secteur qui devrait constituer la véritable révolution de notre système scolaire. Notamment, l'Enseignement technique et professionnel a des effectifs faibles en général, dans la spécialité de l'administration du commerce qui constitue un domaine d'accueil pour les élèves qui n'ont pas réussi dans l'Enseignement général.

1.5.2. Le second degré

Il comporte des instituts spécialisés, des écoles supérieures regroupées autour de deux départements d'études générales. La mission de cette structure est de former des cadres supérieurs et dans la recherche. La durée des études varie de 3 à 5 ans. On accède au second degré de la fin du cycle moyen général niveau 2, du complexe polytechnique niveau 2 et de la vie active. La production y est liée à la signification, les examens de type classique y sont également remplacés par le contrôle continu. Les étudiants sortent des instituts munis d'un diplôme d'Etat.

Dans les faits, l'application de ces principes n'a pas été respectée tant s'en faut. L'université nationale du Bénin a d'abord vécu comme n'importe quelle autre université africaine d'inspiration française ou anglaise, loin de la vocation de structure de formation pour le développement qui lui a été attribuée même avant sa création. Le fonctionnement actuel de l'université paraît plus adapté à son but. Il est créé un école normale supérieure pour former des professeurs en 3 ans pour le premier cycle et en 5 ans pour le second cycle ; des instituts



professionnalisés : instituts nationaux d'agronomie, des sciences de la santé, d'économie, des sciences juridiques et administratives. A côté de ces instituts, les facultés de type classique sont maintenues ; il existe également des entités post-universitaires : le centre de formation administrative et de perfectionnement (CEFAP), le centre Béninois des langues étrangères (CEBELAE), le centre régional du développement sanitaire (CRDS), l'institut des sciences biomédicales avancées (ISBA).

Il est aisé de constater que les priorités retenues dans le choix des instituts et des entités post universitaires indiquent l'orientation nouvelle de l'université nationale du Bénin, résolument tournée vers le développement économique. Il est certain que seul le plein emploi dans notre pays peut assurer un épanouissement sans équivoque à l'université.

Le centre de perfectionnement des personnels des entreprises (CPPE) mis en place par le Ministère du Travail mérite d'être signalé comme un organisme efficace répondant aux principes du CPEPIP. Ce centre accueille en effet des personnels en service dans les entreprises et leur fait suivre des programmes de renforcement ou de perfectionnement. Son domaine d'application n'est pas encore très étendu : administrative, mécanique.

1.6. Les contenus des programmes

Ils sont conçus en fonction de l'évolution des besoins sociaux, économiques et culturels, dans l'esprit d'un juste équilibre entre les activités pratiques et les activités intellectuelles.

Les objectifs des programmes traduisent ces nouvelles préoccupations. A ce propos, le programme national d'édification de l'Ecole Nouvelle précise :

- Les programmes doivent désormais viser à donner un savoir, un savoir-faire, et un savoir-être adaptés et équilibrés, conformes aux intérêts de notre pays et aux besoins de son développement économique et social indépendant.
- Les programmes doivent aussi aider à la matérialisation du principe de la liaison de l'école de la vie en permettant l'étude et la transformation du milieu, la connaissance et la maîtrise de l'environnement.
- Les programmes doivent enfin préparer à des tâches de conception et d'invention pour un développement économique et social harmonieux en permettant l'entraînement à la créativité et en libérant l'esprit d'initiative.

1.6.1. L'élaboration des nouveaux programmes

La Loi d'Orientation de l'Education Nationale a prévu la création, auprès du Ministre chargé de l'Education nationale, de diverses commissions à caractère technique pour l'élaboration des programmes, la mise au point et la rédaction des manuels d'enseignement à soumettre à l'approbation du Conseil National de l'Education et de la Recherche. (Article 13).

Le fonctionnement de ces commissions techniques est toujours précédé, depuis 1975, par des travaux préliminaires effectués par des groupes ou associations d'enseignants et tout récemment par les Commissions Techniques d'Intervention Spécialisées. (CTIS)

Il s'agit, en effet d'une opération difficile et délicate. Le passage des objectifs globaux en objectifs d'enseignements avec la décroissance du rôle des politiciens peut aboutir à une trahison des visées premières entre les mains des professionnels de l'Enseignement qui essaient de retrouver leurs habitudes.



Outre le manque de chercheurs qualifiés, l'impréparation pédagogique et le niveau culturel insuffisant des populations, il existe des problèmes relatifs à la définition même du processus. Il y a toujours en effet, accroissement des connaissances. Cependant, il n'est pas question de faire une réforme par addition de nouvelles connaissances. Bien au contraire, il faut trouver un système d'intégration et d'apprentissage, ce que nous appelons chez nous "l'Enseignement en réseau" - qui permette d'aborder des connaissances diverses sous des angles englobants. Il est également nécessaire d'établir un équilibre entre les éléments cognitifs, affectifs et sensori-moteurs de l'enseignement. Et parfois, il a fallu esquisser les profils intermédiaires qui constituent comme des modèles mathématiques entre les objectifs abstraits et les programmes à réaliser.

Pour toutes ces raisons, l'existence auprès des décideurs politiques, de planificateurs ou même de poètes, de visionnaires de l'éducation à imagination féconde est un impératif catégorique. Il faut en effet viser loin, assez loin pour éviter d'imposer trop de changements à une génération d'élèves au cours de sa scolarité.

1.6.1.1. Programme de l'Enseignement de Base (1975)

En application du centralisme démocratique, l'élaboration des programmes de l'enseignement de base a suivi les étapes suivantes :

- i) les enseignants d'un village donné avec la CRL* et les parents s'étaient réunis pour définir le contenu de l'enseignement ;
- ii) les propositions furent transmises au Conseiller Pédagogique de district qui, avec tous les enseignants et le C.T.D.* firent une première synthèse des propositions.
- iii) Au niveau de la province, les Inspecteurs, assistés des Conseillers Pédagogiques, sous la présidence du CPR* préparèrent une synthèse provinciale qui fut transmise à la Commission Technique Nationale des Programmes de l'Enseignement de Base.

Plusieurs remarques peuvent déjà être formulées sur la méthodologie utilisée pour définir les programmes et sur les résultats obtenus.

La participation, l'apport des masses laborieuses et des instances locales furent pratiquement insignifiants. Et c'est normal parce qu'on ne saurait "demander la lune" à des personnes sans aucune culture pédagogique. Ce furent à cette étape, surtout les enseignants et les spécialistes de l'éducation qui sont intervenus. Mais l'expérience a prouvé qu'il ne faut pas les laisser entre eux, car ils professionnalisent facilement le processus. Beaucoup de propositions étaient en effet des copies pures et simples des programmes de l'ex AOF les plus anciens et même des programmes français.

- iv) La Commission Nationale a eu pratiquement à reprendre tout le travail ; des directives plus précises ont été données et les objectifs de la réforme en matière de programme ont été rappelés.

Vingt et un jours de sérieux labeur ont été nécessaires pour mettre au point les programmes des différentes disciplines de l'Enseignement de Base. Les projets ont été ronéotés.

En attendant qu'ils soient examinés et amendés par le Conseil National de l'Education et de la Recherche et promulgués par décrets, le Ministre de l'Education Nationale a pris des Arrêtés en novembre 1975, pour en permettre l'expérimentation dans les écoles. (CF.42, Expérimentation).

* CRL : Conseil Révolutionnaire Local
* CRD : Conseil Révolutionnaire de District
* Conseil Provincial de la Révolution



1.6.1.2. Les programmes de l'Enseignement Moyen (1976)

- i) Cette opération a été conduite de manière plus rationnelle que la précédente. En effet, les professeurs n'ont pas été abandonnés à eux-mêmes.

Les diverses associations de professeurs en collaboration avec l'INFRE ont préparé des esquisses de programmes qui devraient être analysées et complétées dans toutes leurs sections, avant d'être retournées à leurs représentants détachés à l'INFRE.

Six séminaires ont eu lieu à PORTO-NOVO et à Parakou sous la présidence du Ministre de l'Enseignement du 1er Degré. A chaque occasion, Ministre, Directeur général du Ministère ou Directeur de l'Institut ont eu à rappeler les objectifs principaux en matière de conception des programmes. Une importante communication du Ministre intitulée "Note pour les Commissions chargées de la préparation des programmes scolaires et plus particulièrement des programmes de l'Enseignement Moyen du Second Cycle a servi de base à tous les séminaires.

Après une critique des programmes actuels qui ne sont ni réellement utiles, ni formateurs mais insidieusement sélectifs, le dit document appelle l'attention sur les divers aspects de la science, moyen d'action sur le réel, recherche et vision cohérente de l'Univers ; il fait mention de directives générales pour la préparation des programmes et préconise des mesures transitoires devant précéder l'application des nouveaux programmes.

- ii) Les avant-projets de programmes issus de ces différents séminaires ont été transmis à des commissions techniques spécialisés de philosophie, de mathématiques... etc. Ces commissions interdisciplinaires étaient composées d'enseignants de tous les ordres (base, moyen, supérieur) des spécialistes : médecins, psychologues, ingénieurs, des cadres du secteur privé (Entrepreneurs, agents de commerce, etc...).

Au bout de quinze jours de travail acharné et délicat, les commissions ont mis au point les projets de programmes pour les deux cycles de l'enseignement moyen général. Quelques problèmes ont dû être probablement résolus :

- Le profil du collégien

La définition du profil du collégien (valable seulement pour le second cycle) fut absolument nécessaire pour passer des finalités politiques très abstraites proclamées dans la Loi d'Orientation et les différents discours à l'ensemble des disciplines qui permettent de former le type d'homme visé et voulu.

Quatre profils ont été ainsi tracés qui serviront de modèles pour passer des idées à leurs réalisations agro-pastoral, industriel, littéraire, artistique.

- La question des masses horaires.

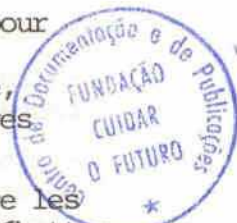
Elle fut âprement discutée entre les défenseurs de différentes disciplines (encore une survivance des anciennes pratiques).

- La cohérence

On peut dire que les Commissaires ont été assez attentifs pour assurer la cohérence verticale :

- tous les élèves suivent un enseignement unifié au 1er cycle,
- les différentes sections du second cycle préparent les élèves à l'entrée des polytechniques ou de l'université.

Quant à la cohérence horizontale concernant l'harmonie entre les différentes disciplines au même niveau, la question n'a été débattue que de manière formelle.



La formule qui consiste à définir "des notions prérequis" et des "notions coordonnées" pourraient permettre de briser les résistances de certains professeurs à la collaboration et provoquer une meilleure convergence des efforts vers la formation équilibrée des collégiens. Les travaux des diverses commissions techniques ont été ronéotés et assemblés en un gros volume dont les exemplaires seront transmis pour analyse et approbation au C.N.E.R.

1.6.2. Expérimentation évaluation et généralisation des nouveaux programmes

Notre pays a adapté la formule des pays en voie de développement qui n'ont pas le temps de faire une longue expérimentation et qui rejettent l'idée même d'une expérimentation systématique et classique pour des raisons de principe et de stratégie. Il apparaît impossible avec le retard que nous avons accumulé en matière d'enseignement, de s'engager dans une expérimentation trop longue et trop précautionneuse et en dernier ressort inutile, car que ferait-on si, après 15 ans on se rendait compte qu'on s'était trompé ? Il faut donc corriger au fur et à mesure et même anticiper sur les résultats. Ainsi, en République Populaire du Bénin : certaines matières sont introduites d'emblée dans toutes les écoles et dans tous les cours : idéologie, éducation civique et patriotique ; économie familiale ; initiation aux valeurs culturelles nationales. Il n'est pas besoin d'expérimentation. Il faut enseigner ces matières, de toute nécessité.

- D'autres matières classiques, comme le calcul, les sciences, l'histoire, etc. sont introduites au coup par coup, année par année.

Dans tous les cas, l'expérimentation est contemporaine de la généralisation.

Quant à l'évaluation, elle est effectuée par des équipes de spécialistes dont le rôle est surtout d'apprendre aux instituteurs à évaluer eux-mêmes les contenus, leur travail et leurs résultats et à devenir ainsi des évaluateurs locaux.

Les programmes de l'enseignement moyen général seront introduits simultanément dans les classes de 1ère année des 1er et 2e cycle en 1978. Il ne semble pas indiqué de les introduire partout à la fois à cause de certaines disciplines telles que l'idéologie et la philosophie pour lesquelles il n'est pas possible de brûler les étapes.

Dans les faits, la mise en place de ces nouveaux programmes est une entreprise qui a connu un demi-succès. Une récente évaluation de l'application de la Réforme a porté des critiques sévères contre les nouveaux programmes aussi bien dans leur élaboration que dans leur exécution. Elle a noté une déviation dans l'application des programmes par rapport aux objectifs initiaux assignés à l'Ecole Nouvelle déviation imputable à des causes diverses :

- précipitation et improvisation dans la conception et dans l'application des programmes ;

- insuffisance d'information et de formation des agents qui sont chargés de l'application de ces programmes ;

- absence de supports didactiques adaptés au milieu de l'enfant ;

- mauvais choix du personnel d'encadrement pédagogique ;

- fractionnement excessif du contenu de l'enseignement et émiettement de la masse horaire ;

- absence de recherche scientifique devant servir d'appui logistique à l'élaboration des programmes. Les recommandations qui accompagnent cette critique visent à créer les conditions d'une application plus scientifique des programmes. Elles concernent l'équipement des écoles depuis l'Enseignement Maternel



jusqu'à l'université, la formation conséquente du personnel d'encadrement, la création et la mise en oeuvre d'infrastructures de recherche scientifique la formation aux innovations etc... Un accent spécial a été mis sur la formation morale des jeunes, basée sur l'assimilation et le respect des valeurs culturelles nationales positives.

1.7. Les méthodes

S'opposent à la tendance dogmatique de l'Ecole coloniale et visant la réalisation des objectifs et des finalités de l'Ecole Nouvelle, il a été défini une méthode générale présentant avec ses finalités l'harmonie la plus parfaite.

"Que la méthode de l'école soit essentiellement active et dynamique, portée par une pédagogie qui exploite judicieusement l'étude du milieu. Cette méthode devra viser à socialiser l'enfant pour l'intégrer dans son milieu et lui donner en même temps les moyens intellectuels et pratiques pour les transformer. Cette méthode devra encore aider à l'acquisition globale du savoir, un savoir organisé en réseaux plutôt qu'un ensemble d'unités disjointes et inarticulées".*

Cette méthode implique une transformation de l'activité du maître et une nouvelle organisation de la classe en tant que milieu où se situe une action.

Le maître cesse d'être celui qui sait et transmet un savoir pour devenir un animateur du milieu social, un conseiller, un éveilleur de conscience. Il lui est demandé de devenir un agent de développement, et un serviteur avec tout ce que ce mot implique de modestie, puisque le maître devra accepter de se remettre en question et de voir son savoir remis en cause par ses élèves.

D'autre part, la classe devient un atelier où le maître propose à ses élèves un nombre accru d'exercices pratiques et leur offre le plus possible d'occasions de manipulations pour leur faire des mains expertes ; le maître permettra largement l'accès aux documents pour donner à ses élèves le goût de la recherche et leur apprendre à apprendre.

Avec une méthode d'un genre nouveau, la sanction des études ne peut qu'être transformée. Il est précisé que les examens de type classique seront progressivement supprimés et remplacés par des examens de type nouveau destinés à sanctionner chaque niveau d'enseignement, et fondés sur le contrôle continu obligatoire. Dans la même perspective, il est prévu une orientation judicieuse à tous les niveaux de manière à promouvoir des spécialisations précoces et ce, grâce par exemple, à des tests adaptés, conçus et exécutés par des nationaux.

Cette procédure nouvelle a constitué pour les enseignants de l'école primaire un vaste point d'interrogation. Au cours d'un séminaire organisé en Mars 1976, par le Projet BEN/UNESCO 75/006 de planification et de mise en application de la Réforme de l'Enseignement, une approche scientifique de cette méthode a été effectuée.

Elle a débouché sur des stages en situation baptisés "opérations Education et Développement" qui se déroulent au niveau des communes. Ces rencontres ont pour but d'informer tous les animateurs du milieu, les instances politiques, les enseignants, les élèves et les populations sur les concepts-clés de l'Ecole Nouvelle qui est une unité de production, un moteur de développement, un des moyens collectifs de transformation du milieu et sur les changements intervenus à l'école ; des enquêtes socio-économiques réalisées auprès de différentes catégories sociales au niveau de la commune permettant de mettre à nu des problèmes de développement qui sont synthétisés et formulés. Il s'agira de programmer des "actions concertées" à conduire en accord et avec l'aide des autorités politico-administratives et de toute la population.



Comme on le constate, "il n'y a pas un problème scolaire à résoudre isolément, il y a un problème de développement dont le problème scolaire est un élément important.

L'ensemble de ces activités dans le cadre de l'opération "Education et Développement" est organisé par une équipe comprenant outre les animateurs (tous enseignants) tous les agents qui sont chargés d'animer la commune (agriculture, santé, hydraulique, etc.) ; ceci, afin de mettre en pratique sur un terrain précis les concepts de développement endogène et les finalités de l'Ecole Nouvelle. Sur le plan proprement pédagogique, l'opération éducation et développement fournit d'abondants matériaux pour le travail scolaire ; elle crée un nouveau climat. Dans la classe et une nouvelle organisation des activités, selon une perspective interdisciplinaire et de recherche. Un nouveau regard est ainsi jeté sur l'Enseignement structuré en Enseignement de la langue, de la mathématique et les disciplines d'éveil.

Le problème que pose cette nouvelle stratégie éducative est la capacité des maîtres à utiliser cette méthodologie qui requiert beaucoup d'efforts personnels et une rupture totale avec la pédagogie traditionnelle. Leur niveau de recrutement généralement bas, leur formation initiale - s'ils en ont eu une insuffisante - ne peuvent leur donner assez de disponibilité et de volonté pour entreprendre la recherche et effectuer toutes les activités qu'impliquent les stages en situation. Le résultat est une tendance à abandonner rapidement ce genre de travail dès que l'appui de l'équipe organisatrice cesse.

1.8. Matériels pédagogiques

Si la proposition d'une nouvelle méthode d'éducation pose des problèmes d'adaptation à un personnel mal préparé à la rénovation pédagogique, les nouveaux programmes eux-mêmes entraînent des conséquences sérieuses. Manuels et matériels d'enseignement ne conviennent plus. Il fut donc nécessaire de définir une nouvelle politique de formation et de prendre des mesures pour mettre à la disposition des enseignants des moyens adéquats.

Les objectifs visés dans cette entreprise sont d'adapter ces matériels à leur objet en utilisant des matériaux locaux, en réalisant le matériel sur place de manière à en minorer le coût.

La confection de nouveaux matériels est confiée à des équipes interdisciplinaires de chercheurs et de pédagogues qui en conçoivent le contenu et la forme, en effectuant la mise au point et la réalisation éventuellement avec des éditeurs étrangers et étudient les modalités de leur diffusion.

Quelques exemples permettront de concrétiser cette démarche.

i) De nouveaux fascicules de lecture ont été mis au point et édités pour quatre cours de l'Enseignement de Base. Ils contiennent des textes choisis par les Enseignants, simplifiés, adaptés. Ces manuels sont fabriqués sur place coûtent moins cher.

ii) L'Association Nationale des Professeurs de Géographie et d'Histoire a mis au point la nouvelle carte géographique de la République Populaire du Bénin. Cette carte éditée par la Librairie Hatier sera diffusée par la SONAPAL.

iii) Du matériel de laboratoire est conçu et mis au point par les conseillers pédagogiques de l'INPRE ; il est fabriqué par les complexes polytechniques. Sa commercialisation est mesurée par les coopératives scolaires.



Le feed-back venu des utilisateurs et les critiques formulées par les milieux politiques vont ouvrir aux fabricants de matériels pédagogiques la voie du progrès.

Le manuel de lecture est totalement revu : au lieu de textes juxtaposés, ce sont des textes suivis constituant la trame d'une histoire (les aventures d'un jeune garçon) qui seront proposés aux élèves, avec un fonds idéologique plus pertinent.

Les besoins des enseignants ont ramené la priorité sur les fiches pédagogiques qui ordonne, pour des enseignants moyens, la matière à enseigner, sujet par sujet, avec des indications techniques et méthodologiques simplifiées.

Enfin, une imprimerie scolaire est en train de se mettre en place dont l'objet est de produire en quantité industrielle des manuels scolaires pour les élèves et pour les enseignants. Des commissions techniques d'interventions spécialisées se sont constituées en équipes permanentes pour concevoir et rédiger les fiches, les manuels et la matériel pédagogique.

1.9. Espace éducatif

Un effort analogue d'adaptation est accompli dans les constructions scolaires. L'objectif est de rentabiliser les infrastructures en visant un usage polyvalent, en les adaptant au climat et en utilisant des matériaux locaux...

Les réalisations ne sont pas très nombreuses dans ce domaine. Grâce à une équipe d'architectes de l'Unesco, la définition de l'espace éducatif a pu être matérialisée sous forme d'un plan de masses actuellement mis en oeuvre. Pour une école primaire, l'espace éducatif comprend : - deux modules pédagogiques disposés de telle sorte que, de sa classe ou de son bureau, le directeur d'école puisse surveiller l'ensemble de son école et les activités qui s'y déroulent ; les classes qui s'alignent les unes derrière les autres cachent les enseignants les uns aux autres et rendent la collaboration difficile.

- Une salle polyvalente pouvant servir aux élèves comme réfectoire, atelier, salle de théâtre etc., à leurs parents et même au Conseil villageois comme salle de réunions.
- Une citerne (pour l'eau de boisson et de l'arrosage du jardin.)
- Des latrines.
- Une aire de jeux et de sports.
- Un champ pour les cultures vivrières ou fruitières.

La réalisation de ce projet financé partiellement par le Fonds des Nations Unies pour l'équipement (FENU) comportait un volet initiation à un certain type d'architecture légère (peu de fer, peu de ciment, utilisation de la presse cinva-ram, plafond fait de nattes) par des ouvriers recrutés sur place dans les villages où ces constructions ont été réalisées devraient normalement disposer d'une équipe d'ouvriers capables d'utiliser les technologies acquises pour exécuter des constructions améliorés et peu coûteuses.

Dans les choix politiques, philosophiques et culturels qui l'ont fondée dans les aspects conceptuels, méthodologiques et matériels, l'Ecole Nouvelle est axée résolument sur le développement économique, culturel et social. Les insuffisances actuellement constatées peuvent être considérées comme des incidents de parcours. On ne met pas en marche un appareil d'une si grande importance, colossal, complexe et délicat



la Réforme totale de l'Enseignement et de l'Education sans difficulté ni problèmes.

L'essentiel est que les responsables à divers niveaux fassent la preuve sincère de leur adhésion aux principes de la démocratie et qu'ils soient, en outre, assez attentifs, vigilants pour déceler les imperfections d'un nouveau système éducatif et assez humbles pour accepter, en temps opportun, d'y apporter les corrections nécessaires.

2. L'EDUCATION INFORMELLE

Définition : L'Education Informelle est l'ensemble des influences et des activités éducatives qui agissent sur l'individu lors de l'école institutionnalisée. Elle lui donne, au sein d'une société donnée un savoir, un savoir-faire, et un savoir-être pratiques, directement en prise sur le réel, sur le quotidien et contribuent pour une grande part à la formation de la personnalité. Elle dure toute la vie.

Approches : - Elle revêt deux aspects en République Populaire du Bénin :

- . un aspect infrajuridique, dominé par la culture traditionnelle ou ancestrale,
- . un aspect organisé où interviennent l'Etat Béninois ou des organismes privés.

2.1. Education informelle traditionnelle

Elle donne un savoir, un savoir-être et un savoir-faire dans les domaines suivants :

L'apprentissage des langues nationales : C'est par l'éducation informelle que la plupart des Béninois apprennent les langues de leur terroir. La République Populaire du Bénin possède 52 langues. Chaque langue doit être sauvegardée par la Communauté ou la nationalité qui l'utilise. L'enfant, dès sa naissance est plongé dans un bain linguistique et par imprégnation, il apprend à s'exprimer dans sa langue maternelle qui contient toute la culture de sa nationalité. (1) C'est par la langue que l'enfant rentre dans son groupe.

En général, chaque nationalité apprend sa langue. Dans les zones rurales, chacun connaît une langue. Mais les commerçants, les voyageurs apprennent par nécessité d'autres langues qui peuvent être considérées comme des langues véhiculaires.

Dans le sud du pays, le Fon, le Yoruba peuvent être considérées comme des langues de commerce ; alors que dans le nord, c'est le dendi et le haoussa qui sont des langues de grande communication.

Comme les agglomérations urbaines sont multiraciales, on y parle plusieurs langues. Le Béninois, ou la Béninoise, réputée par ses dons linguistiques parlent en ville plusieurs langues nationales. Cela représente un facteur d'unification très important.

Les enfants parlent couramment trois à quatre langues dans les agglomérations où ces langues sont employées et souvent sans interférence.

(1) La République Populaire du Bénin est un Etat unifié et multinational - Loi fondamentale de la République Populaire du Bénin - Chapitre 1er - Article 3.



L'apprentissage des langues nationales joue un rôle primordial dans la connaissance du milieu de vie et dans le processus de réhabilitation de nos langues nationales. A l'école, dans les rues, sur les places publiques, bien que le Français demeure la langue officielle de travail, tout le monde parle sa langue maternelle. Il n'y a pas de complexe à s'exprimer en langue de soi. Les enfants parlent déjà ces langues avant leur entrée à l'école.

L'éducation informelle transforme ainsi les habitudes trop formelles de l'école-institution ; par les langues parlées, le milieu, la rue, le marché pénètrent dans l'école.

L'intervention des non-enseignants-guérisseurs, anciens des villages, artisans, artistes traditionnels, chanteurs et danseurs fait dans les langues nationales.

L'initiation à la culture traditionnelle

La culture traditionnelle est faite de l'héritage du passé précolonial ; en dehors des langues nationales, elle a d'autres dimensions :

- les us et les coutumes. La République Populaire du Bénin comprend au moins 52 nationalités et chacune d'elles a sa culture faite d'un certain nombre d'habitudes et de comportements, liés à la race et au milieu de vie, un certain code de vie, qui distingue un individu.

Ce sont, par exemple les manières de saluer qui diffèrent d'une région à l'autre. Aux longues salutations des régions Baribas, il faudra ajouter les genuflexions des régions yorubas ou le Kodide (2) fon.

Le respect dû aux personnes âgées, la façon de remercier, de prendre la parole en public ou en privé ; celle de faire l'aumône, de servir l'eau à un visiteur, d'offrir ou de recevoir des cadeaux etc., tout cela constitue un code, de savoir-vivre auquel il faut s'initier. Le manquement à ces pratiques est signe de mauvaise éducation et d'incorrection.

- les arts. Les danses, les chansons traditionnelles, toute la littérature orale sont partie intégrante de l'éducation donnée dans le milieu de vie. On apprend à danser, à chanter, à dire les contes, les proverbes, les devinettes en observant et en écoutant les personnes âgées qui détiennent ces sciences. Leur acquisition permet de sauvegarder ce qui reste de nos cultures ancestrales. L'enfant les acquiert en grande partie hors de l'école parce que la culture traditionnelle de nos régions n'est suffisamment intégrés aux programmes scolaires.

De même la signification des noms - noms de personnes, des jours, des mois, des saisons se réfèrent à toute une mythologie propre à chaque région et auquel il est nécessaire de s'initier pour vivre en harmonie avec l'environnement culturel et historique.

- les métiers. Dans les zones rurales, il existe des artisans qui ont gardé les secrets de la technologie des métiers héritée de leurs ancêtres. Il faudra mentionner les tisserands qui fabriquent des tissus originaux, caractéristiques de telle ou telle région ; les forgerons, les sculpteurs, les portiers. Leur savoir-faire se transmet de père en fils, de famille en famille. C'est encore le milieu de vie qui forme les gens dans ce domaine.

(2) Kodide : Façon de se coucher par terre pour saluer en pays Fon.



L'architecture traditionnelle est un élément important de la connaissance du milieu traditionnel.

Le tata somba constitue tout un art et toute une philosophie ; de même les cases lacustres de la région de Ganvié, les cases des Aizo (3) des régions de Pobè et Kétou. Cet art et cette philosophie qui permettent aux gens de s'adapter, de transformer et de comprendre le milieu font partie de la culture que chacun reçoit du milieu et qui se transmet de générations en générations.

- les arts culinaires traditionnels. L'initiation à la cuisine traditionnelle se fait dans le milieu et surtout au sein de la famille. C'est la jeune fille qui s'occupe de la cuisine et de la préparation des aliments. Ces activités tiennent une grande importance dans l'éducation qu'elle reçoit chez elle. Aussi les mères de famille veillent-elles scrupuleusement à cette formation. La tradition, dans nos diverses régions, rend toujours les mères responsables des lacunes de l'éducation de leurs filles.

Chaque nationalité a ses mets et ses recettes culinaires qui sont transmises aux filles par leur mère.

- l'habillement. Il constitue également un élément distinctif et caractéristique de chaque région de la République Populaire du Bénin. Les Fons, les Baribas, les Yorubas, les Minas, les Guns ne s'habillent pas de la même façon. Il existe une manière traditionnelle de s'habiller propre à chaque ethnie. Il est important de l'apprendre surtout dans les zones rurales. Porter l'habit d'une région comme parler la langue particulière à cette région est un signe de l'intérêt que vous portez aux gens de la région, une manière de s'intégrer à eux et de les comprendre.

Ce n'est pas l'école qui s'occupe de cette éducation ; c'est le milieu.

L'initiation aux religions traditionnelles

Les religions traditionnelles : vodu, culte des morts, exercent une grande influence sur le Béninois malgré la pratique des religions importées qui sont solidement fixées en République Populaire du Bénin (Christianisme et Islam).

Cette initiation comprend :

- Le culte du vodu : chaque famille, chaque groupe ethnique a ses vodu auxquels des cérémonies spéciales sont destinées.
- le culte des morts : là, également chaque ethnie a sa manière de commémorer les morts ; ce culte des morts est solidement ancré dans la mentalité des Béninois.

Chaque année, comme dans les temps précoloniaux ont lieu de grandes fêtes appelées "Wetanu". C'est au cours de ces fêtes que se pratiquent les initiations. Toutes les branches de la famille clanique se rassemblent et vénèrent la mémoire des ancêtres disparus.

Dans la formation religieuse reçue du milieu, il faut comprendre :

- les rites d'inhumation des morts,
- les cérémonies de première sortie de l'enfant,
- les cérémonies de baptême,
- la recherche du nom de l'ancêtre protecteur,
- les pratiques particulières à certaines ethnies :



.../...

(3) Aizo : Nationalité du Nord de la Province de l'Ouémé.

- . les scarifications,
- . les tatouages rituels,
- . les circoncisions,
- . les excisions.

Les sociétés secrètes. Il existe un certain nombre de sociétés secrètes traditionnelles dans lesquelles n'entrent que des adultes.

- La société des Zangbêto (4). A la période précoloniale, cette société était chargée d'assurer la protection de la cité la nuit.

- Les Kutite - communément "appelés" "revenants".

- La sorcellerie.

Toutes ces sociétés secrètes sont destinées à offrir des protections à leurs adeptes contre les mauvais sorts et les mauvais esprits.

- La pratique de la magie. Elle se manifeste sous deux formes :

- . certaines pratiques tels le port des bagues, d'amulettes, de talismans, de ceintures magiques, etc.
- . la géomancie, caractérisée surtout par la consultation du Fâ pour scruter l'avenir et pouvoir régler sa conduite.

- La pharmacopée. Il existe en République Populaire du Bénin une quantité impressionnante de plantes médicinales efficaces. Chaque chef de famille en connaît un certain nombre qu'il utilise en cas de besoin. C'est lui qui initie les membres de sa famille à leur emploi. Souvent dans les cours des maisons ou tout autour des habitations en ville ou en zones rurales sont cultivées des plantes médicinales.

Mais pour des maladies que les plantes médicinales courantes n'arrivent pas à guérir, on a recours aux guérisseurs traditionnels. A leur contact, les patients curieux élargissent leurs connaissances en pharmacopée.

Malgré les progrès de la médecine moderne, la médecine traditionnelle connaît une grande vogue et est quelquefois utilisée pour guérir des cas où la médecine moderne reste impuissante.

Cette éducation sanitaire se fait dans le milieu et constitue une dimension importante de l'éducation du Béninois qui permet son intégration effective dans la vie de son milieu.

La technologie villageoise. Il existe dans les villages, au niveau de l'éducation informelle, une véritable initiation à la technologie.

La technologie villageoise est le fruit du dynamisme et de l'esprit créateur des agents économiques populaires et est ancrée depuis fort longtemps dans la mentalité populaire. Elle subsiste encore dans nos zones rurales surtout chez les femmes. Elle est l'ensemble des procédés utilisés pour fabriquer des outils ou pour transformer les produits des champs.

C'est cette technologie qui permet aux femmes des villages de transformer les tubercules de manioc en gari - farine de manioc - base de l'alimentation en République Populaire du Bénin, très vendue dans notre sous-région.

(4) Zangbeto : Hommes de la nuit.



C'est grâce à elle que les tubercules d'ignames peuvent être transformés en "soco" ignames mi-cuites et séchées qui se conservent pendant des années sans être détériorées par des insectes.

La liste serait infinie s'il faut citer toutes les recettes technologiques des femmes en zones rurales : - la teinture pour teindre les pagnes, l'art de rendre les couleurs indélébiles ; l'extraction de l'huile de palme, de l'huile de coco ou d'arachide ; du beurre de karité ; la fabrication de la bière de mil ou de maïs font appel à une technologie simple mais élaborée qui libère ces femmes des servitudes techniques importées qui sont coûteuses, inadaptées et souvent mal maîtrisées.

Cette technologie villageoise représente une véritable richesse, qui est la marque de génie créateur populaire et qui devrait être mieux connue et largement diffusée car elle est une source d'économie et de simplification de la vie.

Les hommes en zone rurale ne sont pas inactifs. Ils font preuve d'ingéniosité et de créativité pour fabriquer des outils simples mais adaptés à leur milieu : le métier à tisser, les soufflets de la force, le travail de l'or, la fabrication des instruments de musique et des tams-tams de toutes sortes d'objets révèlent une technologie appropriée qui devrait être prise en compte par l'éducation formelle. Elle contribuerait grandement à réduire le coût de l'enseignement école et à mieux faire connaître et aimer les richesses de nos milieux de vie.

La technologie adaptée en zones urbaines. Il existe dans nos villes, une technologie appropriée ou adaptée qui exploite les techniques et objets importés pour les adapter à notre milieu. Cette technologie adaptée est répandue au sein du peuple travailleur des villes (mécaniciens, auto, soudures, tôliers, artisans, réparateurs des cycles, de radio...) Grâce à leur génie créateur et à leur ingéniosité, ils manifestent une certaine liberté vis-à-vis de la chose importée et l'adaptent aux conditions d'utilisation de nos régions.

Ces agents économiques et technologiques entretiennent un grand nombre d'apprentis qu'ils initient à l'invention et à la création.

Leur rôle est très important dans la vie économique et pour l'entretien des machines importées d'ailleurs.

En tête de ces agents technologiques, il faut citer les mécaniciens-auto, garagistes anonymes qui réparent les voitures, les camions, toutes sortes de véhicules au moindre coût. Souvent, ils vivent de peu et font preuve d'une grande amabilité et mènent une vie de grande simplicité.

Utilisant des techniques de leur invention, ils fabriquent des pièces de rechange pour auto qui reviennent beaucoup moins cher que les pièces d'origine et qui prolongent indéfiniment la vie des voitures ou des machines chez nous.

Beaucoup d'enfants interrompent leurs études pour se mettre à leur école. Ils font très tôt, comme dans l'éducation précoloniale, l'apprentissage des responsabilités, du dévouement et de l'esprit d'invention.

C'est grâce à ces mécaniciens que beaucoup de véhicules d'occasions circulent en République Populaire du Bénin - véhicules privés, de transport, etc.

Après les mécaniciens, arrivent les soudeurs et les tôliers qui travaillent la plupart du temps en équipe avec les mécaniciens. Ils parviennent à remettre sur pied les nombreux véhicules mis hors d'usage au cours des accidents de circulation.

Leur technologie et leur manière de vivre, de former leurs apprentis pourraient être proposées comme des exemples de formation axée sur le milieu, tenant compte des moyens du milieu et, des possibilités des hommes de ce milieu.

Cette ingéniosité et cette liberté d'adaptation et de transformation de la chose importée se retrouvent chez la plupart des artisans travaillant en ville. Le forgeron utilise une vieille roue de bicyclette pour améliorer son système de soufflerie



la ménagère invente un fourneau qui lui permet d'utiliser la sciure de bois. Il existe un nombre infini de procédés simples inventés par les artisans et les ouvriers de villes et qui donnent une idée de l'utilisation locale des techniques importées.

Leur école est celle de la liberté ; ils ne sont pas des agents de l'Etat et sont propriétaires de leurs petites entreprises.

Sciemment ou de manière inconsciente, tout ce monde essaie de lier le traditionnel au moderne pour sauvegarder ce que le Béninois a d'original et de spécifique.

En somme l'éducation informelle a une constante qui est le noyau constitué par le milieu traditionnel. Tous les Béninois sans exception reçoivent cette éducation informelle pour l'apprentissage du savoir-faire et du savoir-être traditionnels.

C'est sur ce savoir-faire traditionnel qui ne change pas que se construit sa personnalité, son équilibre physique, mental et religieux. C'est lui qui établit une harmonie entre lui et son environnement physique et socio-culturel.

Cette éducation est encore vivace et devrait constituer la base de l'éducation pour un développement endogène et aut centrée.

Elle renforce les données traditionnelles de base qui peuvent être des motifs puissants de développement. C'est elle qui forme un frein, une opposition à toutes les agressions qui arrivent de l'extérieur. C'est elle qui permet au Béninois de produire, de consommer, de vivre en Béninois et sans être dépersonnalisé, écartelé entre la tradition et la modernité.

Cette éducation n'a d'autre but que de sauver les acquis de nos civilisations ancestrales, axées sur la philosophie africaine, faite de respect de l'environnement, du respect de la vie, du culte des morts, de la liberté de parole, de religion et de créativité.

Elle n'a pas les mêmes indicateurs de développement que ceux des pays riches et développés. Elle est et elle se suffit. Elle devrait être prise en compte. Les petits artisans, les petits commerçants, les féticheurs, les paysans n'ont pas besoin de grand chose pour vivre et pour être heureux.

Si nous continuons de regarder vers les pays industrialisés vers les idéologies extérieures, il naîtra en nous des complexes d'infériorité. L'éducation informelle traditionnelle qui s'occupe de l'éducation des 80 % de la population béninoise en ville comme à la campagne - ouvre la voie vers un nouveau type de développement dont il faudra étudier le mécanisme et l'intégrer à la recherche des solutions pour un développement auto-centré et auto-géré.

Cette éducation informelle utilise des techniques très simples qui sont la preuve du génie créateur de nos masses populaires.

Il est hélas très facile de constater de nos jours que les techniques utilisées dans nos pays sont la plupart du temps d'origine externe, coûteuses, inadaptées, insuffisamment maîtrisées et qu'elles contribuent en définitive à renforcer, tout au moins à perpétuer, certains mécanismes de dépendance dont on ne peut plus souligner les inconvénients multiples.

Dans nos villes, dans les villages, il existe parallèlement à cette situation négative une technologie nationale d'une grande vitalité et partant d'une grande



richesse qui rappelle l'ingéniosité des artisans des temps précoloniaux. Elle faisait fabriquer déjà par ses forgerons des fusils, des revolvers imités des armes à feu des Européens, des aiguilles à coudre.

Il s'agira d'orienter de plus en plus l'éducation formelle vers cette éducation informelle qui est très proche de l'environnement africain.

2.2. Education Informelle Organisée

Les moyens mis en oeuvre

Au nombre de trois

- A. La réorganisation de l'horaire journalier de travail pour permettre une auto-formation ;
- B. La structure créée par la Loi d'Orientation de l'Education Nationale ;
- C. Les structures existantes dans différents départements ministériels.

A. La réorganisation du temps de travail

A.1. La journée continue de travail

Depuis 1976, l'horaire journalier des travailleurs béninois a été modifié pour permettre à toute la population béninoise de s'auto-former et de participer effectivement à des activités productives différentes de leurs occupations quotidiennes.

Les modifications ont pour but de libérer les après-midi. Ainsi, la journée de travail se présente comme suit :

- . Du Lundi au Vendredi : 7 h - 14 h,
- . Le Samedi : 7 h - 12 h.

Les après-midis devenus libres sont consacrés à l'auto-formation des agents de l'Etat, des travailleurs du secteur privé, des jeunes, des femmes, en un mot de toutes les catégories socio-professionnelles.

Les habitants des quartiers des villes et des villages se regroupent pour organiser suivant un emploi de temps librement établi diverses sortes de formation.

- . Formation idéologique, patriotique et prémilitaire,
- . Alphabétisation,
- . Initiation culturelle artistique,
- . Culture physique et jeux,
- . Pratique des sports de masse,
- . Réunions politiques.

Toutes les compétences techniques et politiques qui existent dans le quartier sont sollicitées par cette auto-formation qui se déroule dans un climat de détente et de sérieux. Pendant une heure ou deux heures, les gens se sentent réunis par un même idéal et chacun apporte ces expériences, sa science ou sa disponibilité. C'est au cours de ces réunions qu'on s'initie à la culture traditionnelle - chants, danses, tam-tams, contes, proverbes... et que les principes modernes d'organisation du travail, des hommes, sont enseignés. Divers problèmes relatifs à la vie du quartier, aux relations



entre les habitants y sont débattus. On y retrouve l'atmosphère et la liberté d'expression qui caractérisent les réunions sous "l'arbre à palabres".

A.2. La construction nationale

La matinée du samedi est employée à des tâches de construction nationale qui sont de deux sortes.

- . Les tâches d'entretien qui consistent à nettoyer les bâtiments, les rues, les lieux de réunion. Elles concernent les agents de l'Etat, des entreprises publiques ou semi-publiques, les entreprises privées ;
- . les travaux des champs, de jardinage ou d'élevage de volailles. Chaque service public ou privé, chaque entreprise publique ou privée possède ou un champ, ou un jardin ou un élevage de volailles. En dehors de l'entretien quotidien assuré par une équipe, la matinée du samedi est consacrée au labour, au sarclage ou à la récolte.

A.3. La fête de la production

Elle a lieu le 31 Décembre de chaque année. Elle est une occasion de bilan, de critique des méthodes de gestion, de participation au sein du service ou de l'entreprise.

Elle permet d'évaluer le chemin parcouru et de fixer pour l'année suivante les objectifs réalistes.

Elle se termine par une fête où chacun exhibe ses compétences artistiques.

B. La structure créée par la Loi d'Orientation de l'Education

C'est le centre Populaire d'Education, de Perfectionnement et d'Initiation à la Production. (C.E.E.P.I.P.)

Organisme para-péri et post-scolaire où sont regroupées toutes les activités d'éducation pour ceux qui sont dans la vie active : alphabétisation, cours de correspondance, cours de perfectionnement, initiation à la production, loisirs éducatifs.

La C.P.E.P.I.P. est appelé à prendre en compte toute l'éducation informelle inorganisées. Les études sont en cours pour permettre au C.P.E.P.I.P. de se constituer en un organisme autonome et structuré.

Ses activités sont assurées par divers Ministères et autres instances.

L'alphabétisation a connu un vigoureux démarrage depuis 1971 ; nettement fonctionnelle au départ, elle donne actuellement la priorité à la conscientisation ; la post-alphabétisation pose de graves problèmes politiques et matériels.

Les cours par correspondance ne sont assurés que par les Ministères de l'Enseignement (Institut National pour la Formation et la Recherche en Education).

Les cours de perfectionnement sont organisés par tous les Ministères dans les spécialités qui sont les leurs.



C. Les structures existantes dans les différents Départements ministériels

C.1. Ministère du travail et des affaires sociales

Deux centres de formation destinés aux travailleurs béninois y ont été créés :

- . C.1.1. Le Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises (C.P.P.E.);
- . C.1.2. L'institut de Formation Sociale Economique (I.N.F.O.S.E.C.).

C.1.1. Le Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises (C.P.P.E.)

Le C.P.P.E. a pour objectif principal de doter le Bénin de structures adéquates et bien adaptées aux conditions locales de l'emploi. Il doit contribuer à l'amélioration de la qualification des travailleurs déjà en fonction en vue de les amener à accéder à un meilleur niveau de production.

En d'autres termes, le Centre jouera pour la main-d'oeuvre, le rôle d'un cadre de formation continue essentiellement au service du développement socio-industriel de notre pays.

a) Présentation du C.P.P.E.

Le Centre est un établissement public à caractère administratif doté de l'autonomie financière. Il est destiné à perfectionner les agents permanents de l'Etat désireux de compléter ou de parfaire leurs connaissances techniques et théoriques pour une meilleure productivité.

i) Son organisation

Administré par un Conseil d'Administration, il a à sa tête, un Directeur. La suite de l'organigramme présente :

- un service administratif et financier chargé de résoudre tous les problèmes administratifs et financiers qui se posent au Centre ainsi que de l'accueil des stagiaires. Il est aussi chargé des questions sociales des stagiaires,
- un service pédagogique qui s'occupe de la préparation des stages, l'élaboration des programmes de perfectionnement en rapport avec les employeurs qui sont très bien placés pour indiquer les besoins de formation de leur personnel,
- un service technique chargé de la confection des matériels didactiques et surtout du déroulement pratique des stages.

ii) Les structures d'accueil

Le CPPE comporte deux grands blocs de bâtiments :

- un bloc Direction-Administration-Salle de cours et sanitaires qui sont d'une superficie totale de 600 m²,
- un bloc Ateliers-Magasin général qui couvre une superficie de 1.300 m² environ.

Ces structures lui permettront d'avoir une capacité d'accueil de 180 places simultanées. Il sera formé des groupes opérationnels



de 14 stagiaires par spécialité. Lorsqu'il tournera à plein rendement, cinq cents travailleurs environ pourront le fréquenter chaque semaine grâce au service de formation à la carte qu'il se propose d'offrir aux travailleurs et leurs employeurs.

b) Domaine d'action du C.P.P.E.

Le C.P.P.E. a hérité des activités et des fruits de l'ex-centre de perfectionnement du Personnel de Bureau qui avait été créé en novembre 1967, avec pour but de perfectionner les secrétaires, dactylographes et agents de bureau des administrations publique et privée. C'est ce centre initial qui a obtenu des résultats des plus encourageants qui ont entraîné la création d'un Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises et qui font présager que le nouveau Centre sera un cadre utile, efficace pour le perfectionnement de la main-d'oeuvre qualifiée à différents niveaux en matière de personnel technique.

En effet, le CPPE mènera dans l'immédiat, des actions de perfectionnement en :

- mécanique générale,
- construction métallique,
- dessin industriel,
- formation des cadres et agents de maîtrise,
- emplois de bureau.

Dans un proche avenir, des actions seront engagées dans les sections :

- électricité et
- mécanique automobile.

Toutes les sections sus-indiquées sont localisées dans des ateliers équipés d'un matériel moderne suffisant pour un minimum de succès.

Le CPPE apparaît ainsi comme un cadre tout à la fois de réflexion, de conception, de discussion, d'information et de diffusion de nouvelles techniques pour les agents des différentes Unités de production industrielle principalement. Il s'agit donc d'un Centre "or cursus" chargé d'encadrer tant des adultes que des adolescents et de résoudre leur problème de perfectionnement sur mesure. Sa nature est donc différente de celle d'un complexe polytechnique de niveau I, II ou universitaire.

c) Types d'action

i) Le perfectionnement

C'est l'action à mener dans l'immédiat pour résoudre les questions ci-après :

- confirmation des connaissances,
- adaptation à un poste de travail déterminé,
- approfondissement des connaissances dans un domaine spécifique,
- promotion aux catégories supérieures.

ii) La formation

Les actions de formation seront menées en vue :

- de l'adaptation de nouveaux personnels,
- d'un changement de métier,
- d'une reconversion,
- de l'acquisition de connaissances de nouveaux matériels ou de nouvelles techniques.



d) Programmes d'études

Chaque spécialité élaborera les programmes d'études à la demande des employeurs sur la base de l'analyse des postes de travail qui existent dans les entreprises, en tenant compte d'une part, des objectifs à atteindre.

e) Cycles d'études

Les actions de perfectionnement à mener étant très diverses, il y aura des cycles continus ou discontinus avec des horaires à plein temps, à mi-temps ou à temps partiels selon la disponibilité des employeurs et des stagiaires.

Par ailleurs, la durée de chaque cycle sera très variable et pourrait aller de quelques jours à quelques mois compte tenu des objectifs définis à atteindre en fin de perfectionnement.

f) Recrutement des stagiaires

Les stagiaires seront recrutés parmi les travailleurs des deux sexes déjà en situation de travail dans les entreprises et services.

Ils peuvent être présentés par leurs employeurs ou demander personnellement par voie hiérarchique à effectuer le stage.

Une fois les demandes retenues, un programme sera élaboré et soumis à l'appréciation des employeurs. Une convention interviendra alors pour indiquer les droits et les devoirs des deux parties contractantes, à savoir, les employeurs et le CPE. Le stage débutera comme convenu dès la signature de la convention par les deux parties en présence.

g) Moyens humains

Pour mener correctement les activités sus-visées, d'importants moyens matériels et humains doivent être mis à la disposition du Centre.

En ce qui concerne les moyens matériels, comme nous l'avons vu plus haut, l'équipement mis en place est assez moderne et permettra de travailler normalement en mettant les stagiaires en situation. Toutefois, le problème sérieux qu'il nous importe de résoudre à présent est celui des moyens humains, des formateurs.

A l'heure actuelle, le Centre qui bénéficie de l'assistance technique du PNUD a accueilli une équipe de six experts dont quatre du Bureau International du Travail et deux de l'Organisation des Volontaires des Nations Unies (VNU), deux autres du BIT sont attendus d'ici fin avril 1982 et un dernier VNU arrivera avant la fin 1982. Ces experts, ceux du BIT notamment, sont des conseillers techniques, spécialisés de formation qui dirigeront les activités de formation dans les sections.

- secrétariat,
- mécanique d'entretien,
- construction métallique,
- formation des cadres et agents de maîtrise,
- méthodologie de la formation.



Le sixième expert du BIT est le Chef de l'équipe internationale, le Conseiller technique principal de la Directrice du centre.

Chacun de ces experts devra former deux ou trois homologues appelés à prendre leur relève à la fin de leur contrat.

C'est pourquoi à l'heure, le CPPE éprouve un besoin urgent et pressant de recrutement des futurs formateurs béninois.

h) Conditions de recrutement

- Etre titulaire d'un CAP, un DTI un BAC G1 ou un BTS dans l'une des spécialités prévues au Centre,

- avoir exercé un métier en rapport direct avec la section du CPPE qu'on veut choisir pendant trois années au moins.

Toutes les personnes intéressées peuvent se présenter au CPPE en vue d'y remplir des fiches de sélection élaborées à leur intention.

Les candidats inscrits seront présélectionnés sur la base des fiches qu'ils auront remplies.

Les candidats présélectionnés subiront un test de culture générale et un test technique.

C.1.2. L'Institut de Formation Sociale et Economique I.N.F.O.S.E.C.

a) Objectifs

L'INFOSEC a pour objet la formation de dirigeants d'organisations et d'institutions de travailleurs, de jeunes, de femmes, de petites et moyennes entreprises, de coopératives, ainsi que d'autres groupements intéressés par ses activités, en vue de contribuer au développement du pays.

L'institut a une vocation régionale et ses activités couvrent actuellement la sous-région ouest-africaine (Togo, Niger, Haute-Volta).

b) Domaine de formation

Formation économique, sociale et civique de cadres moyens et supérieurs. Il s'agit surtout de recyclages et de perfectionnement sur les problèmes de gestion d'entreprises et de coopératives, de formation sociale, syndicale, patriotique et civique. Ses activités touchent aussi bien les secteurs rural, industriel et commercial que le secteur social et socio-professionnel.

c) Méthode de formation

La formation, à l'INFOSEC est essentiellement axée sur la pratique. Il s'agit de donner aux participants des moyens utiles et efficaces pour améliorer quantitativement et qualitativement leur rendement.

d) Formes d'activités

Pour la réalisation de son objectif, l'INFOSEC organise des cycles de week-ends, des séminaires ou stages, des cours du soir, des conférences ou colloques, et fait des publications.



Ces activités sont menées, soit en collaboration avec les partenaires sociaux nationaux, soit en collaboration avec les institutions ou organismes internationaux tels que :

- l'Institut International d'Etudes Sociales (I.I.E.S.) à Genève ;
- le CEDOR, en Roumanie ;
- l'Organisation de l'Unité Syndicale Africaine (O.U.S.A.) à Accra (Ghana) ;
- le Centre Panafricain de Formation Coopérative à Cotonou (R.P.Bénin) ;
- le Centre Africain et Mauricien de Perfectionnement des Cadres (C.A.M.P.C.) à Abidjan (Côte d'Ivoire), etc.

e) Quelques thèmes développés lors de précédents séminaires

- Interdépendance de l'économie et de la politique sociale (régional) ;
- Les éléments socio-économiques de la planification des ressources humaines (international) ;
- Les coopératives : Constitution et Gestion ;
- Le syndicat et les exigences du développement ;
- Le développement communautaire ;
- Education pour la santé et le développement socio-économique en milieu rural ;
- Réflexion sur l'artisanat en République Populaire du Bénin (R.P.B.) ;
- Financement et rôle des petites et moyennes entreprises dans le développement ;
- La gestion comptable des entreprises ;
- La gestion du personnel en République Populaire du Bénin et la gestion financière au niveau des collectivités locales.

f) Public concerné par les stages

Ce public est très varié et comprend des représentants de toutes les catégories socio-professionnelles.

Le choix des participants dépend de la nature du thème à développer. Puisqu'il s'agit d'échanges d'idées, toutes les personnes intéressées peuvent être admises dans la limite des places disponibles. Habituellement, le nombre de participants ne dépasse une quarantaine.

Le Centre est un carrefour d'échanges d'idées, de discussion.

Ses activités sont programmées au début de chaque année, comme l'indique le tableau récapitulatif des activités de l'INFOSEC pour 1982. (Voir page 57.58.59).

C.2. Ministère de l'Information et de la Propagande

Deux directions s'occupent de l'éducation informelle :

- . C.2.1. Le Centre National d'Education Révolutionnaire (C.N.E.R.)
- . C.2.2. La Radio Rurale

C.2.1. Le Centre National d'Education Révolutionnaire (CNER)

Objectifs: Il s'occupe de la formation patriotique et idéologique de toutes les catégories socio-professionnelles en République Populaire du Bénin. Sur la base de l'opposition politique et idéologique du Parti de la Révolution Populaire du Bénin.





8	M. J. S.	Jeunesse - Sport et Développement	1	NATIONAL	INFOSEC
9	M. T. A. S.	Réflexion sur le Service Social de Communauté en R.P. Bénin	1	NATIONAL	INFOSEC
10	"	Sensibilisation à la Prévention des risques professionnels sur les lieux de travail	1	"	"
11	"	Application de la Convention de Sécurité Sociale de l'OCAM et de la protection des Travailleurs migrants	1	"	"
12	"	Les sociétés africaines et le Contrat de Solidarité	2	PANAFRICAIN	"
13	M. E. M. B.	Rôle de l'Inspecteur de l'Enseignement dans une école en transformation	1	NATIONAL	INFOSEC
14	M.E.M.G.T.P.	Production en milieu scolaire Gestion des coopératives scolaires	1	NATIONAL	INFOSEC
15	M.A.C.P.	Post - Alphabétisation et Intégration du néo-alphabète au processus national de développement	1	NATIONAL	INFOSEC
16	M.P.S.A.E.	Réforme de l'Etat civil	1	NATIONAL	INFOSEC
17	"	L'Evaluation de la Promotion des projets et investissements	1	NATIONAL	"
18	"	Les techniques de gestion	1	"	"

Fundação Cuidar o Futuro



Nos	Coorganisateur	Thèmes	Nombre de Semaines	Nature	Financement
1	M.D.R.A.C.	Organisation des Coopératives de consommation : les travailleurs urbains et la lutte contre la vie chère	1	NATIONAL	INFOSEC
2	"	Les coopératives artisanales en R.P.B.	1	NATIONAL	INFOSEC
3	"	L'Organisation des femmes et leurs activités de production dans le développement rural	1	NATIONAL	"
4	"	Elaboration d'un projet agricole pour les groupements coopératifs et les fermes	1	NATIONAL	"
5		Dégradation de la qualité des produits agricoles : causes et conséquences	1	NATIONAL	"
6	MSP (en collaboration avec les tradipraticiens)	Les oracles en médecine traditionnelle	1	NATIONAL	INFOSEC
7		Utilisation des plantes médicinales en médecine traditionnelle	1	NATIONAL	"

INSTITUT DE FORMATION SOCIALE
ECONOMIQUE ET CIVIQUE (INFOSEC)
COTONOU

Tableau récapitulatif des activités de l'INFOSEC
pour 1982

Séminaires régionaux panafricains internationaux



19	MIME (CCIB)	La Gestion des P.M.E. (1ère partie)	2	NATIONAL	INFOSEC
20	"	La gestion des P.M.E. (2 partie)	2	"	BANQUE MONDIALE le BBD et BCP et CCIB
21	C.N.B.P.F.	Le rôle de la Planification familiale dans le développement économique et social	1	NATIONAL	INFOSEC
22	U.N.S.T.B.	Méthode et technique ou l'Education Ouvrière	1	NATIONAL	INFOSEC
23	U.N.S.T.B.	La femme travailleuse face à la protection et la promotion de la famille	1	NATIONAL	INFOSEC
24	"	Les travailleurs du bâtiment de l'énergie et de l'équipement face aux problèmes du développement économique	1	"	"
25	"	La Réforme Judiciaire en R.P.B.	1	"	"
26	"	Le rôle des travailleurs de l'information en R.P.B.	1	"	"
27	U.N.S.T.B.	Les syndicats africains face à la participation responsable des travailleurs	2	PANAFRICAIN	INFOSEC
28	F.F.N. MTAS-MSP	Pharmacopée africaine et médecine traditionnelle	2	INTERNATIONAL	INFOSEC
29	F.F.N. MTAS-MPSAE	Environnement et développement	2	INTERNATIONAL	INFOSEC et FFN



Moyens d'action : Le principe de son action est l'utilisation de structures administratives et des organisations de masse du Parti (COF, COJ) (1).

Son action s'étend jusque dans les villages les plus reculés.

Le C.N.E.R. organise des sessions de formation (séminaires, stages, week-ends) où le principe de travail est la discussion libre sur la base des documents produits par la Direction du C.N.E.R.

Public concerné : La formation idéologique et patriotique concerne toute la population béninoise, celle des villes et celle des campagnes. Souvent des formations spéciales sont organisées à l'intention des responsables administratifs ou techniques (chefs et directeurs de services publics ou privés, ambassadeurs, administrateurs de sociétés, responsables politiques et militaires).

Le C.N.E.R. intervient dans tous les centres de formation pour assurer la formation idéologique et patriotique (Université, Ecoles Normales de professeurs ou d'instituteurs).

C.2.2. La Radio Rurale

La radiodiffusion tout comme la télévision sont de puissants moyens d'éducation informelle, donc de transformation de la société.

Outre les informations qu'elles apportent et qui sont utilisées par toute la population, la radiodiffusion et la télévision sont spécialement utilisées pour la formation de la couche la plus importante de la population béninoise, le monde rural.

L'Etat béninois a conscience du sous-emploi de cette partie de la population. Il s'agira d'amener le paysan à prendre conscience de la force qu'il représente dans l'économie du pays, et de ce fait susciter son adhésion et sa participation à toute action de développement.

a) Structure de la radio rurale

La radio rurale au sein de l'O.R.T.B. est un service spécialisé dans la confection des programmes éducatifs en direction du monde rural. Elle est dirigée et administrée par l'Office mais bénéficie de la coordination du Ministère du Développement Rural et de l'Action coopérative. Son programme d'action ou de campagne est déterminé par un Comité Permanent présidé conjointement par le Ministre de tutelle de la Radiodiffusion et le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative. Il comprend les Directeurs de l'Agricuture, de la Radio ainsi que les techniciens des deux départements. Il est suppléé par le Comité National de la Radio Rurale composé des représentants des Ministères intéressés par la promotion du monde rural et en cas de campagne spécifique, des services publics ou Ministères concernés. C'est ce Comité qui se réunit trimestriellement pour élaborer la grille des émissions rurales.

b) Origine

L'expérience béninoise de la radio rurale a débuté en 1961, année où le Gouvernement devait lutter contre l'abattage abusif des palmiers

(1) COF : Comité d'Organisation des Femmes
COJ : Comité d'Organisation des Jeunes





à huile, l'une des principales richesses de la République Populaire du Bénin.

Le succès de cette première campagne a conduit les autorités de radiodiffusion à créer en 1967 avec la collaboration de l'ancien Office Français de Coopération Radiophonique un service Radio Educative dont la principale activité était l'élaboration et la réalisation d'émissions destinées à vulgariser un certain nombre de notions-clés, utiles au développement et applicables dans le comportement individuel quotidien et à diffuser des programmes éducatifs.

c) Objectifs

Le projet avait pour but de mettre sur pied un service Radio Agricole pour la diffusion des méthodes agricoles améliorées et la meilleure utilisation des produits alimentaires disponibles à l'intention des cultivateurs, des femmes rurales et de la jeunesse rurale. Les émissions produites devaient compléter et accélérer l'enseignement donné par les services de vulgarisation et donner à la population paysanne des informations brèves et rapides concernant la production agricole et destinées à améliorer la commercialisation des produits dont le besoin se faisait de plus en plus sentir. Elles contribueraient également à une amélioration des produits dans l'alimentation familiale. En plus, elles permettraient de donner à cette population dans une mesure toujours plus large, un enseignement de vulgarisation agricole.

d) Déroulement du projet

Pendant la phase d'exécution du projet furent créées les émissions suivantes :

i) L'émission rurale standard, une sorte de magazine du monde rural comprenant selon la programmation des rubriques agricoles, sanitaires, nutritionnelles et autres. Elle était hebdomadaire et durait 30 mn. Elle était diffusée en onze langues.

ii) L'émission destinée aux jeunes ruraux. Elle développait les thèmes relatifs à l'éducation civique, la santé, l'hygiène et la nutrition. Elle était diffusée toutes les deux semaines en quatre langues et durait 30 mn.

iii) L'émission du vulgarisateur diffusée une fois par semaine. Elle s'adressait aux agents d'encadrement. Diffusée en français, elle durait aussi 30 mn.

iv) Le courrier des auditeurs qui intervenait à intervalle de six à huit semaines. Elle était aussi de 30 mn.

Tous ces types d'émissions comportaient des éléments sonores qui étaient des enregistrements réalisés sur le terrain avec la collaboration des services techniques compétentes. C'étaient soit des interviews avec des paysans, des vulgarisateurs, soit des explications données par des techniciens sur le terrain. Ces éléments sonores étaient incorporés aux émissions rurales afin de les rendre non seulement plus attrayantes, mais surtout de leur donner plus d'authenticité et de persuasion.

e) Résultats obtenus

Au cours de l'exécution du projet 700 radio-clubs furent installés dans des villages. Par le biais de ces clubs d'écoute, les paysans

pouvaient écouter et critiquer les émissions qui leur étaient destinées. Il pouvaient également mettre en pratique les conseils qui leur étaient prodigués.

f) Impact du projet sur le développement socio-économique

Les radio-clubs par les rapports d'écoute qu'ils adressaient à la radio rurale apparaissaient comme un élément de stimulation dans les villages où ils étaient implantés ; de plus les encadreurs se sentaient soutenus dans leur travail par les séances d'écoute collective. Dans certains cas, la radio jouait même un rôle déterminant ; ceci dans la mesure où le paysan attendait pour mettre en pratique les consignes des encadreurs, la confirmation de l'émission rurale.

La radio rurale est devenue un facteur déterminant dans la processus de développement socio-économique en République Populaire du Bénin.

Les radio-clubs ont pratiquement disparu parce que chaque paysan possède aujourd'hui un poste de radio ; mais les écoutes collectives qui étaient l'un des objectifs de la création des radio-clubs se pratiquent dans les groupements villageois.

Aux émissions à caractère technique s'ajoutent les émissions culturelles dans les principales langues nationales. Il faudra mentionner que le nombre de langues nationales utilisées par la radiodiffusion est passé de 11 à 18.

Le Comité National de la Radio rurale continue de superviser ses activités et d'établir le programme trimestriel des émissions.

C.3. Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire (M.A.C.)

Trois Directions s'occupent de l'éducation informelle :

- . C.3.1. La Commission Nationale de Linguistique CNL ;
- . C.3.2. La Direction de l'Alphabétisation et de la Presse rurale D.A.P.R.
- . C.3.3. La Direction de la Culture Populaire D.C.P.

C.3.1. La Commission Nationale de Linguistique

Elle est chargée de promouvoir la recherche linguistique afin de permettre l'utilisation écrite des langues nationales.

Elle utilise des sous-commissions de langues constituées par des volontaires locuteurs des différentes langues et qui sont intéressés par la promotion des langues nationales.

La Commission Nationale Linguistique encadre les sous-commissions qui servent de relais entre la commission nationale et les différentes nationalités.

Cela permet d'atteindre toutes les provinces, tous les districts et d'entreprendre assez rapidement l'étude minimale de chacun des 52 langues et variantes en usage en République Populaire du Bénin pour permettre une alphabétisation de masse.

A présent, 27 sous-commissions sont déjà constituées et 17 langues sont dotées de syllabaires.



SEMAINE DU 5 au 11 JUILLET 1982

SUJETS	JOURS	HEURES	LANGUES
<u>SUD</u>	Lundi	18 h 30	FON
1. Technique de fertilisation des sols à base d'engrais chimique - C. Atl.	Mardi	18h 30 19h 00	ADJA YORUBA
2. Entretien des pistes - Génie Rural	Jeudi	19h 00	MINA
3. Citernes villageoises : intérêts et conseils pour un usage correct - C.Z. <u>SLOGAN</u> : Cdes agriculteurs silos et cribles... mais C.Z.	Vendredi	17h 45	GOUN
<u>NORD</u>	Lundi	17h 15 19h 00 19h 30	HAOUSSA WAMA LOKPA
1. Epanchage d'engrais - C.B.	Mercredi	18h 30 19h 00 19h 30	BERBA DENDI DITAMARI
2. Retour de la transhumance Mesure prophylactique conséquent - C.A.	Jeudi	17h 20 18h 15	PEULH BARIBA
3. IDEM SUD	Vendredi	17h 15	COTOCOLI
<u>SLOGAN</u> : Chers amis éleveurs et pratiquants de la culture attelée, les déjections des animaux dont des excellentes nourritures pour les ... sols. C.B.	Samedi	18h 15 18h 45 17h 15	YOM BOKO ANI
	Dimanche	19h 00	MOKOLE



SEMAINE DU 12 AU 18 JUILLET 1982

SUJETS	JOURS	HEURES	LANGUES
<u>SUD</u>	Lundi	18h 30	FON
1. Utilisation et entretien de l'appareil ULV - C.Z.	Mardi	18h 30 19h 00	ADJA YORUBA
2. Semis et entretien de la culture du coton	Jeudi	19h 00	MINA
3. Que faire en cas de fièvre montée - Santé -	Vendredi	18h 45	GOUN
<u>SLOGAN</u> . Maman, votre enfant souffre de la diarrhée - Faites lui boire de l'eau - DAHA			
<u>NORD</u>	Lundi	17h 15	HAOUSSA
1. Utilisation et entretien de l'appareil ULV - C.B.		19h 00 19h 30	WAMA LOKPA
2. Entretien des cultures C.A.	Mercredi	18h 30 19h 00 19h 30	BERBA DENDI DITAMARI
3. IDEM SUD - Santé	Jeudi	17h 20	PEULH
		18h 15	BARIBA
	Vendredi	17h 15	COTOCOLI
		18h 15	YOM
		18h 45	BOKO
<u>SLOGAN</u> : IDEM SUD	Samedi	17h 15	ANI
	Dimanche	19h 00	MOKOLE



SEMAINE DU 19 au 25 JUILLET 1982

SUJETS	JOURS	HEURES	LANGUES
<u>SUD</u>	Lundi	18h 30	FON
1. Plantations et entretien	Mardi	18h 30 19h 00	ADJA YORUBA
2. Plantations forestières, mise en place définitive et soins jeunes plants - SONAFOR	Jeudi	19h 00	MINA
3. Prévention avortements volontaires par les méthodes contraceptifs - CNBPF	Vendredi	17h 45	GOUN
<u>SLOGAN</u> : Parents d'enfants les avortements provoqués constituent un fléau... Conseillez vos enfants: CNBPF			
<u>NORD</u>	Lundi	17h 15	HAOUSSA
1. Traitement phyto sanitaire du cotonnier - C.B.		19h 00 19h 30	WAMA LOKPA
2. Précautions à prendre ... produits insecticides. C.A.	Mercredi	18h 30 19h 00	BERBA DENDI
	Jeudi	17h 20 18h 15	PEULH BARIBA
3. IDEM SUD	Vendredi	17h 15 18h 15 18h 45	COTOCOLI YOM BOKO
<u>SLOGAN</u> : IDEM SUD	Samedi	17h 15	ANI
	Dimanche	19h 00	MOKOLE

Fundação Cuidar o Futuro



SEMAINE DU 26 JUILLET AU 1er AOUT 1982

SUJETS	JOURS	HEURES	LANGUES
<u>SUD</u>			
1. Le soja son importance alimentaire et sa consommation C.M.	Lundi Mardi	18h 30 18h 30 19h 00	FON ADJA YORUBA
2. Récolte et conservation du maïs - C.C.	Jeudi	17h 00	MINA
3. L'adolescence - ses manifestations - INFRE	Vendredi	18h 45	GOUN
SLOGAN : Paysans et planteurs la saison n'attend pas les retardataires... réaliser plantations - SNFOR			
Fundação Cuidar o Futuro			
<u>NORD</u>			
1. Entretien des parcelles de coton - C.D.	Lundi	17h 15 19h 00 19h 30	HAOUSSA WAMA LOKPA
2. La fumure dans les rizières C.A.	Mercredi	18h 30 19h 00 19h 30	BERBA DENDI DITAMARI
3. Avantages de l'espacement des naissances - CNBPF	Jeudi	17h 20 18h 15	PEULH BARIBA
SLOGAN : Amis de la culture attelée saisons pluvieuse il y a de la verdure ... l'ensillage C.B.	Vendredi Samedi Dimanche	17h 45 18h 15 18h 45 17h 15 19h 00	COTOCOLI YOM BOKO ANI MOKOLE



C.3.2. La Direction de l'Alphabétisation et de la Presse Rurale

Comprend deux structures : l'une de concertation et l'autre d'enca-drement technique...

La structure de concertation est composée des Comités d'Alphabétisa-tion : Comité National d'Alphabétisation et de la Presse rurale, Comité pro-vincial, Comité de district, Comité communal et Comité villageois ou local.

Leur rôle est de favoriser la concertation entre alphabétiseurs et éducateurs de masse.

- de discuter des difficultés rencontrées,
- de dynamiser les clubs d'alphabétisation.

Résultats obtenus : Exemples de la Province du Borgou
Plusieurs ouvrages ont paru en langues nationales

Les ouvrages :

- Traduction en langue bariba du Discours-Programme,
- Un livre de lectures courantes pour néo-alphabètes intitulé "Baatom bun doone",
- Une plaquette sur la vie de Abdoulaye Issa,
- Un livre de théâtre,
- Un memento de l'agriculture,
- Deux bandes dessinées.

Les presses villageoises

Deux journaux ont été créés qui sont animés entièrement par les néo-alphabètes.

C.3.3. La Direction de la Culture Populaire

Son rôle est de réhabiliter et de développer la culture populaire traditionnelle sous toutes ses formes. Elle exploite les ressources du milieu: les anciens, les langues nationales, les objets d'art, les sites archéologiques, les monuments.

Elle organise les festivals et les expositions d'objets. Elle encourage la production littéraire en français et en langues nationales. Elle développe son programme d'action en étroite collaboration avec les chercheurs linguistes et ceux de l'Université.

Elle base son action sur les structures administratives décentralisées. Comme l'alphabétisation, elle prépare les bases culturelles du dévelop-pement de l'éducation.

Actuellement, elle organise une campagne pour la sauvegarde des objets d'art, du matériel historique en R.P.B.

Elle oriente également les travaux des chercheurs de toutes disciplines vers des préoccupations nationales.

En somme, il s'agit pour le Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture de conscientiser le peuple béninois afin que cesse définitivement le complexe d'aliéné hérité du colonisateur. Les couches les plus déshéritées de



la population doivent prendre conscience de leur valeur, des trésors qu'elles recèlent pour les dynamiser elles-mêmes et les utiliser en vue de leur épanouissement.

Il faudra qu'elles renouent avec leur passé glorieux de manière consciente. Cette réhabilitation passe nécessairement par la langue nationale, son statut oral et son statut écrit.

C'est pourquoi, toutes les recherches sur les langues nationales pour permettre leur transcription, leur lecture et leur usage comme langues d'enseignement représentent un pas décisif vers un développement socio-culturel et économique indépendant.

Mais tout le monde ne comprend pas encore l'impact de la culture dans le développement d'un pays. La culture traditionnelle doit avoir une place de plus en plus grande dans l'enseignement et l'éducation et les moyens appropriés affectés au secteur de la recherche pour la valorisation de la culture nationale.

C.4. Le Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative (MDRAC)

La structure la plus importante et la plus opérationnelle au sein de ce Département, en matière de développement socio-économique en zones rurales, est le CARDER ou Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural.

Les activités du CARDER couvrent le territoire d'une Province et son siège est le chef-lieu de la province.

But du CARDER : Son objectif premier est de structurer le monde rural pour avoir des groupements car le travail avec les individus est lent et peu efficace. Donc créer des structures socio-professionnelles paysannes, capables d'être formés pour prendre progressivement en charge le développement du monde rural.

Divers types de groupements : On peut citer les groupements de villageois, les coopératives agricoles de production, les groupements ruraux à vocation coopérative, les groupement des femmes en zones rurales, les clubs 4-D, les CAETS.

Tous ces groupements ont connu des sorts différents suivant les approches des agents du Service du Développement Rural ou des autorités politico-administratives. Beaucoup d'échecs ont été provoqués par les approches trop directives, le monde rural étant lent à accepter les innovations. Il fallait de la persuasion, du temps pour décider les paysans à se regrouper.

Tirant leçon des échecs et des succès obtenus dans certaines régions du pays, le choix a été fait de donner la priorité aux groupements des jeunes ruraux appelés Club 4-D, les adultes évoluant dans des groupements à vocation coopérative.

Le CARDER n'agit que par les Groupements villageois.

C.4.1. Intervention du CARDER

Après les faiblesses et les échecs des programmes de production agricole dont la caractéristique fondamentale était l'application des techniques agricoles précises pour augmenter le rendement à l'unité de surface, sans se soucier des autres aspects du producteur, les objectifs actuels visent plus un développement rural qu'un simple développement agricole.



Pour atteindre cet objectif, l'homme rural est considéré comme le premier facteur par lequel et pour lequel le développement se fait. Les actions visent essentiellement à engendrer et libérer l'énergie des populations rurales permettant l'accroissement de tout leur potentiel et, partant le renforcement de leur aptitude à se développer, s'organiser et se diriger elles-mêmes.

L'homme rural devient, en un mot, le centre du développement global du pays et c'est vers lui que doivent converger toutes les compétences.

C'est le CARDER qui est le carrefour où se rencontrent et s'organisent toutes les actions en direction du paysan : Ministère de l'Alphabétisation et de la Culture, Ministère des Enseignements, Ministère de la Santé, Ministère du Travail et des Affaires Sociales, Ministère de l'Information et de la Propagande.

C'est le CARDER qui coordonne toutes les actions qui découlent des problèmes posés par le milieu rural et répartit les tâches entre les divers Ministères.

Le développement est un tout dont la population agricole n'est qu'une dimension.

Mais le cadre d'action directe demeure le village et ses divers groupements.

C.4.2. Définition d'un Club 4-D

Un Club 4-D de jeunes ruraux est une association volontaires de garçons et de filles dont le but est de recevoir une formation agricole, économique et sociale permettant leur installation comme jeunes fermiers modernes, capables d'améliorer les conditions de vie dans les villages par l'augmentation de la production et une meilleure utilisation des revenus.

- Un Club 4-D peut regrouper 12 à 25 membres de 13 à 17 ans pour les garçons et de 10 à 17 ans pour les filles, exploitant en commun un domaine de 3 ha au moins. Les récoltes doivent permettre l'alimentation du groupe et la constitution d'une caisse pour les besoins collectifs. Dans le cas d'un club de fille isolé, l'exploitation du domaine peut être réduit à 1 ha.

- La jeunesse rurale de la République Populaire du Bénin est la garantie de sa vitalité et de son avenir ; les jeunes, organisés en Clubs 4-D ont pris :

Démocratiquement la
Décision de faire leur
Devoir pour un réel
Développement de leur cher Bénin.

- A l'issu d'une période de 3 années passées au Club, les jeunes fermiers s'installent avec l'aide du Club, des parents et des autorités administratives. Cette aide se présente sous la forme de terres, de prêts, de semences, d'engrais, de pesticides, d'animaux, de matériel agricole et artisanal, de petit équipement rural, etc...

- Le Ministère du Développement rural, par son service de la Jeunesse Rurale, s'est donné pour tâche d'encourager, de guider et d'aider ces jeunes afin qu'ils deviennent les citoyens et des producteurs organisés.



Le Club se fixe les buts suivants :

1. Encourager les jeunes ruraux à rester au village en favorisant leur organisation, l'augmentation de leurs connaissances et de leurs revenus, pour l'amélioration de leurs conditions de vie.
2. Partir de l'observation du milieu traditionnel pour faciliter l'adoption d'attitudes et de techniques nouvelles.
3. Familiariser les jeunes avec le travail coopératif, la vie en communauté la pratique du civisme pour qu'ils puissent trouver eux-mêmes la solution de leurs problèmes par l'effort en commun en sachant évaluer :
 - les avantages des activités entreprises,
 - les difficultés de réalisation,
 - les adaptations nécessaires,
 - les conséquences prévisibles.
4. Développer chez les jeunes des connaissances théoriques et pratiques dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'amélioration de l'habitat afin de leur donner la possibilité de créer dans l'avenir des foyers sains et attrayants.
5. Permettre aux jeunes d'élargir leurs connaissances par l'alphabetisation fonctionnelle, la lecture et l'écoute en commun des émissions radio destinées aux ruraux.
6. Donner aux futurs fermiers et fermières les éléments indispensables de gestion et de comptabilité par le calcul des coûts de production, l'organisation de la commercialisation de leurs produits, la saine utilisation des fonds du club, les investissements productifs et la pratique du crédit agricole.
7. Aider les jeunes à acquérir des habitudes de vie saine par l'observation des règles d'hygiène, l'organisation de jeux sportifs collectifs et des loisirs.
8. Développer chez les jeunes ruraux la formation patriotique et idéologique en insistant sur le Mouvement Révolutionnaire du 26 Octobre 1972 : Lutte des classes, lutte pour la production.

a) Etapas à suivre pour la création d'un club

a.1) Choix de la localité

Avant de prendre contact avec les familles d'un village et de leur parler d'organisation de Clubs de jeunes, il faut rassembler les informations sur la possibilité de cette opération. Ces renseignements font l'objet de la rédaction d'une monographie de village qui traitera en particulier :

- du milieu démographique,
- des disponibilités en terres,
- des voies d'accès,
- du régime foncier,
- des cultures pratiquées,
- des traditions et coutumes des populations,
- des ressources naturelles,



- du cheptel,
- de la santé des populations,
- du mode de nutrition,
- du niveau d'éducation et du taux de scolarisation,
- des moyens techniques utilisés par les populations,
- de la structuration de la collectivité de base,
- des infrastructures et services locaux régionaux,
- des possibilités de commercialisation,
- des moyens de stockage.

Le village à sélectionner doit avoir une proportion suffisante de jeunes au-dessus de 13 ans pour les garçons et au-dessus de 10 ans pour les filles. Ceux-ci ne doivent plus avoir la possibilité d'entrer à l'école.

D'autre part, il doit être d'un accès facile en toutes saisons pour les agents d'encadrement et suffisamment proche de la résidence de l'agent de base.

a.2) Contact avec les autorités

- Informer les responsables techniques du Développement du District (délégué à la jeunesse rurale) des résultats de l'enquête, et obtenir leur accord pour la création éventuelle du club.
- Prendre alors contact avec le Chef de village et les personnes influentes de la collectivité (civiles et religieuses) afin de leur expliquer clairement les objectifs de l'association, demander leur avis et préciser le genre de collaboration que l'on attend d'eux.
- Il est indispensable d'obtenir leur accord pour pouvoir entreprendre des visites d'information auprès des familles du village.

a.3) Contacts avec les parents

- C'est l'étape la plus importante dans l'organisation d'un club de jeunes.
- Les parents doivent être les premiers convaincus de l'importance d'une telle association et des services qu'elle peut rendre à leurs enfants et au village.
- Les parents peuvent, par leur influence, déterminer leurs enfants à constituer un club et à en devenir membres.
- Les parents pourront aider les jeunes à se maintenir au club par leurs conseils, l'apport de moyens de travail (terres, semences, outillages...) leur participation à certaines activités (construction de bâtiments, dessouchage, etc...)
- Il est conseillé de prendre d'abord contact avec chaque famille, puis d'organiser une ou deux réunions afin de leur expliquer en commun :
 - . Le but du Club,
 - . Son importance pour les jeunes du village,
 - . Son fonctionnement,
 - . Les jours de travail en commun à respecter,
 - . Les perspectives d'installation de jeunes fermiers.
- La population du village doit décider librement et en connaissance de cause de la création de son Club de jeunes, qui doit rester "l'affaire du village".
- Une "Aide-encadreur", et une "Aide-animatrice" (paysans et paysannes bénévoles pouvant prendre des responsabilités et donner l'exemple)



seront nommés par la population du village afin d'assurer la liaison permanente entre les jeunes et les adultes et entre les jeunes et l'encadrement.

a.4) Contacts avec les jeunes

- Les jeunes seront déjà informés du projet de création d'un club à leur intention, mais il est important d'obtenir leur adhésion volontaire de membres de club.
- Les jeunes doivent être mis au courant d'une manière complète des obligations que suppose leur adhésion (assiduité, jours de travail, etc.) et des avantages qu'ils peuvent en attendre (vie collective, alphabétisation, formation technique, installation comme jeunes fermiers, etc.).
- Comme pour les parents, les contacts individuels suivis d'une ou de deux réunions sont nécessaires pour expliquer aux jeunes les objectifs et le fonctionnement du Club.

a.5) Démarrage et inauguration d'un Club

- Lorsque les étapes précédentes ont été suivies et que sont acquis l'accord des parents et des jeunes, le Club peut démarrer.
- Il est nécessaire qu'un groupe d'au moins 12 jeunes manifeste son désir de constituer le Club.
- Les jeunes se réunissent avec l'encadreur et l'aide-encadreur et ou avec l'animatrice et l'aide-animatrice pour discuter sur les problèmes d'agriculture, d'élevage, d'artisanat, d'habitat, de santé, de nutrition et envisager l'entreprise d'activités pratiques et économiques.
- Le nombre de jours de travail sera discuté et fixé avec les parents et les jeunes, car il conditionne l'importance des entreprises du Club et la liaison avec les activités familiales traditionnelles ; un minimum de 2 jours par semaine doit être consacré au Club.
- Une inauguration officielle doit concrétiser l'existence du Club dans la communauté villageoise et les autorités administratives doivent en être informées.
- Au cours de cette inauguration, les parents et les jeunes présenteront aux autorités, l'aide-encadreur du club, le domaine du club = parcelle de culture, parcelle destinée à la construction de la ferme, etc.
- A l'issue de cette inauguration, l'encadreur ou l'animatrice du Club et le délégué à la Jeunesse Rurale informent, par la voie hiérarchique les responsables du Développement du District de la création du Club en précisant :
 - . le nom du village,
 - . la date officielle de création du Club,
 - . le nombre de membres,
 - . le nom de l'encadreur et de l'animatrice responsable du Club.

b) Le fonctionnement d'un club de jeunes

Il comprend :

- Election d'un bureau,
- Règlement intérieur,
- Le plan de travail,
- Les projets,
- Le foyer du Club,
- Alphabétisation fonctionnelle,



- Education sanitaire et nutritionnelle,
- Gestion financière et comptabilité,
- Conservation des récoltes,
- Commercialisation des produits,
- Sport et loisirs,
- Activités ménagères spécialisées (pour les filles).

b.1) Election d'un bureau

"L'organisation d'un club est basée sur celle des groupements villageois et des coopératives rurales, de manière à ce que les jeunes se familiarisent avec les actions collectives, les prises de décision, leur exécution".

- L'Assemblée générale du club doit élire un bureau parmi ses membres.
- Ce bureau doit comprendre au moins : un président, un secrétaire, un trésorier élus pour un an et rééligibles.
- L'Assemblée générale du Club peut élire d'autres membres à des postes de responsabilité selon les besoins.
- Le rôle et les responsabilités des membres élus du club sont définis dans le règlement intérieur élaboré par les responsables du District de chaque CARDER.

b.2) Le règlement intérieur

- Chaque club doit mettre au point son propre règlement intérieur élaboré d'un commun accord par les membres du club avec la participation de l'encadreur, de l'animatrice et du Délégué à la jeunesse rurale.
- Ce règlement définit

- . Le rôle et les responsabilités des membres du bureau,
- . l'organisation du travail,
- . le nombre de jours de travail au club,
- . la discipline,
- . l'administration des biens du club etc...

- Les membres du club s'engagent à respecter le règlement et à s'y conformer strictement.

b.3) Le plan de travail

- Le club étant organisé, les membres doivent choisir et décider les activités qu'ils auront à entreprendre.
- Il est nécessaire que le Club ait son propre plan de travail pour la durée d'une campagne agricole, soit six mois, soit un an.
- Le plan de travail est élaboré en tenant compte :

- . des conditions locales,
- . des disponibilités en terres,
- . des cultures de la région,
- . du calendrier agricole,
- . de la capacité de travail des jeunes,
- . des objectifs de la campagne agricole du CARDER,
- . de la rentabilité des activités prévues.

- Le plan de travail du club doit être préparé par les membres avec la participation de l'encadreur, de l'animatrice, du Délégué à la Jeunesse rurale, qui peuvent donner des orientations et faire des suggestions.

Fundação Cuidar o Futuro



Ce plan devra être soumis au Responsable du Développement.

- Le plan de travail est un énoncé des activités que le Club se propose d'entreprendre pendant une période donnée (1 an ou 1 campagne agricole) et des méthodes à employer :

- . Les projets à conduire,
- . Les réunions à organiser,
- . Les démonstrations à faire,
- . Les excursions,
- . L'alphabétisation fonctionnelle,
- . L'écoute des émissions radio-rurales,
- . L'éducation sanitaire et nutritionnelle,
- . Les activités ménagères (pour les filles),
- . Les sports et les loisirs.

Le plan de travail doit être discuté et approuvé par une assemblée générale du Club.

Chaque plan de travail doit être suivi d'un programme de travail qui devra prévoir les activités par semaine, par quinzaine ou par mois.

b.4) Les projets

- Un projet est une activité pratique touchant les différents domaines de la vie rurale :

- . Agriculture,
- . Elevage,
- . Artisanat,
- . Alphabétisation,
- . Habitat,
- . Etc.

- Un projet peut être conduit par un Club tout entier, par l'un de ses membres ou par un groupe ; chaque membre d'un club doit participer à un ou plusieurs projets.
- La première année, le projet sera modeste, mais si les résultats sont heureux, un peu plus d'ampleur devra être donné aux activités ultérieures.
- Il y a deux types de projets : le projet individuel et le projet collectif.
- Le projet individuel est conduit par un seul membre dans le cadre du plan de travail : il sert à évaluer les capacités d'un des membres par rapport aux autres qui auraient choisi les mêmes activités que lui, (exemple : parcelle de jardin, petit poulailler, petit élevage, meuble, etc.).
- Il est souhaitable que plusieurs membres du club choisissent le même projet individuel, ceci encourage les initiatives et stimule le travail de chacun.
- Les projets individuels réalisés dans le milieu familial sont fortement à conseiller, ils ont l'avantage d'intéresser les parents aux activités des jeunes.
- Le projet collectif est une activité conduite en commun par tous les membres du club ou par un groupe.

Il a l'avantage d'habituer les membres du club à travailler ensemble, à chercher ensemble des solutions à des problèmes communs, à prendre des décisions et des responsabilités. Dans un projet collectif la responsabilité de l'exécution peut parfois être individuelle. (1)



Le projet collectif est la forme initiale de la coopération villageoise.

Il est conseillé d'encourager les projets de gros et de petit élevage, soit sous forme individuelle, soit sous forme collective.

Exemples de projets à conduire au cours d'une année :

Agriculture :

- . Cultures vivrières,
- . Cultures potagères,
- . Cultures fruitières,
- . Cultures commerciales.

Elevage :

- . Poulets, pintades, canards, dindes, lapins,
- . Moutons et chèvres,
- . Porcs,
- . Bovins.

Artisanat :

- . Equarissage, sciage, rabotage du bois,
- . Fabrication d'un article utile en menuiserie, porte, fenêtre, banc, chaise, table, charpente, etc.
- . Confection d'objets divers en fibres locales,
- . Poteries utilitaires,
- . Entretien des outils et du matériel de culture attelée.

Transformation et conservation des produits :

- . Séchage du maïs,
- . Conservation des grains en silo,
- . Fabrication d'huile de palme, de palmiste, de coco, de beurre de karité,
- . Fabrication de gari, tapioca, amidon,
- . Fabrication de biscuits et de beignets locaux,
- . Fabrication de savon,
- . Fabrication de concentré de tomate,
- . Séchage et fumage du poisson.

Amélioration des conditions de vie, de l'habitat :

- . Fabrication et utilisation de briques en terre stabilisée,
- . Construction d'un foyer du club,
- . Construction d'un poulailler ou clapier,
- . Construction d'une citerne ou d'un puits,
- . Construction d'un hangar,
- . Construction et aménagement d'une cuisine,
- . Fabrication de latrines et de douches,
- . Fabrication de petits meubles,
- . Couverture en tôle des bâtiments,
- . Récupération de l'eau de pluie.

b.5) Le foyer du club

- Un club doit matérialiser son existence par la construction d'un foyer pour ses membres. Ce local est destiné aux réunions, aux séances d'alphabétisation etc.
- Un club débutant peut se contenter d'un abri ou hangar ouvert. Il devra construire ensuite une bonne maison avec salle de réunion,



magasin, avec éventuellement couverture en tôle.

- Pour la construction de ce foyer, les matériaux et les techniques employés doivent servir de modèle - pour les habitations et aménagements annexes que les jeunes fermiers issus des clubs pourront construire lors de leur installation.
- Les toitures en tôles permettent de recueillir l'eau de pluie qui peut, dans certaines régions être stockée dans une citerne à proximité du foyer.
- Le foyer d'un club doit constituer un modèle pour les villageois qui souhaitent améliorer leur habitat et mettre en pratique les conseils de l'encadrement.

b.6) Alphabétisation fonctionnelle :

- L'alphabétisation fonctionnelle a pour but de rendre les membres des clubs capables de lire, d'écrire et de compter en langues nationales dans la limite des besoins d'un agriculteur.
- Les membres des clubs demandant leur installation comme jeunes fermiers à l'issue d'un séjour de trois ans dans un club, doivent savoir lire, écrire et compter par la pratique de l'alphabétisation fonctionnelle.
- L'encadreur, l'animatrice, le délégué à la jeunesse rurale doivent assurer l'alphabétisation fonctionnelle dans les clubs en utilisant les moyens prévus :
caisse de matériel, fascicules, flanellographes, etc.

b.7) L'éducation sanitaire et nutritionnelle

- Les membres des clubs doivent être initiés en théorie et en pratique aux problèmes de santé :
 - . Hygiène du milieu,
 - . Protection contre les maladies,
 - . Premiers soins en cas de maladie,
 - . Bonne alimentation,
 - . Puériculture.
- Cette formation n'est pas seulement réservée aux jeunes filles, ce sont des problèmes familiaux qui intéressent autant les hommes que les femmes. Elle doit être assurée par l'animatrice, ou à défaut, par l'encadreur avec l'aide de l'infirmier.
- Le domaine du club doit être un modèle de propreté et d'hygiène pour le village.

b.8) Gestion financière et comptabilité

- Un club doit devenir une cellule économique du village grâce à son niveau de production.
- Un club doit s'orienter vers des activités lucratives permettant la constitution d'un capital à utiliser - pour des besoins collectifs.
- Un système de comptabilité simple et précis, faisant apparaître les coûts de production et les revenus doit être appliqué dans tous les clubs par le moyen de l'alphabétisation fonctionnelle.

(1) Exemple : Une superficie de culture peut être répartie



- Les fonds d'un club doivent être détenus par le trésorier responsable. L'encadreur, l'animatrice, le délégué à la jeunesse rurale sont chargés de l'éducation, à la gestion financière et à la saine utilisation des finances du club.
- La gestion financière des clubs est supervisée par les Responsables du développement du District dans un souci d'éducation des jeunes fermiers de demain et de propositions d'investissements productifs pour le club.
- Les comptes doivent être faits une fois par quinzaine en présence de tous les membres du club, de l'encadreur ou l'animatrice et du Délégué à la Jeunesse Rural. (2)
- L'assemblée générale des membres du club décide de l'utilisation des fonds du club, de leur répartition entre les membres, des achats pour l'intérêt du club et des aides aux membres sortants s'installant comme jeunes fermiers, les conditions étant fixées par le règlement intérieur.
- Un club doit constituer un fonds de réserve proportionnel à son développement afin de faire face à des dépenses imprévues.

b.9) Conservation et commercialisation des produits

- Un club doit chercher à valoriser le travail de ses membres par la conservation, le triage, la qualité et la commercialisation des produits.
- La commercialisation des produits du club doit être assurée par un comité de vente élu, constitué de trois membres du club dont le trésorier du bureau.
- Le comité de vente est responsable de toutes les opérations de commercialisation : récolte, triage, emballage, transport, recherche de débouchés, ventes, etc.
- Le personnel d'encadrement agira en tant que conseiller du comité de vente et aidera à trouver les débouchés et les meilleurs prix.

Une certaine quantité de produits récoltés au club (quantité proportionnelle au nombre de membres et de repas à prévoir) devra être conservée pour l'alimentation sur place des jeunes du club.

b.10) Sports et loisirs

- Les jeunes d'un club 4-D ont besoin de repas et de divertissements.
- Le foot-ball étant le sport le plus pratiqué, les clubs disposent d'un terrain aménagé pouvant se procurer un ballon par l'intermédiaire des agents de l'encadrement. Les modalités sont à définir par l'assemblée générale du club.

Les déplacements sportifs sont vivement encouragés, en particulier entre les clubs 4-D.

- Les jeux et les chants locaux bien coordonnés, font partie de la formation que les jeunes doivent recevoir du club. Ils peuvent participer efficacement à l'animation des fêtes villageoises.



.../...

(2) Un contrôle périodique des fonds du club doit se faire devant l'assemblée des membres et des agents d'encadrement du District. Cette périodicité est fixée dans le règlement intérieur.

- Une fête annuelle au club est particulièrement recommandée mais le montant des finances prises sur la caisse du club doit être défini à l'avance dans le règlement intérieur. Il sera proportionnel au montant de la caisse et au nombre des membres du club.

b.11) Activités ménagères (pour les filles)

La formation des filles doit également comprendre une certaine amélioration des techniques traditionnelles et une acquisition de nouvelles habitudes dans le cadre des travaux spécifiques réservés à la femme. Il s'agit de :

- l'entreprise du foyer :
 - . le ménage et l'amélioration de l'habitat,
 - . l'entretien des vêtements : lavage, raccommodage (éventuellement couture-tricot).
- La cuisine :
 - . la préparation des repas basée sur l'amélioration de la cuisine traditionnelle,
 - . la transformation des produits (variable suivant les régions).
- Le petit commerce :
 - . les achats - les ventes,
 - . les bénéfices - la rentabilité.
- L'organisation du travail et l'allègement des tâches de la femme.

c) Impacts sur le terrain

Les groupements villageois représentent actuellement en République Populaire du Bénin, les structures les plus efficaces de transformation et de valorisation du milieu pour un développement endogène et auto-centré.

Un certain nombre de groupements existent. Leur création, comme cela a été mentionné, est fondée sur la libre adhésion, la libre participation des villageois.

En prenant l'exemple de la Province de l'Ouémé, chef-lieu PORTO-NOVO, le nombre de groupements à vocation coopérative varie de 6 à 25 par district.

Les effectifs des adhérents varient de 8 à 38 par groupement. Le CARDER de l'Ouémé tient des fiches où sont consignées toutes les informations relatives à la vie et à l'évolution de chaque groupement villageois.

Les associations peu sérieuses sont supprimées afin d'éviter le gaspillage des moyens financiers et humains.

La création des groupements est lente mais elle est la seule qui peu déboucher assez rapidement sur un développement global des zones rurales.

Ces groupements sont une amélioration des associations qui existaient pendant la période précoloniale dans diverses régions de notre pays.



Aussi, chaque CARDER met-il un soin particulier à organiser, à aider les groupements villageois.

Un plan de campagne est établi chaque année. Il est un document détaillé qui décrit et quantifie les objectifs de production et de formation socio-économique prévus pour l'année économique, qui est l'année réelle, celle qui correspond aux cycles des saisons.

Signalons que le calendrier scolaire a été modifié en tenant compte des activités économiques qui sont à cheval sur deux années civiles.

Les groupements villageois sont actuellement les moyens les mieux appropriés pour l'avènement d'une société nouvelle, où il fera bon vivre pour chacun et pour tous.

Le document ci-joint indique la planification dans la création des groupements villageois dans la Province de l'Atlantique, chef-lieu : COTONOU, Campagne 1982-1983.

Fundação Cuidar o Futuro



MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Structures : Création de structures précoopératives
Création de structures précoopératives et coopératives

DISTRICT	G.R.V.C.			C.A.E.T.S.			C.L.U.B.S. - 4 D			GROUPEMENTS			
	Exist.	A Inst.	Total	Exist.	A Inst.	Total	Exist.	A Inst.	Total	Enr.	A Enreg.	A créer	Total
ABOMEY-GALAVI	5	1	6	1	-	1	3	1	4	II	2	3	16
ALLADA	2	-	2	-	-	-	II	-	II	18	4	5	27
KPOMASSE	I	4	5	-	-	-	4	-	4	I	8	2	II
OUIDAH	2	4	6	-	-	-	-	I	I	7	4	4	15
SÔ-AVA	5	I	6	-	-	-	I	2	3	-	12	I	13
TOFFO	-	-	-	-	I	I	-	I	I	4	6	2	12
TORI-BOSSITO	2	3	5	-	-	-	I	I	2	2	4	I	7
Zê	2	2	4	-	-	-	I	I	2	II	9	3	23
COTONOU I	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	I	I
COTONOU II	2	2	4	-	-	-	-	-	-	-	-	I	I
COTONOU III	2	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
COTONOU IV	I	-	I	-	-	-	-	-	-	-	-	I	I
COTONOU V	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	I	-	I
COTONOU VI	-	-	-	-	-	-	-	-	I	-	-	I	2
<u>TOTAL :</u>	24	17	41	I	I	2	21	7	28	55	50	27	132



FAIRE FACE AUX PERSPECTIVES DE L'AN 2.000

"Dès lors, notre salut national réside nécessairement dans la capacité et dans la disponibilité de tous les instants de notre Parti et de notre Etat Révolutionnaire, à consolider, à renforcer, à développer et à démocratiser chaque jour davantage notre processus révolutionnaire de Libération Nationale du 26 Octobre 1972, par la sensibilisation, la mobilisation, l'organisation, l'encadrement et l'éducation révolutionnaire permanente des masses populaires de nos villes et de nos campagnes, pour qu'elles accroissent constamment la production, en quantité et en qualité, des biens matériels des services.

Il faut en effet, que notre Peuple parvienne, avant la fin de la décennie en cours, à assurer, non seulement notre autosuffisance alimentaire, mais aussi, à jeter les bases solides d'une économie nationale indépendante". (1)

"Education Révolutionnaire permanente", car tout développement est une oeuvre de longue haleine. Il est fait pour l'homme et par l'homme, avec l'homme d'un temps et d'un milieu donné, un être conditionné par une civilisation, une vision du monde.

La dimension historique devrait être la première à considérer pour donner une assise psychologique aux transformations qualitatives espérées et définir le profil de l'homme nouveau.

Quel est notre passé ? Qu'avons-nous été ? Où allons-nous ? Pourquoi ?

Le passé éclaire l'avenir. Le présent étant un moyen fait de conditions historiques, géographiques, humaines ; des apports de la civilisation universelle, science et technologie ; d'une volonté politique de progrès.

Les potentialités d'un développement indépendant existent effectivement en République Populaire du Bénin.

- richesses naturelles inexploitées,
- forte population rurale sous-employée,
- qualification des intellectuels,
- culture traditionnelle affirmée,
- jeunesse de la population globale,
- environnement géographique favorable.

Le Parti et l'Etat Révolutionnaire orientent les actions de transformation vers une société plus juste où seront atténuées les inégalités dues et accentuées par un passé colonial récent. Il faut que nous redevenions optimistes en regardant nos valeurs culturelles et nos possibilités réelles en relation avec les progrès actuels de la science et de la technologie.

Révolution signifie retour aux valeurs de vie simple, au respect d'autrui et des biens collectifs et utilisation appropriée de la science et de la technologie.

L'éducation importée nous a éloignés de nos sources de vie. Elle a creusé un fossé entre l'école et la vie et a inhibé toutes nos énergies en nous habituant à ne considérer que les richesses des autres, à avoir d'autres normes pour évaluer le bien-être ; en nous dispensant de la réflexion et de l'esprit d'entreprise.

.../...

(1) Extrait du Discours d'Ouverture du Chef de l'Etat, le Président Mathieu KERREKOU à la séance de sensibilisation des cadres, le 2 juillet 1982.



Il existe de par le monde des exemples édifiants de pays développés qui n'ont pas coupé avec leurs sources premières. Le Japonais consomme japonais, mange et boit japonais quelle que soit la formation moderne qu'il a eue. Partout, il demeure Japonais. Mais il a su tirer parti, grâce à son génie, de la technologie importée sans rien perdre de son identité culturelle.

Il faut réinventer l'esprit d'entreprise et de découverte comme le fait d'une manière obscure tout le petit peuple qui pratique la technologie villageoise traditionnelle en se permettant une certaine liberté avec l'objet importé. Toute politique de développement endogène et auto-centré passe par la recherche de cette technologie appropriée.

Les diplômés universitaires, les cadres en général doivent s'atteler aux tâches de recherche opérationnelle adaptée au milieu africain, axées sur les problèmes africains pour permettre aux zones rurales de jouir des commodités et installations qui améliorent leur bien-être :

- . problèmes éducatifs,
- . problèmes de l'habitat,
- . problèmes de la santé,
- . problèmes de l'eau, de la dégradation des sols et de la protection de l'environnement,
- . problèmes nutritionnels et énergétiques
- . problèmes de l'utilisation des langues nationales,
- . problèmes de communications (mass-media, télévision).

C'est dans ce domaine surtout que doit intervenir l'aide bilatérale ou multinationale afin que les Africains apprennent à chercher et à découvrir pour ne pas demeurer des consommateurs passifs des idées et technologies importées.

Tous les problèmes évoqués se retrouvent dans nos villages et nos villes mais les solutions que nous leur apportons sont loin d'être adaptées à nos réalités.

L'Education est un processus de toute la vie ; dans nos Sociétés ancestrales elle n'était jamais interrompue. Elle était intégrée au développement global du pays et comportait une assimilation intelligente des apports venus de l'extérieur.

L'Education formelle et informelle formaient un tout.

En considérant l'impact de l'éducation informelle en République Populaire du Bénin, il est évident qu'un déplacement est en train de se produire, de la minorité intellectuelle moins productive qu'est le diplômé d'aujourd'hui vers le secteur le plus productif de la Société, le monde paysan.

En République Populaire du Bénin, le développement rural est reconnu comme le secteur prioritaire.

L'Ecole Nouvelle dans ses finalités, ses moyens, ses méthodes et programmes, tend vers un système éducatif plus intégré ayant des liens avec l'enseignement non formel (Services de vulgarisation agricole, formation en vue d'acquérir des compétences, programmes sanitaires, planification familiale, problèmes énergétiques).

Le Béninois de type nouveau sera un agent de développement au service de la masse paysanne.

Le développement endogène suppose la pratique d'une vie plus simple, débarassée d'une bonne partie des gadgets et des habitudes des civilisations industrialisées qui faussent l'évaluation du coût réel de la vie et sont sources de gaspillage.



Une réorganisation de la situation socio-économique s'impose en faveur des zones rurales avec un nouveau contenu de la richesse des peuples.

Il ne s'agira pas d'atteindre le degré de développement technologique des pays considérés comme avancés, mais "compter sur nos propres forces" pour assurer l'Autosuffisance alimentaire et des conditions décentes de vie et de loisirs à la majorité de la population béninoise.

La tâche est immense. Les succès enregistrés, ces dernières années, nous engageant à persévérer dans l'expérience de la création d'une économie nationale indépendante et prospère, base de la Société Nouvelle.

Fundação Cuidar o Futuro

